

des pesticides à une agriculture saine et durable

la souveraineté des peuples



ENDA PRONAT (protection naturelle des cultures)
54, Rue Carnot
BP 3370 Dakar - SÉNÉGAL
Tél. : +221 33 889 34 19 / 33 889 34 37
Fax : +221 33 823 51 57
E-mail : pronat@enda.sn - Web : <http://www.enda.sn/pronat>

des pesticides à une agriculture
saine et durable
la souveraineté des peuples



enda Pronat, dakar, 2010

Ont contribué à l'écriture de la capitalisation de l'expérience de Pronat:

- toute l'équipe de Pronat,
- la Fédération des Agropasteurs de Diender (FAPD)
- la Fédération Yakaar Niani Wulli (YNW) de Koussanar,
- la Fédération Ngatamaaré Tooro de Guédé,
- la Fédération Woobin de Keur Moussa,
- le Réseau National des Femmes Rurales (RNFR),
- la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FENAB)
- Jean-Pierre Perrier et d'autres...

sous la coordination de Mariam Sow

Révision et Mise en page

A. Laurent Badji, Ibrahim Hama et Noma Camara

© enda pronat, dakar, 2010

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
PREFACE	7
LISTE DES ACRONYMES	11

PARTIE I

Accompagner la valorisation d'une agriculture paysanne, saine et durable : une alternative à l'appauvrissement	17
<i>Description des zones</i>	22

PARTIE 2

L'impasse du modèle productiviste : Des paysans désarmés, un environnement dégradé, une souveraineté perdue	29
1. <i>D'une agriculture d'autosubsistance contrôlée par les paysans à l'échec de l'application du modèle productiviste</i>	29
2. <i>Les scénarii pour l'avenir de l'agriculture</i>	44

PARTIE 3

Promotion de l'Agriculture Saine et Durable (ASD), d'une approche thématique à une approche globale	49
1. <i>De la sensibilisation sur les dangers des pesticides aux premiers essais agroécologiques</i>	54
2. <i>Du renforcement des capacités techniques en agroécologie au développement des compétences</i>	58

Un exemple de recherche sur des pesticides naturels en CEP au Fleuve	81
3. <i>Du renforcement des capacités organisationnelles à l'autonomisation des fédérations</i>	102
4. <i>Plaidoyer au niveau international</i>	
<i>L'itinéraire exemplaire d'une alliance entre chercheurs et paysans</i>	115
5. <i>De la nécessité de maîtriser les filières de commercialisation</i>	129
6. <i>Renforcement des compétences des femmes :</i> <i>du foyer à la gouvernance politique</i>	145
7. <i>De l'école à la communauté éducative</i>	165
8. <i>Reconquête de la gouvernance, une condition pour l'atteinte de la souveraineté</i>	176

PARTIE 4

Plan d'orientation de Pronat 2010-2020	211
1. <i>La disparition des sociétés paysannes, une tendance lourde</i>	214
2. <i>La vision de Pronat</i>	217
<i>Pour y parvenir Pronat définit ses stratégies</i>	218
<i>Nécessité d'une synergie d'acteurs</i>	219

REMERCIEMENTS

Les fédérations paysannes et Enda Pronat s'associent pour remercier nos partenaires financiers, les autorités locales (chefs coutumiers, religieux, conseillers ruraux), les collaborateurs scientifiques, les responsables de toutes les organisations de base qui ont eu à contribuer à la réalisation de nos actions.



Préface

Au fur et à mesure de leur migration, les peuples africains ont inventé des modes d'exploitation des ressources naturelles qui aménageaient des espaces agricoles et des parcours de transhumance. Ces modes d'exploitation entretenaient la reproduction de la fertilité des terres exploitées et préservaient la biodiversité dans les espaces boisés entre les villages, autour des cours d'eau et dans les forêts.

En étudiant ces peuples au Sénégal, Henri Pélissier a donné dans « Les paysans du Sénégal » une description qui fait état d'une richesse sociale, en harmonie avec l'environnement. Il témoignait qu'ils pratiquaient l'agroécologie avant que le concept soit inventé.

En éditant l'ouvrage « L'agriculture tropicale » d'Hugues Dupriez et Philippe De Leener, enda tiers monde diffusait un message sur la richesse des savoirs agronomiques et des pratiques paysannes qu'ils caractérisaient de culture de terroir. Dans cette culture, l'environnement est un ensemble de biens communs dont les hommes ont le droit de garde. Ils le valorisent en associant des mythes et des croyances qui légitiment des principes et des règles d'exploitation. Le terroir et le territoire de parcours sont les bases de l'organisation spatiale et sociale qui met en relation, dans un maillage que l'on retrouve dans toute la zone sahéenne, des pasteurs, des agro-pasteurs et des agriculteurs.

Bien que l'on puisse identifier, dans la vie de ces peuples, une économie dans la gestion des productions et des échanges, celle-ci reste dépendante des relations sociales et des croyances spirituelles. Ces peuples ont une approche globale de l'environnement, mais elle reste limitée à un territoire et cela va être leur handicap face à la mondialisation.

Confrontés à la culture capitaliste, qui va être apportée et diffusée par les colons, ces peuples vont tenter de s'intégrer en s'adaptant. A la suite des indépendances, les Etats vont être les acteurs de la production de ces changements et vont être les diffuseurs de cette culture avec plus d'efficacité. En effet, le développement économique, sous prétexte de mise en valeur met l'accent sur certains facteurs, aux dépens d'une approche globale, dont le premier est la production pour un marché, et donc sur la productivité pour augmenter la valeur ajoutée, source de profit. Un nouveau système de croyances est diffusé, qui trouve sa légitimité sur la recherche et sur l'efficacité des nouvelles techniques. La production s'autonomise en vue de sa commercialisation et permet le passage à une économie monétaire qui facilite l'extraction de la valeur. Au niveau du monde rural, les effets économiques sont déstructurant et ont des impacts qui se traduisent en processus d'appauvrissement qui affectent les hommes et leur environnement. La course à l'argent est lancée.

C'est dans les années 70-75 qu'enda tiers monde est créé pour promouvoir un développement alternatif et enda Pronat est une des entités qui développera une recherche-action, d'abord pour la promotion de la protection des cultures, des hommes et des animaux contre l'emploi abusif des pesticides. Mais la protection des végétaux n'est pas un fait isolé, elle n'est qu'un aspect de l'agriculture biologique. C'est à partir de ce point de départ qu'enda Pronat va diversifier ses thèmes de recherche sur la protection du patrimoine génétique, la biodiversité et la fertilité. Cette démarche de recherche-action va l'amener à développer une stratégie d'accompagnement à la création d'organisations paysannes qui vont s'approprier progressivement et en pratique les concepts d'agroécologie comme alternative au modèle d'une agriculture productiviste.

Cette démarche introduit progressivement les paysans dans la compréhension de la complexité des relations entre leurs pratiques et le monde et, les chercheurs à se rapprocher des paysans et à apporter leurs concours aux recherches paysannes. A la différence des

recherches des scientifiques qui approfondissent des objets limités de recherche avec des protocoles scientifiques rigoureux, les paysans ont une approche empirique et globale, qui procède par tâtonnements et, qui vise l'amélioration des conditions de production et de vie en réduisant les risques et en diversifiant les stratégies.

L'objectif est pour les paysans la maîtrise de la gouvernance de leurs moyens de vie et donc de leurs territoires. Cela confronte les paysans à un défi majeur, comprendre la complexité dont ils dépendent et qui détruit leurs sociétés. Ils sont donc confrontés en premier lieu à la dégradation de l'environnement naturel par rapport auquel ils doivent expérimenter et diffuser des pratiques techniques et organisationnelles qui préservent l'environnement tout en assurant une production qui satisfasse leurs besoins et les besoins des populations urbaines.

L'enjeu est le développement de la conscience. Les hommes ne sont pas seulement déterminés par leurs pulsions de reproduction et de survie, mais par celle de leur évolution. D'où l'importance de cette démarche de recherche-action qui sollicite les capacités de réflexion et d'expérimentation dans les domaines techniques, organisationnels, politique et de communication.

Cet ouvrage illustre l'histoire de cette démarche qui a commencé avec quelques producteurs et productrices sensibles à l'argumentation de la santé des hommes et des plantes et qui s'est développé dans 4 zones, en créant 4 fédérations paysannes, puis trois organisations nationales et deux organisations sous-régionales qui font la promotion de l'agroécologie.

D'où l'importance accordée dans cet ouvrage aux processus de changements induits par la démarche de Pronat à travers des modes d'action qui se sont construits dans l'action et qui sont appropriés et adaptés par les organisations paysannes à leurs contextes. Un des principaux changements qui est décrit est celui de la promotion des femmes ; elles vont se trouver comme les premiers acteurs de ces processus de changements.

Huit lignes de changement sont décrites dans l'ouvrage. Les changements qui sont décrits sont des processus qui affectent de manière interactive les domaines agroécologiques, organisationnels et politiques et qui impliquent des changements personnels et sociaux.

A la différence d'une évaluation de projets, l'ouvrage qui s'appuie sur une capitalisation montre que les projets ou programmes ne sont que des moyens pour provoquer, accompagner, évaluer les objectifs et les résultats recherchés qui sont d'abord élaborés par Pronat et les organisations paysannes, enfin directement par celles-ci, témoignant de leur autonomisation comme acteurs de changements.

Par rapport à l'agriculture tropicale, l'agriculture biologique et l'agroécologie, la démarche de Pronat propose le nouveau concept d'agriculture paysanne saine et durable (ASD). C'est le résultat d'une réflexion sur les limites des autres concepts qui s'appuie sur les résultats de la recherche-action : l'agriculture biologique se limite trop à l'exploitation agricole et l'agroécologie au terroir. L'ASD intègre l'agriculture biologique et l'étend à la gestion des terroirs et y ajoute la durabilité qui suppose que les paysans se soient réappropriés les instruments de la souveraineté et donc la gouvernance.

Cheikh Hamidou KANE

Président d'Honneur d'enda Tiers-Monde

LISTE DES ACRONYMES

AB	Agriculture Biologique
ADRAO	Association de Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AEBA	Apprentissage de l'Education de Base des Adultes
AFN	Africa Trade Fair Network
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole Rural
ANI	African Natural Ingredient
ARD	Agence Régionale de Développement
ASD	Agriculture Saine et Durable
ASPAB	Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique
ASPSP	Association Sénégalaise pour la Production des Semences Paysannes
ATCL	Association des Transformateurs de céréales locales
BE	Bureau Exécutif
CA	Conseil d'Administration
CADL	Centre d'Appui et de Développement Local
CAEF	Centre Africain de l'Entreprenariat Féminin
CE	Commerce Equitable
CEP	Champ Ecole Paysan
CERES	Centre régional de Recherches en Ecotoxicologie et Sécurité Environnementale
CIEPAD	Centre International d'Enseignement Pour l'Agriculture Durable
CIFRES	Centre International de Formation et de Recherche en Energie Solaire

CLCOP	Cadre de Concertation des Organisations Paysannes
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNCAS	Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal
CNGPCP	Commission Nationale de Gestion des Produits Chimiques
COFTA	Corporation Of Fair Trade in Africa
COPACO	Importateur/distributeur qui intervient dans la filière coton
COPAGEN	Coalition Pour la Protection du Patrimoine Génétique
COV	Certificat d'Obtention Végétale
CR	Communauté Rurale
CRDI	Centre de Recherches pour le Développement International
CSM	Confection Sur Mesure
CVD	Comité Villageois de Développement
DA	Direction de l'Agriculture
DCI	Direction de Commerce Intérieur
DE	Direction de l'Environnement
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
enda	Environnement et Développement du tiers-monde
enda Graf	ENDA-Groupe de Recherche-action Formation
enda Pronat	ENDA-Protection Naturelle des Végétaux
FAO	Food and Agriculture Organisation
FAPD	Fédération des Agropasteurs de Diender
FENAB	Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique
FIARA	Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales
FLO	Fair Trade Labelling Organization
GIE	Groupement d'intérêt Économique

GIPD	Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GPF	Groupement Professionnel Féminin
GRAFOSEN	Groupe de Recherche-action sur le Foncier au Sénégal
GTZ	Agence de coopération technique allemande pour le développement
HEKS	Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz
IIED	<u>International Institute for Environment and Development</u>
IRD	Institut de Recherche et Développement
ISRA	Institut Sénégalais de la Recherche Agricole
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
ITK	Itinéraire technique
LDN	Loi sur le Domaine National
MAEE	Ministère des Affaires Etrangères
MEC	Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MSAB	Mouvement Sénégalais de l'Agriculture Biologique
MsF	Monde Selon les Femmes
NT	Fédération Ngatamaaré Tooro
OGM	Organismes Génétiquement Modifiés
OMPI	Organisation Mondiale de Propriété Intellectuelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
ORSTOM	Ancien Institut de Recherche pour le Développement
PAN Africa	Pesticide Action Network Africa
PCR	Président du Conseil Rural
PF	Plate-forme
PIP	Programme Initiative Pesticides
PLD	Plan Local de Développement

POS	Plan d'Occupation des Sols
PP	Pratiques paysannes
PPEA	Projet de Promotion des Exportations Agricoles du Sénégal
PSCE	Plate-forme du Commerce Equitable
RADI	Réseau Africain pour le Développement Intégré
RNFR	Réseau National Des Femmes Rurales
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
SCI	Suivi et Contrôle Interne
SETEM	ONG espagnole d'appuie au commerce et tourisme équitable
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SIR	Système de Riziculture Intensif
SODEFITEX	Société de Développement des Fibres Textiles
SONES	Société Nationale des Eaux du Sénégal
SRI	Système de Riziculture Intensif
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UPOV	Union internationale pour la Protection des Obtentions Végétales
USAID	<u>United States Agency for International Development</u>
USE	Union pour la Solidarité Locale
WFD	Weltfriedensdienst e.V. (Service pour la paix mondiale)
WFTO	World Fairtrade Organisation
YNW	Fédération Yakaar Niani Wulli

Le programme protection naturelle (Pronat) de Enda Tiers Monde s'est inscrit avec ses partenaires de base dans un processus de recherche-action sur les alternatives aux produits agro-chimiques. Ce processus a permis de construire une méthode d'approche et des outils vers un développement durable des terroirs. Après plusieurs années de recherche-action, il nous semble important de capitaliser l'expérience. Il s'agit de réinterroger notre parcours et notre méthode de travail afin de mesurer les avancées avec nos partenaires de base et ainsi vérifier la pertinence de nos résultats par rapport à nos hypothèses de départ. Nous tenons à partager ces résultats avec nos partenaires stratégiques, les ONG nationales et internationales et personnes amies, tous ceux qui sont engagés dans les domaines de l'agriculture écologique.

Il est évident que ce processus, même s'il a enregistré des résultats importants, n'a pas manqué de connaître des difficultés. Etant dans un processus de recherche-action ces difficultés suscitent des questionnements qui entraînent de nouvelles hypothèses à partir des réflexions avec les acteurs de base et des institutions de recherche scientifique. C'est cette approche qui explique la diversité des thématiques abordées dans notre parcours.

Nous constatons que les résultats des différentes expérimentations ne sont pas isolés. Ils ont fait l'objet d'ateliers nationaux et sous-régionaux. Ce partage d'expérience a favorisé la démultiplication des associations et des ONG engagées pour la cause d'une agriculture paysanne saine et durable. Enda Pronat et ses partenaires de base se retrouvent avec ces organisations dans des cadres de concertation pour porter le plaidoyer des petits producteurs.



PARTIE I

Accompagner la valorisation d'une agriculture paysanne, saine et durable : une alternative à l'appauvrissement

La réduction de la pauvreté est le défi majeur auquel sont confrontés les pays africains aujourd'hui. Cela concerne plus particulièrement le monde rural où se trouve 75% des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour.

Dans la lutte contre les mécanismes qui génèrent la pauvreté, l'agriculture constitue un secteur clé. Au-delà de sa fonction nourricière, elle est en mesure d'entraîner des activités commerciales et artisanales dans la spirale du développement.

S'il est nécessaire d'investir dans l'agriculture rurale, comprendre comment mieux investir est essentiel. Il est non seulement important d'aborder les populations avec un profond respect de leurs savoirs, croyances et pratiques, mais également d'articuler les initiatives des différents acteurs du développement, Etats, chercheurs et société civile, pour la construction d'une société viable.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'histoire de ENDA Pronat, très complexe et portée par une diversité d'acteurs. Il s'agit des techniciens-animateurs et chercheurs de Pronat, les organisations paysannes, des scientifiques, collaborateurs incontournables, et de nombreux autres

acteurs du développement (ONG, partenaires financiers, enseignants, institutions étatiques, entrepreneurs,...).

Ensemble, ils développent une recherche-action autour de l'agriculture paysanne qui souffre de plusieurs maux : sécheresse, techniques agricoles peu adaptées, libéralisation accrue des échanges internationaux, etc.

Cet ouvrage tente d'expliquer comment ENDA Pronat a évolué à partir de la problématique des pesticides vers une approche globale pour un développement rural durable. Il reprend les principaux résultats d'une capitalisation des expériences menées avec les organisations paysannes. A travers des situations vécues et relatées par les paysans et les membres d'ENDA et l'analyse scientifique de ces situations, nous vous invitons à découvrir l'histoire de Pronat.

Les préoccupations fondamentales qui motivent cette recherche-action remontent à l'origine de ENDA Tiers-Monde qui a anticipé, dès sa création, les méfaits sur l'environnement d'un développement économique non maîtrisé. ENDA, née en 1972, sous le nom de 'Programme Formation pour l'Environnement', à l'initiative d'un homme d'exception: Jacques BUGNICOURT. Ce programme vise à opérationnaliser durablement les conclusions de la conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm.

Des chercheurs de différentes disciplines, travaillant dans différents pays se sont réunis pour partager leurs expériences autour de deux principaux constats : (i) la pauvreté croissante, (ii) la dégradation de l'environnement. De ces rencontres, l'organisation non gouvernementale internationale ENDA TM a été fondée en 1978 pour appuyer les recherches, l'expérimentation d'alternatives et leur diffusion.

Les programmes mis en œuvre avec l'appui de partenaires financiers sont devenus des entités d'ENDA à travers le monde. C'est en mettant en évidence les dangers des pesticides sur la santé des populations et de l'environnement que l'entité PRONAT 'Protection naturelle des cultures' est née.

Dès sa création, Pronat a travaillé sur les trois fronts du combat d'ENDA (local, national et international) par des recherches, des expérimentations et des actions de plaidoyer afin de proposer une alternative au modèle de l'agriculture productiviste.

Cet ouvrage va développer l'histoire de ce combat en prenant comme principal exemple le Sénégal qui est son terrain d'expérimentation, avec l'ambition que les enseignements tirés puissent servir de supports d'échange avec d'autres pays.

Il s'agit de montrer comment la démarche d'accompagnement des dynamiques paysannes par Pronat a provoqué des changements au niveau social, économique et politique. La recherche-action est un processus qui associe continuellement l'analyse de situations à partir desquelles des hypothèses d'action vont être mises en œuvre.

En prenant l'exemple de l'évolution de l'agriculture au Sénégal, elle est l'objet d'un processus principal de changement qui résulte de son intégration dans la marché mondial, de la croissance démographique, du développement urbain, des influences médiatiques et des politiques publiques qui ont vulgarisé le modèle de l'agriculture productiviste. En réaction, les populations rurales ont développé des stratégies d'adaptation (accaparement des terres, émigration, entrepreneuriat agricole, etc.) et certaines se sont organisées pour défendre les intérêts des paysans, se réapproprient les outils de leur souveraineté et développer des initiatives agroécologiques autonomes.

La mission de Pronat est de renforcer les processus de changements portés par les paysans pour qu'ils développent des initiatives agroécologiques et se réapproprient la gouvernance de leurs terroirs sous ses divers aspects.

Enda Pronat part du renforcement des capacités des populations des terroirs pour aller vers la construction de plaidoyers par des coalitions au niveau national et sous-régional.

Cette capitalisation essaie d'expliquer comment ENDA Pronat à travers ses activités tente d'apporter des réponses aux problématiques de l'agriculture en Afrique de l'Ouest qui sont perçues aux trois niveaux de l'exercice de la gouvernance (la maîtrise des terroirs, les politiques publiques, les régulations internationales).

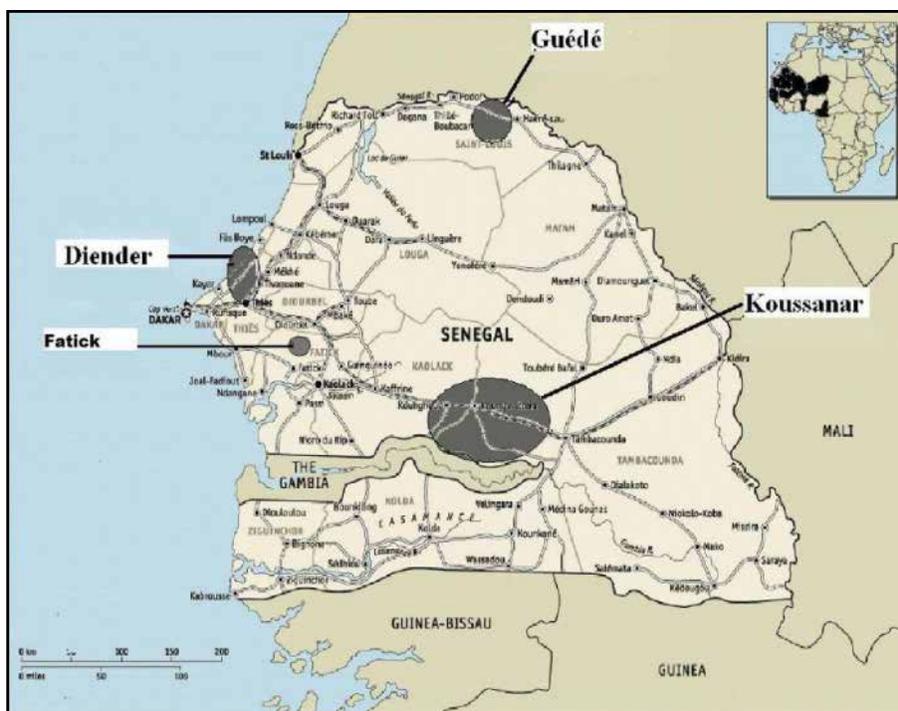
Les problèmes généraux concernent notamment la maîtrise des :

- moyens (financiers, commerciaux, techniques, humains, environnementaux) qui conditionnent l'amélioration de la production agricole :
- de l'aménagement et de la gestion des terroirs (foncier) :
- de l'amélioration des conditions de vie (promotion des femmes, santé, éducation, etc.) :
- des moyens de communication qui permettent le renforcement organisationnel et le plaidoyer :
- de la recherche sur les aspects ci-dessus.

Pour ce renforcement, ENDA Pronat et ses partenaires développent une **démarche participative** portée par l'ensemble des acteurs qui part du diagnostic de leur situation. Ils planifient des actions qui mènent à un modèle alternatif de développement. La démarche s'appuie principalement sur des ateliers, les champs écoles comme outils, des formations, des visites d'échanges, etc. Elle permet une appropriation du processus de recherche-action par les paysans, ce qui facilite aussi l'application et la diffusion des changements qui en résultent.

Convaincue que l'agriculture paysanne constitue un levier central dans le « développement durable » en Afrique, ENDA Pronat appuie les organisations de producteurs dans la réappropriation de la gestion de leur terroir en vue d'influencer les politiques nationales pour un réel changement.

Partie de la sensibilisation sur les dangers des pesticides, l'action de Pronat s'illustre aujourd'hui, au niveau local, à travers des expérimentations menées avec des organisations paysannes dans quatre zones agroécologiques du Sénégal les plus touchées par l'utilisation des produits agrochimiques : les Niayes, la moyenne Vallée du Fleuve Sénégal, le Sénégal Oriental et le bassin arachidier avec la région de Fatick.



Description des zones

1.1-La zone des Niayes

Cette zone, constitue une bande côtière du Sénégal qui s'étend de Dakar à Saint-Louis, avec une forte densité d'habitants et un taux d'urbanisation de plus en plus élevé, compte tenu de sa proximité avec les grandes villes (Dakar, Thiès, Tivaouane, Louga, Saint-Louis) (>60%). L'agriculture, essentiellement le maraîchage et l'arboriculture, y est pratiquée dans des dépressions interdunaires humides et fertiles reposant sur une nappe phréatique peu profonde.

L'évolution de la zone des Niayes au cours du siècle dernier est caractérisée par des tendances lourdes de l'extension des villes au détriment de l'espace rural et le développement de pratiques agricoles intensives pour satisfaire la demande alimentaire croissante. Ces deux tendances engendrent des pressions croissantes et continues sur les ressources naturelles (sol, couvert végétal, eau souterraine et de surface) qui se dégradent avec une rapidité inquiétante. Ces facteurs sont le résultat d'une politique de « mal aménagement de l'espace », et à l'origine d'un processus d'exclusion et d'appauvrissement des populations autochtones.

Pronat a commencé ses premières expérimentations agroécologiques dans la communauté rurale de Diender avec des groupements de femmes en 1986. Un long processus de sensibilisation, d'échanges et de formations avec les populations locales a permis l'émergence d'une organisation paysanne mixte en 1994 : la **fédération des Agropasteurs de Diender (FAPD)**. Cette association regroupe aujourd'hui près de 3000 producteurs dans 24 villages.

Depuis sa naissance, la FAPD a mené de nombreuses activités :

- Le reboisement pour lutter contre la salinité des terres,
- L'expérimentation des techniques de maraîchage agroécologique dans les champs-écoles,

- La concertation sur la gestion des terres avec les élus locaux,
- Le renforcement des femmes pour leur accès aux postes de décision,
- La mise en place d'une mutuelle d'épargne et crédit pour financer des moyens de production.

Cet itinéraire a fait l'objet d'une capitalisation, menée avec les membres de la fédération en 2001 : « *le Terroir école, recherche paysanne collective pour la lutte contre la pauvreté* ».

Depuis 2004, le programme « *Agriculture Saine et Durable pour une meilleure sécurité alimentaire* » financé par Hecks, a entrepris un processus d'extension de Diender vers Keur Moussa. Entre autres résultats, ce processus a abouti à des prises de mesures et d'actions de protection/restauration des ressources naturelles (lutte antiérosive) et des démarches auprès des autorités pour améliorer l'accès à l'eau des populations.

D'autre part, la Coopération Suisse a appuyé un programme d'amélioration de l'aviculture traditionnelle et de renforcement du pouvoir des femmes de Keur Moussa. A la fin de l'année 2007, les populations de cette communauté rurale ont mis en place la **fédération Woobin** qu'elles cherchent à structurer à l'image de celle des Agropasteurs de Diender.

1.2- La Moyenne vallée du fleuve Sénégal

Située au nord du pays, à la frontière avec la Mauritanie, la Moyenne Vallée du fleuve est essentiellement rurale avec une population majoritairement pulaar. L'agriculture, l'élevage et une pêche fluviale en déperdition en sont les principales activités économiques pratiquées. Jadis existaient l'agriculture de décrue et les cultures sous pluies pratiquées dans les Diéri. Aujourd'hui, ces dernières ont pratiquement disparu.

Deux nouveaux modèles de culture se sont imposés avec des conditions d'exploitation difficiles en termes de maîtrise des coûts de production, des techniques et de l'écoulement des produits :

1. L'agriculture irriguée sur les grands périmètres est actuellement confrontée à de graves problèmes de rentabilité. Leur valorisation bute sur des problèmes de moyens (aménagement, équipements, intrants, maîtrise de l'eau...).
2. Les périmètres individuels ou villageois constituent une alternative au premier modèle, mais l'accès difficile des producteurs aux moyens techniques et financiers freine l'évolution de ces initiatives.

Enda-Pronat, a commencé en 1987 les expérimentations sur les techniques agroécologiques avec un groupement de femmes dans la communauté rurale (CR) de Guédé en vue d'atténuer l'utilisation des produits agrochimiques. Cette recherche-action a ensuite évolué vers des groupements et des GIE mixtes autour des cultures maraîchères et puis de la riziculture et de la production de semences paysannes.

Dans la mise en œuvre de cette démarche, les producteurs ont demandé le préfinancement des campagnes agricoles. Cela a permis d'engager des réflexions sur la nécessité d'organiser les producteurs en fédération et de créer une mutuelle. Ainsi, après une visite auprès de la FAPD, la *fédération « Ngatamaaré Tooro »* est née.

Deux autres éléments renforcent la synergie entre les villages de la CR de Guédé Village. Il s'agit de la sécurisation du foncier et de l'éducation environnementale portée par les écoles.

1.3- Le Sénégal oriental

Situé à 500 km à l'est de Dakar, au carrefour des civilisations peul, mandingue et bambara, la région de Tambacounda se trouve enclavée, loin du pôle économique qui est concentré sur la côte ouest. Les services de base et les entreprises y sont peu développés, offrant peu d'opportunités aux populations locales. La zone est caractérisée par une pauvreté presque endémique (taux d'analphabétisme très élevé), conséquence d'une économie dépendante des cultures sous pluie.

Avec la colonisation, c'est d'abord l'arachide qui est devenue une culture de rente, provoquant l'extension des superficies cultivées, ensuite l'introduction du coton après les indépendances a amené l'utilisation massive des intrants agrochimiques. C'est une zone où l'élevage prend une place importante et permet de gérer la fertilité des terres.

En 1994, Enda Pronat commence à expérimenter la production du coton biologique à Koussanar avec l'appui de Pesticides Trust. Après avoir prouvé la faisabilité technique et convaincu plus d'une centaine de producteurs dans une trentaine de villages, la **fédération Yakaar Niani Wulli** voit le jour en 1997 et obtient, la même année, son premier certificat pour la production du coton biologique. (Cf. site web de la fédération : www.yaniwulli.org)

Jusqu'en 2004, l'absence de marché pour le coton bio limite la croissance de la production. Pour pallier cette difficulté, YNW diversifie progressivement sa production en intégrant successivement fonio, sésame et bissap dans la rotation des cultures biologiques. Elle développe aussi des activités de transformation de ses produits. Pour faire face à l'insécurité alimentaire, YNW met en place des banques de céréales dans les villages à partir de 2003.



Aujourd'hui, la fédération YNW regroupe 2000 producteurs dans 80 villages répartis dans l'ensemble du département de Tambacounda. Elle a appris à fonctionner de manière démocratique et continue à asseoir son autonomie.

1.1-La zone de Sine (CR de Diouroup et Tattaguine)

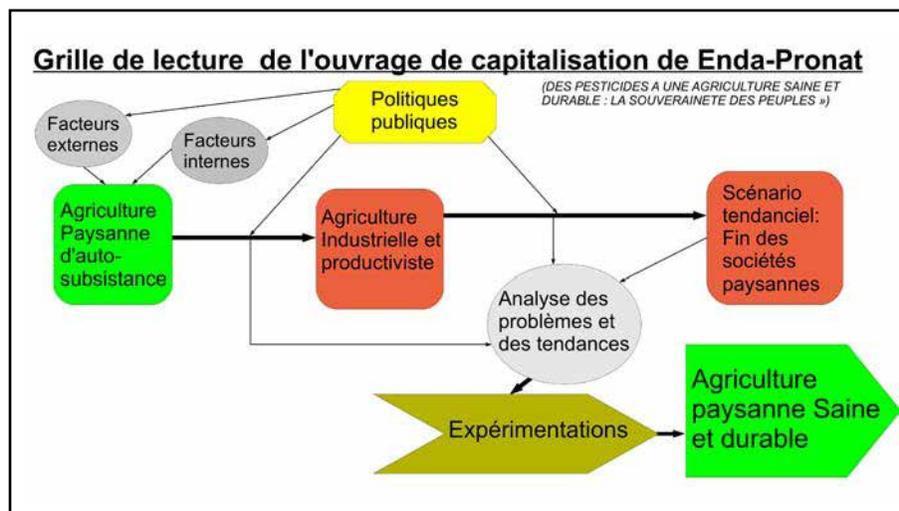
Elle est située dans la région de Fatick à 150 km au sud-est de Dakar et fait partie du cœur du bassin arachidier qui était caractérisé par une agriculture paysanne destinée à la satisfaction des besoins alimentaires de la famille (mil, sorgho, maïs). La subvention de l'arachide par l'Etat dans les années 60 a entraîné une forte pression sur les ressources naturelles entraînant une importante dégradation des sols. La monoculture et l'utilisation d'engrais minéraux continuent d'engendrer une acidification qui se traduit par des baisses de rendement.

La dégradation de la fertilité des sols a également facilité l'invasion des cultures de mil par la plante *Striga* qui constitue un véritable fléau pour les producteurs. Le déficit vivrier qui s'est installé, a engendré une pauvreté et un exode massif des populations vers les centres urbains comme Dakar et Touba. L'insuffisance d'emplois en dehors de l'exploitation des terres de plus en plus dégradées leur laisse peu d'alternatives. Dans la zone, l'accès aux terres et à l'emploi n'est pas aisé, surtout pour les femmes.

Les populations ont déjà mis en place une structure organisationnelle, ***l'Union des Collectivité Locales de Tattaguine*** (UCT) qui est fortement engagée dans des réflexions autour des problèmes de développement rural de leur localité. Depuis 2007, Enda Pronat expérimente avec l'UCT des techniques de lutte naturelle contre le Striga.

Les expérimentations de terrain menées depuis plusieurs années dans ces quatre zones agroécologiques ont permis l'émergence d'organisations paysannes fortes (Agropasteurs de Diender, Ngatamaaré Tooro de Guédé, Yakaar Niani Wulli de Koussanar et Woobin de Keur Moussa) qui ont su créer des alliances au niveau national.

Toutes ces expérimentations évoluent dans un contexte où l'agriculture paysanne africaine connaît plusieurs perturbations qui émanent des décideurs, de l'organisation du marché mondial et du changement climatique sans précédent.



La capitalisation a permis d'identifier des lignes de force, qui sont des processus de changement résultant des actions du partenariat construit par Pronat avec des organisations paysannes, des scientifiques et de nombreux autres acteurs du développement (ONG, partenaires financiers, enseignants, institutions étatiques, entrepreneurs...). Ces actions visent l'expérimentation de la diffusion d'un modèle alternatif dénommé « agriculture paysanne saine et durable ». Ce processus est schématisé ci-dessus.

Huit lignes de force ont été identifiées, qui sont autant de portes d'entrée pour agir sur le système agricole. Ces lignes partent de problèmes (méfaits des pesticides et des engrais chimiques, dépendances des paysans, dégradation des sols, etc.) afin de promouvoir des expérimentations d'abord pour la protection du patrimoine génétique (valorisation des semences paysannes) et l'agriculture biologique. Mais la mise en œuvre de ces expérimentations met en évidence d'autres problèmes au niveau des organisations paysannes, de la commercialisation et de la gouvernance qui vont conduire vers des actions de renforcement et de plaidoyer. Les tendances qui résultent des interventions des acteurs publics et du marché international vont dans le sens d'une agriculture industrielle et de la fin des sociétés paysannes. Par rapport à ces tendances, l'action de PRONAT a changé progressivement d'échelle, en passant de l'exploitation à l'organisation paysanne, aux coalitions nationales et sous-régionales et à l'influence des politiques publiques. Ainsi donc, en lisant l'ouvrage, il faut mettre en relation les récits d'expérimentations développés dans chacune des lignes de force avec ce schéma général des changements.

PARTIE II

L'impasse du modèle productiviste : Des paysans désarmés, un environnement dégradé, une souveraineté perdue

Placée dans le cadre d'un pays aux dimensions limitées (196 700 km²) avec une forte croissance démographique (5 millions d'habitants en 1970 à plus de 10 millions après 2000) et un climat sahélien semi-aride, l'agriculture sénégalaise qui était basée sur l'arachide comme principale culture de rente, est, depuis le début des années 70, dans une profonde crise.

L'agriculture sénégalaise a été marquée par un processus de domination qui a mis les paysans en situation de dépendance, ne leur permettant pas de s'approprier par eux-mêmes les conditions d'une modernisation progressive. Cette dépendance économique, sociale et politique s'est manifestée par divers modes d'exploitation qui ont engendré des processus d'appauvrissement des ressources, la perte des repères d'identité et l'exode rural.

I- D'une agriculture d'autosubsistance contrôlée par les paysans à l'échec de l'application du modèle productiviste

La société précoloniale, où des peuples ont réussi à investir le territoire du Sénégal en gérant de manière optimale et pérenne les ressources naturelles, est caractérisée par une agriculture de subsistance non monétarisée mais ayant des savoirs importants et

une démarche d'expérimentation paysanne. Des tensions importantes entre les peuples issus des diverses migrations vont permettre à la colonisation sa pénétration à partir de 1852.

II.1- La colonisation et le développement de la monoculture de l'arachide

Dès le début du 19^{ème} siècle, des plans de colonisation agricoles se succèdent au Sénégal pour y développer des cultures destinées à l'exportation. C'est pourtant l'arachide en culture pluviale qui va triompher au 20^{ème} siècle.



Préparation d'un champ d'arachide

Les politiques coloniales modifient peu les techniques de production de l'agriculture familiale qui restent manuelles et extensives, mais l'utilisation de la main d'œuvre s'intensifie afin de cultiver des surfaces plus importantes. Cette « agriculture minière » de l'arachide se fait au détriment de la production céréalière, par l'occupation des jachères. Elle se traduit par une dégradation des sols et fragilise la sécurité alimentaire des familles.

II.2- Les tentatives de socialisation de l'économie agricole: 1958-1966

A partir de 1958, le gouvernement socialiste de Mamadou Dia initie un plan de développement économique et social. Une plus grande attention est accordée à la production de mil et de riz pour assurer l'indépendance alimentaire du pays. Le plan prône un développement de type communautaire et intégré, basé sur l'organisation des producteurs en coopératives appuyées et encadrées par les services de l'animation rurale et les centres d'expansion rurale (CER).

Une politique ambitieuse de formation des techniciens et des paysans est élaborée et des structures de formation professionnelle agricole sont créées. Le nombre de coopératives augmente : de 100 en 1959 à 1100 en 1962.

II.3- Les politiques productivistes : 1966-1979

Dès 1964, des opérations d'intensification de la production d'arachide visant l'augmentation des surfaces et des rendements vont être mises en œuvre. Elles reposent sur la diffusion de paquets technologiques (semences améliorées, matériel agricole, engrais et pesticides).

La fin des tarifs préférentiels dont bénéficiait l'arachide sénégalaise sur le marché français devait, à partir de 1967, entraîner une perte de revenus d'exportation de l'ordre de 20%. Une réforme administrative s'est alors imposée. Il fallait impliquer les populations dans la gestion des terroirs, à travers les premières expériences de gestion décentralisée et la création de communautés rurales en 1972, mais les ressources financières et humaines ne leur permirent pas de remplir leur objectif.

Dans les années 70, on aboutit au système d'encadrement du monde rural suivant :

- Les directions techniques ont pour fonctions la collecte et le traitement de l'information, la surveillance sanitaire du bétail et des cultures, le contrôle forestier...;

- La recherche agricole est confiée à l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) ;
- Les sociétés régionales de développement rural (SODEVA, SAED, ...) à statut public, évoluent vers la promotion d'un développement rural intégré ;
- L'Office national de commercialisation et de développement (ONCAD) est chargée de l'approvisionnement des producteurs en intrants subventionnés, du monopole de la commercialisation des grands produits et de l'encadrement des coopératives agricoles ;
- La Banque nationale de développement du Sénégal (BNDS) fournit le crédit et participe au financement de la commercialisation des produits agricoles ;
- La Caisse de péréquation et de stabilisation des prix (CPSP) organise la péréquation entre les produits de rente et les produits importés;
- L'Etat est très présent dans l'administration des sociétés de production des intrants et de transformation des produits agricoles (huile d'arachide, égrenage du coton, rizerie)

La production cotonnière au Sud-Est du pays

Le coton a été la seconde culture de rente après l'arachide. La culture du coton se pratique sous pluie (entre 600 et 900 mm) au Sud-est du pays. Depuis 1974, la filière cotonnière est encadrée par la Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX) qui prend en charge l'approvisionnement en intrants à crédit, l'égrenage et la commercialisation jusqu'au stade du marché international. La production de coton n'a jamais dépassé les 50 000 tonnes au Sénégal.

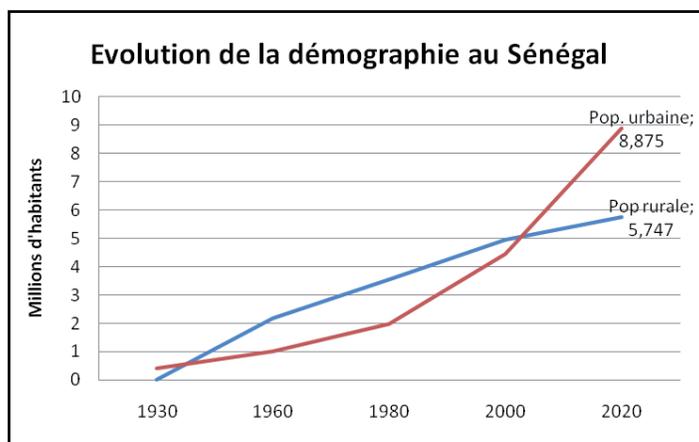
Jusque dans les années 80, le marché international était favorable au coton africain et cela se traduisait sur le terrain par des programmes d'intensification de la production : forte subvention de matériel agricole et d'intrants chimiques.

Les producteurs, peu instruits et peu formés, ont progressivement abandonné les pratiques traditionnelles qui permettaient le renouvellement de la fertilité des sols et ont utilisé les pesticides chimiques sans prendre toutes les précautions nécessaires. Ces produits, hautement toxiques, ont eu des effets très néfastes sur la santé humaine et environnementale. Après une période de croissance, les sols fatigués n'ont plus fourni de bons rendements, tandis que les cas d'intoxication mortels ou graves ne cessaient d'augmenter. A ces problèmes, se sont ajoutées les contraintes du marché international.

La mise en place de l'agriculture irriguée dans la Vallée du fleuve Sénégal

Les systèmes traditionnels de production agricole de la vallée se sont construits autour d'une complémentarité entre l'espace et le temps : aux cultures céréalières et paturages sous pluie dans les hautes terres du *jeeri*, se succédaient les cultures (sorgho, maïs, niébé, patate douce) et pâturage de décrue dans les basses terres du *waalo*.

A la fin des années 70, les pluies et les crues ont fortement diminué. La sécheresse allait simplifier les choses, en permettant aux «développeurs» de faire comme si les systèmes de production traditionnels de la Vallée appartenaient désormais au passé ; l'avenir c'était l'agriculture irriguée. A partir de 1973, la Société d'Aménagement des terres du Delta (SAED) étend ses actions à toute la Vallée.



Les changements intervenus au cours des années 80 (pluviométrie plus importante, durcissement des conditions d'accès au crédit, retrait des subventions...) et la nouvelle politique préconisant le désengagement de l'Etat a accru les inégalités entre les paysans.

II.4- Les politiques d'ajustement structurel : De 1979 à nos jours

A partir de 1977, le prix de l'arachide va connaître une baisse continue, entraînant l'effondrement progressif de la filière, alors principale source de devises agricoles du Sénégal.

Les politiques d'ajustement structurel ont commencé en 1979, suite à la baisse prolongée des cours des matières premières agricoles et l'augmentation du prix des intrants (choc pétrolier de 1972), prix qui a encore augmenté avec la dévaluation du franc cfa en 1994.

Progressivement l'Etat va se désengager de tous les aspects marchands de la production agricole avec la liquidation de l'ONCAD en 1980. Puis, en 1985, la Nouvelle Politique Agricole va démanteler le système d'encadrement du monde rural qui est remplacé par un système plus souple appelé Conseil Agricole. En 1995, le Programme d'Ajustement structurel du Secteur Agricole (PASA) approuvé par la

Banque mondiale va entraîner la libéralisation des importations de riz, puis la privatisation de la Société Nationale (SONACOS) en 2005.

Les accords négociés par le Sénégal avec les institutions internationales comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ont également contribué à affaiblir le secteur agricole du pays à travers la réduction des protections et des aides de l'Etat au niveau du marché national et des exportations. La production de riz qui avait commencé à augmenter légèrement dans les années 80 est à nouveau en baisse depuis la libéralisation des importations.

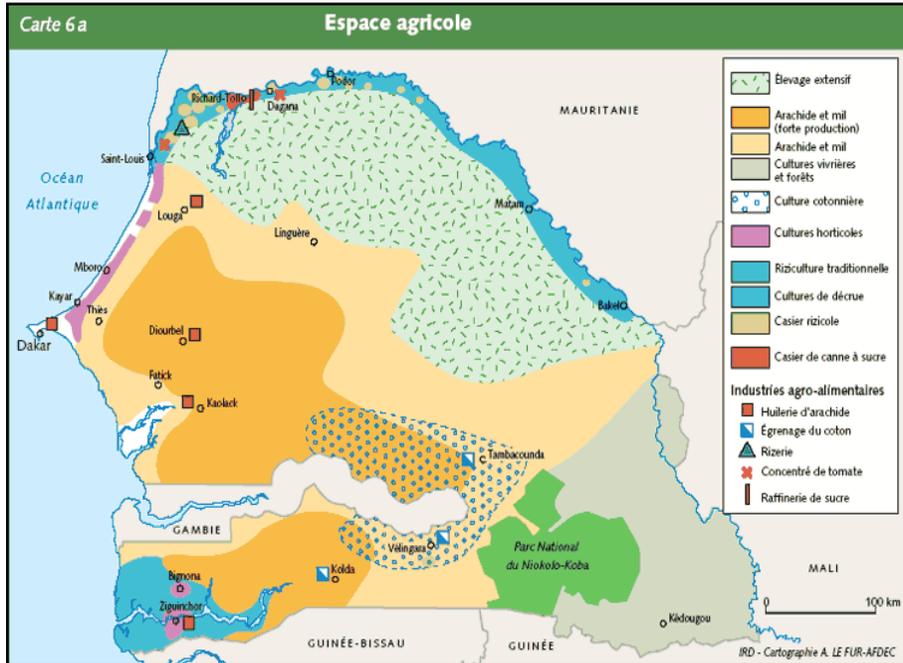
Les politiques d'ajustement structurel ont fortement amplifié le processus d'appauvrissement du monde rural. Ce sont les zones d'agriculture pluviale et d'élevage transhumant qui sont les plus touchées, entraînant un exode important, surtout des jeunes, privant l'agriculture d'une part essentielle de ses forces vives et sans doute de ses capacités à innover.

Dans le Delta du Fleuve où sont concentrés les deux tiers des périmètres de la SAED, l'intensification de la production, couplée à un mauvais dispositif de drainage entraîne une pollution et une salinisation des terres qui engendre à son tour une baisse des rendements. Les problèmes de remboursement des crédits se font durement sentir, suite aux difficultés de commercialisation des produits. Dans la Vallée, les paysans décident d'abandonner une grande partie des périmètres pour retourner à l'agriculture de décrue.

Au Sénégal Oriental, depuis 1998, la chute des cours mondiaux de la fibre et l'augmentation du prix des intrants ont progressivement plongé la SODEFITEX dans des difficultés. Les filières textiles sont asphyxiées par la concurrence asiatique.

A travers tout le Sénégal, les paysans réagissent ; ils mettent en œuvre diverses stratégies de survie : diversification des cultures (pastèque, manioc, bissap, sésame, maraîchage, arboriculture fruitière) et des activités (cueillette, petit commerce, transformation, artisanat) en mettant parfois à mal les ressources naturelles de leur terroir.

Carte : Les espaces agricoles, IRD 1988



Des barrages mal valorisés

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) annonce en 1973 son projet de construction de barrages : Manantali et Diama. Malgré les nombreuses controverses sur leur utilité, ils sont achevés en 1988 grâce à un emprunt de 136 milliards de FCFA.

De 1987 à 1990, l'*Institute for Development Anthropology* (IDA), mène une recherche qui va démontrer qu'à surfaces égales, les cultures de décrue offrent un meilleur rendement que les cultures irriguées. L'étude défend l'idée d'une crue permanente contrôlée, mais l'OMVS

a opté pour les cultures irriguées dans l'objectif de mieux rentabiliser les investissements.

Les conséquences de ce choix sont désastreuses : la suppression de la crue entraîne la dégradation des écosystèmes naturels et le bouleversement des systèmes agropastoraux existants, mettant l'agriculture familiale paysanne en péril. Malgré tous ces constats, les programmes d'aménagement de la SAED se poursuivent. D'après la Banque mondiale, il est clair que la sécurité alimentaire sera assurée par des investissements massifs dans la riziculture irriguée.

Le passage à l'agriculture irriguée est accompagné du même package technologique que celui destiné à l'intensification des cultures de l'arachide et du coton. Les herbicides, principalement utilisés dans la riziculture et les pesticides appliqués sur les légumes se retrouvent dans la région du fleuve Sénégal. La contamination de l'eau et des aliments par ces produits très toxiques pose un véritable danger pour la santé de la population.

Le développement de la production horticole

Du fait de ses caractéristiques écologiques particulières (nappe phréatique peu profonde), les Niayes sont devenues la plus grande zone de production horticole du Sénégal. La production maraîchère n'a pas non plus bénéficié d'une véritable politique malgré les possibilités d'exportation qui ont été peu exploitées pour plusieurs raisons : absence d'enceintes frigorifiques de stockage, limitation du fret aérien, normes de production, ...

Il faut cependant reconnaître le développement d'une agriculture périurbaine populaire intensive. Progressivement, elle s'est dessinée, pour les petits producteurs, comme une alternative aux cultures traditionnelles de rente en crise. Participant de manière notable à l'approvisionnement des zones urbaines, elle trouve ses limites dans l'utilisation incontrôlée de produits phytosanitaires dangereux.

D'autre part, la poussée démographique des villes engendre une pression sur les ressources naturelles et foncières qui deviennent une source de préoccupation pour le contrôle et l'utilisation stratégique de l'espace. Le phénomène est particulièrement visible dans les Niayes du Sud où les besoins fonciers pour l'habitat rognent de plus en plus les espaces agricoles.

11.5 - La situation actuelle : l'enjeu de la gouvernance locale pour retrouver la souveraineté alimentaire et réduire l'exode rural

Par rapport à la situation décrite précédemment les changements suivants sont intervenus :

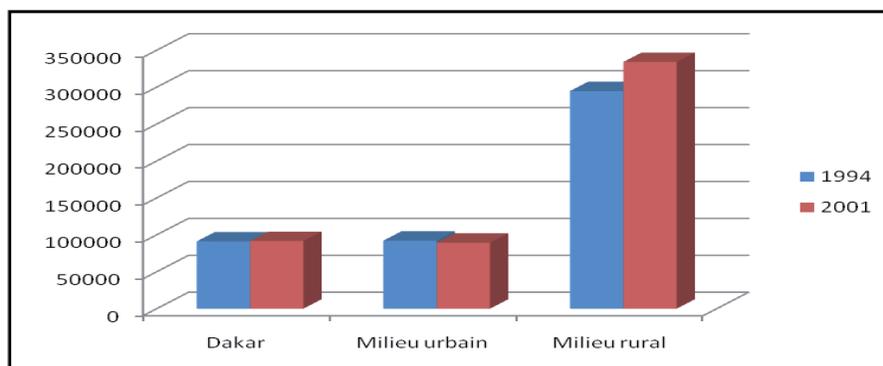
Les changements politiques intervenus depuis 1996

- A partir de 1996, l'application de la loi sur la décentralisation permet aux populations, à travers leurs organisations de base et leurs élus de commencer à apprendre à participer aux décisions locales afin d'infléchir les politiques ;
- L'alternance politique a rendu confiant les investisseurs et, à l'aide internationale se sont donc ajoutés les transferts des migrants et les investissements dans le secteur du tourisme et de l'immobilier qui font effet de levier sur toute l'économie sénégalaise, mais profitent d'abord au développement spéculatif de Dakar et des grandes villes ;
- Sur le plan agricole, des organisations paysannes sont apparues au niveau national (CNCR, FONGS, confédération nationale, force vive, plate-forme) émergeant comme des interlocuteurs de l'Etat en cherchant à l'influencer : par exemple, en participant à l'élaboration de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale qui trace pour de nombreuses années les contours des interventions de l'Etat.

Une pauvreté plus forte en milieu rural

Entre 1994/1995 et 2001/2002, l'indice de pauvreté était passé de 61% à 48% correspondant à une baisse relative de 16%. En milieu rural, 65% des individus et 57% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Tableau : Ménages pauvres et incidence de pauvreté selon le milieu



Source : Direction de la Prévision et de la Statistique et Banque Mondiale

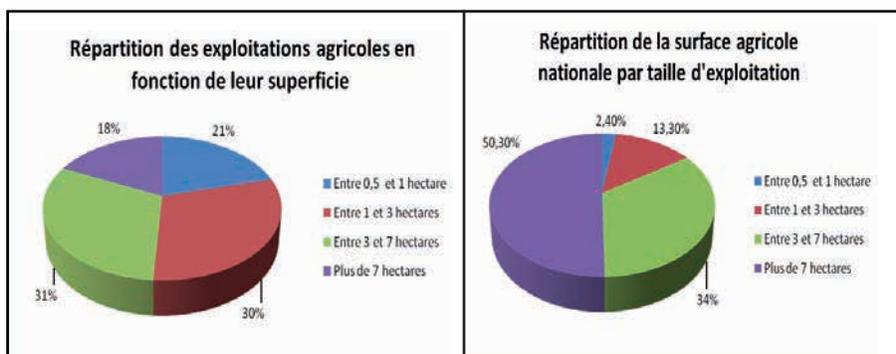
Une pression démographique qui reste importante

La population rurale va continuer à s'accroître, faisant pression sur la demande foncière, mais l'augmentation de la population urbaine va augmenter la demande dans tous les produits alimentaires, notamment d'origine carnée.

L'estimation des surfaces des terres et de leurs usages, laisse une marge de disponibilité foncière estimée par Ibrahima Sène, à 3,8 millions d'hectares.

Une agriculture largement dominée par des microexploitations

En 2000, la répartition des exploitations agricoles estimait la superficie emblavée à 1 777 684 hectares pour 437 000 exploitations agricoles (E.A.), soit une surface moyenne de 4,3 hectares par exploitation. Mais cette répartition montrait des inégalités importantes avec 51% des exploitations de moins de 3 hectares.



Source Ibrahim Sène. Fondation Gabriel Peri

Les politiques agricoles de l'alternance depuis 2000

Avec l'Alternance, les efforts de concertation avec les représentants du monde rural consentis par l'Etat entre 1997 et 2000, ont été oubliés, jusqu'en 2002 où, la publication d'un projet de loi d'orientation agricole en faveur d'une libéralisation accrue de l'agriculture (privatisation des terres, mise en place de pôles agrobusiness...) a ravivé les polémiques.

Après deux ans de concertation, la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale a été votée en 2004. Cette loi constitue une opportunité pour le développement du monde rural dans la mesure où :

- elle reprend le concept de souveraineté alimentaire ;
- elle prend en compte la protection sociale des ruraux, l'éducation et la formation ;

- elle favorise les concertations et la création d'interprofessions ;
- elle reconnaît l'exploitation agricole familiale ; et
- elle répond à l'enjeu de fixer des populations en zone rurale en améliorant les performances de l'agriculture pour alimenter une population urbaine croissante.

En dépit de cette ouverture positive pour l'agriculture paysanne, il demeure dans la loi des intentions qui méritent d'être précisées par des décrets d'application.

Durant cette même période (2002-2003), une grande sécheresse a frappé le pays, générant une crise alimentaire d'envergure nationale qui a nécessité la distribution de denrées alimentaires. Malgré une augmentation de la production céréalière depuis les années 2000, le déficit vivrier du Sénégal s'élève à 1,3 millions de tonnes de céréales en 2008.

Face à ces difficultés, le Président de la République a initié une série de programmes spéciaux pour stimuler le secteur agricole : le programme maïs en 2003, manioc en 2004, le plan de Retour des Emigrés Vers l'Agriculture (REVA) en 2005, etc. Avec la GOANA, le Président vise la relance des productions vivrières. L'atteinte des objectifs de production déclinés par ces initiatives implique l'utilisation massive d'intrants chimiques, de semences améliorées, de matériel et d'aménagements agricoles coûteux.

Bien que ce modèle d'agriculture basé sur l'énergie pétrolière soit condamné à disparaître, les politiques ne semblent pas le remettre en question. Pourtant, les producteurs fortement endettés, n'ont plus les moyens de valoriser leurs terres.

Pendant ce temps, le Gouvernement promeut l'agrobusiness en mettant des terres à disposition des notables, et même, de grandes puissances comme la Chine.

1.7- Les forces en jeu pour le changement

Le gouvernement, partagé entre l'agrobusiness et la prise en compte des préoccupations paysannes

Bien que les politiques productivistes aient contribué à réduire la pénibilité du travail avec l'introduction de la culture attelée et l'utilisation des intrants chimiques, les prix d'achat aux producteurs ne permettent pas de compenser la dégradation des terres qui entraîne une baisse continue des rendements et par conséquent, des revenus des producteurs. Ces facteurs créent des conditions qui favorisent le départ des jeunes vers la ville à la recherche de travail.

Une des principales erreurs de ces politiques a été de ne pas considérer le paysan comme un acteur central du développement ayant sa vision, ses savoirs et ses savoir-faire. Les approches technicistes ont très peu pris en compte les préoccupations des paysans, leur mode de production, les structures économiques, culturelles et sociales dans lesquelles ils évoluent. Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant qu'ils aient simplement subi les évolutions et révolutions qui leur étaient imposées sans y adhérer réellement.

L'organisation des paysans, enjeu de la modernisation, face au changement d'échelle

Depuis les années 70 un nouveau modèle d'agriculture familiale émerge. Il a été appuyé par les ONG qui cherchent à améliorer la structuration du monde rural.

Les limites à l'émergence d'organisations paysannes fortes sont le taux d'analphabétisme élevé des paysans, leur faible culture politique, l'attachement à certaines traditions obsolètes et la faible place accordée aux jeunes. La faible structuration du monde rural amène les paysans à continuer à aborder le marché sans organisation, et les principaux bénéficiaires de l'accroissement de la demande demeurent les transporteurs et les commerçants.

Dans la situation actuelle, la logique d'autosubsistance ne peut plus exister. Les productions locales ne suffisent plus à régler les besoins essentiels. Alors, quatre logiques s'imposent :

- la diversification des cultures, à l'image de ce qui se fait dans les zones d'intervention de Pronat est devenue une nécessité ;
- la valorisation des produits, en développant les capacités de transformation de façon à permettre aux producteurs de jouir davantage de la plus-value ;
- la régulation du marché local en planifiant les productions en fonction de la demande et en disposant de fonds de roulement pour préfinancer l'achat aux producteurs ;
- le financement des moyens de production par des systèmes mutualistes adaptés.

Le financement des intrants est actuellement le principal facteur économique de changement du monde rural. Il repose sur un système de crédit qui est souvent contrôlé par les commerçants. Le financement de la modernisation de l'agriculture exige une meilleure négociation de la répartition de la valeur ajoutée entre paysans, transporteurs et commerçants.



Filière « riz ASD », produit à Guédé et vendu dans les supermarchés Casino de Dakar

2. Les scénarii pour l'avenir de l'agriculture

Face aux grands bouleversements que connaît l'agriculture sénégalaise, les interventions d'ENDA Pronat visent à apporter des alternatives qui s'inscrivent dans un nouveau concept : l'Agriculture Saine et Durable.

2.1- La diversité du positionnement social et économique des paysans, obstacle à l'émergence d'une stratégie commune

L'**enjeu général** pour les paysans est de créer un modèle relativement flexible qui garantisse la sécurité alimentaire, l'amélioration des conditions de vie, la pérennité de l'environnement et des changements socioculturels internes donnant une plus grande place aux jeunes.

Par rapport à cet enjeu et suivant les contextes locaux et les influences extérieures, trois types de groupes de pression cohabitent :

- 1) la chefferie et les notables qui contrôlent de fait le foncier et souvent encore l'organisation sociale, religieuse et politique des villages,
- 2) une classe plus dynamique qui s'appuie sur les organisations faïtières, et se trouve souvent à la base de changements économiques ;
- 3) une structuration du monde rural sur la base d'associations villageoises ou de groupements de producteurs où les femmes et les jeunes développent des dynamiques alternatives aux notables locaux ils restent généralement liés.

Le concept stratégique des organisations de producteurs est généralement de partir de la base, du groupement, du village ou de l'exploitation familiale, de remonter par les unions vers les fédérations et

les organisations nationales, afin de favoriser l'adoption de modèles plus productifs, une concertation locale et l'amélioration des services de base.

2.2. Quatre types de stratégies de développement de l'agriculture pour les paysans

Type 1. Les stratégies d'autosubsistance et de déconnexion par rapport au marché.

A partir d'une logique d'autosubsistance et de résistance culturelle, des paysans ou même des communautés peuvent décider du renforcement de leurs capacités afin de maîtriser leur terroir en vue d'assurer l'autosuffisance et limiter les échanges avec le marché au minimum nécessaire. Cela suppose généralement une maîtrise du foncier au niveau du village, le traitement d'aires géographiques préservant les équilibres écologiques et une recherche sur l'amélioration des systèmes de production par des moyens propres.

Type 2. Les stratégies d'auto-organisation paysanne

A partir d'une prise de conscience de la détérioration des conditions de vie et des processus d'appauvrissement, des collectifs de paysans peuvent se constituer en associations déclarées afin de défendre leurs droits, rechercher des solutions à leurs problèmes et les mettre en œuvre. Généralement ces collectifs s'élargissent afin de pouvoir atteindre une masse critique leur permettant d'avoir un pouvoir économique (organisation de la microfinance locale, négociation sur la commercialisation des produits et les achats, etc.) et politique (influence sur le Conseil Rural, etc.). La mise en œuvre de ces stratégies suppose des apprentissages importants avant que ces initiatives trouvent leur autonomie.

Type 3. Les stratégies de professionnalisation des agriculteurs

A partir d'une motivation pour développer un système de production sur le modèle d'agriculture technico-scientifique en vue de produire pour un marché, des personnes qui peuvent être des paysans, d'anciens émigrés, des fonctionnaires ou des investisseurs privés décident, en fonction de leurs moyens de créer une exploitation. Parfois le mode d'organisation peut être collectif et prendre la forme d'un groupement ou d'une Société de capitaux.

Type 4. Les stratégies d'organisation et de production par filière.

Cette approche ancienne a pris diverses formes suivant les contextes nationaux parmi lesquelles, deux principales :

- Une agriculture industrielle intégrant les producteurs comme salariés dans des exploitations qui fournissent des produits à des usines de transformation qui les vendent à des commerçants ou les exportent directement. C'est cette stratégie qui risque de transformer les paysans en ouvriers agricoles sur leurs propres terres, en étant, souvent mal rémunérés.
- Une agriculture paysanne organisée sur une base familiale ou de petits collectifs assurant sur une partie de leurs terres une production sur la base d'instructions et d'intrants fournis par une structure d'encadrement et/ou un industriel qui assure la transformation et la commercialisation à des commerçants ou l'exporte directement. Ceci entraîne la faiblesse des paysans dans les négociations des prix aux producteurs.

Dans les deux cas, les bénéfices sont partagés entre l'Etat et des investisseurs qui peuvent être des opérateurs privés ou des institutions internationales de financement.

2.3- Les hypothèses pour un scénario alternatif

L'objectif général d'ENDA Pronat est le maintien d'une agriculture paysanne dans un système agroécologique équilibré, jouissant de services de base en obtenant des revenus suffisants pour satisfaire les besoins des populations et en fournissant à la ville les biens alimentaires nécessaires.

Bien que cet objectif réponde à la fois aux besoins des populations et aux attentes de l'Etat, le défi est de faire de celui-ci une vision politique explicite de l'Etat et des exploitants agricoles.

L'hypothèse stratégique est d'adopter une approche globale afin de :

- moderniser l'agriculture dans le respect des équilibres agroécologiques en améliorant les rendements pour satisfaire les besoins des populations ;
- appuyer les collectivités locales à se doter des services de base (éducation, formation, artisanat de service, santé, crédit, transports, etc.) ;
- organiser les filières de commercialisation et de transformation des produits afin que la fixation des prix et la répartition de la valeur ajoutée soient équitables et améliorent les revenus des petits producteurs.



PARTIE III

Promotion de l’Agriculture Saine et Durable (ASD), d’une approche thématique à une approche globale

La démarche d’anticipation d’Enda sur les questions environnementales, a donné lieu à la constitution d’équipes travaillant sur des thématiques liées aux causes de la détérioration de l’environnement. Parmi ces causes, l’utilisation des pesticides dans l’agriculture est apparue comme un des premiers facteurs de risque sanitaire pour l’environnement et les êtres vivants. L’étude «Les pesticides au Sénégal, une menace?», menée en 1982 par Paul Germain et Abou Thiam, a révélé une utilisation non conforme de pesticides extrêmement dangereux par les paysans, due à la faible capacité, à l’ignorance et à l’analphabétisme des paysans qui empêchent l’accès à toute information utile. A cela s’ajoute le faible contrôle de l’Etat sur les flux de pesticides à l’intérieur du pays (conditions de stockage, manutention et commercialisation).

Sur la base de ces constats, l'équipe Enda Pronat (Protection Naturelle des cultures) a démarré ses premières activités de sensibilisation et d'information auprès des paysans, des instituts de recherche et des techniciens des structures d'appui de l'Etat.

Par la suite l'intervention d'Enda Pronat a évolué de la sensibilisation sur les dangers des pesticides vers une approche globale et intégrée pour la promotion d'une agriculture saine et durable c'est-à-dire une agriculture paysanne qui préserve la santé humaine, animale et environnementale tout en générant suffisamment de ressources capables d'améliorer les conditions de vie des populations et la postérité.

Ce modèle d'agriculture sous-tend la réappropriation de la gestion de leur terroir par les populations et leur participation pleine et entière à l'élaboration des politiques.

Cette histoire est inscrite dans un processus permanent de recherche-action avec les paysans, appuyée par les partenaires institutionnels de la recherche et du développement qui est racontée dans ce document par des personnes qui l'ont vécu de l'intérieur.

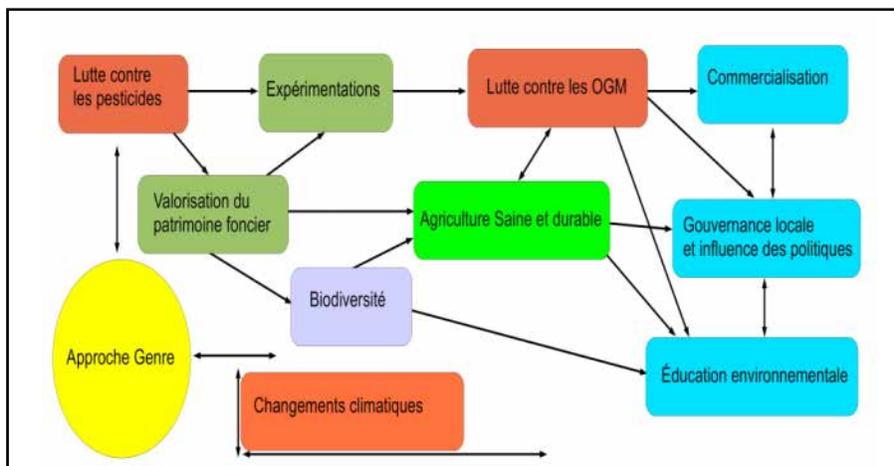


Schéma I : Le processus principal de changement de l'histoire d'ENDA Pronat

Les outils et démarche de la recherche-action participative

La recherche-action participative permet d'encourager, de stimuler la recherche paysanne. Elle intègre des acteurs aussi différents que les scientifiques, les paysans et les élus et s'appuie, dans une démarche que nous appelons « **approche-village** », sur différents outils :

Les échanges interpayans et les ateliers d'échanges d'expériences. Les échanges permettent de valoriser les expériences à travers ce qu'on voit, ce qu'on dit et entend (témoignages) et ce qu'on fait. C'est la méthode d'éducation alternative la plus forte, car elle part de la valorisation de l'activité individuelle ou d'un groupe pour apporter une réponse à une situation insatisfaisante. Elle se nourrit autant des réussites, que des échecs. La résolution de problèmes est le centre de la démarche de recherche-action car le problème est une ressource dans la recherche-action.

Les outils de diagnostic participatif. Ils mettent les paysans en position de diagnostic par rapport aux situations vécues pour qu'ils identifient eux-mêmes les problèmes qui entravent leurs conditions d'existence et les ressources disponibles ; envisagent des initiatives et des solutions aux problèmes. L'analyse des problèmes cherche à identifier leurs causes et les facteurs qui les entretiennent, afin d'en déduire des solutions radicales hiérarchisées en fonction des ressources et capacités disponibles.

Les outils de communication La communication crée le rapprochement des acteurs et stimule la dynamique de recherche de l'information auprès des autres partenaires (institutions de recherche et/ou de développement, ONG, autres producteurs etc.). La stratégie de la communication est basée sur l'identification

et le renforcement des outils de communication maîtrisables et la capitalisation des acquis par les paysans (montage diaporama, vidéo, récits, images,...). Ces éléments sont fortement utilisés comme outils de communication et de sensibilisation.

Les modèles alternatifs d'éducation. Les CEP, les travaux de lutte antiérosive, les poulaillers-écoles, les jardins scolaires, etc. sont autant de dispositifs d'apprentissage dans l'exercice très proches des conditions réelles de production.

Les outils du suivi. La démarche de recherche-action, procède par identification d'hypothèses et de procédures d'expérimentation. Il est donc important de préciser d'emblée les indicateurs de résultats des expérimentations envisagées tout comme les indicateurs d'impacts. Les indicateurs d'impacts sont articulés autour des domaines où on souhaite apporter des changements. Ils sont identifiés et mesurés lors du diagnostic de la situation de départ pour servir de référence quand on mesurera les changements opérés. Une évaluation participative à mi-parcours peut être organisée afin de permettre aux acteurs d'apprécier le niveau d'exécution des activités planifiées, identifier les faiblesses et les dérives et prendre des mesures correctives en temps opportun.

Ces outils ne peuvent être pleinement efficaces que s'ils tiennent compte de **l'approche village**. Elle consiste à mobiliser l'ensemble des acteurs villageois, femmes, hommes, jeunes pour diagnostiquer leur vécu, partager les informations, restituer et analyser les résultats, nommer des responsables et prendre des décisions. Elle constitue un outil de veille dans la vie des fédérations.

Historiquement les interventions de Pronat en milieu rural ont commencé par une approche sectorielle des problèmes en s'attaquant d'abord aux dangers créés par une utilisation abusive et incontrôlée

des pesticides chimiques. A l'époque, les cas d'empoisonnement aux pesticides constituaient un véritable problème de société car fréquemment relayés par la presse. C'est alors que l'organisation s'est lancée dans un vaste programme de sensibilisation/formation des populations des zones à forte propension à la consommation de pesticides.

Après quelques années d'exercices, l'expérience a très vite démontré les limites d'une approche sectorielle de la question. La diversité et la complexité des facteurs qui déterminent les conditions d'acquisition et d'utilisation des pesticides sont telles qu'il est impossible de trouver une solution viable sans prendre en compte les autres facteurs du milieu non directement liés aux pesticides. L'imbrication des problèmes était telle que la question des pesticides devait être perçue comme un élément d'un ensemble complexe et intégré de facteurs interdépendants et interagissant en permanence.

Cela explique l'évolution de la démarche de Pronat qui est parti d'une simple sensibilisation sur les dangers des pesticides pour devenir une approche globale, systémique qui s'intéresse à des domaines aussi variés que le foncier, le genre, l'économie ou l'éducation.

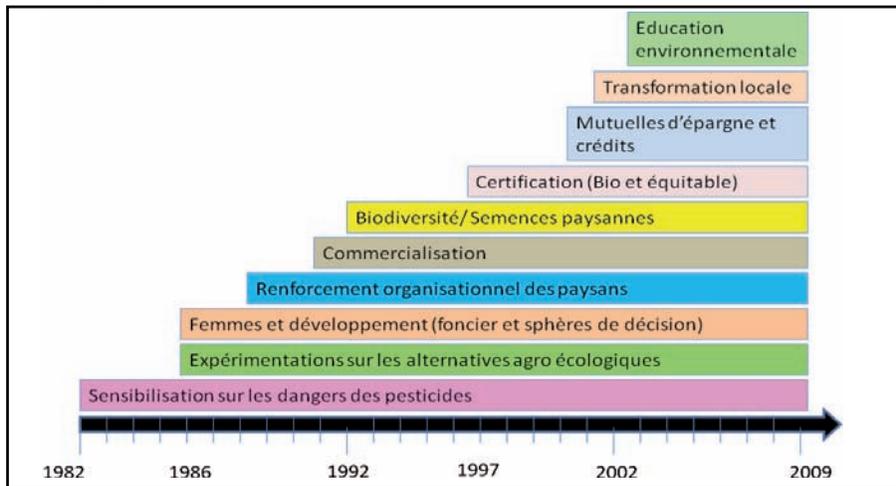


Schéma 2 : Evolution de Pronat, d'une thématique vers une diversité de thématiques

Après une vingtaine d'années de recherche-action en milieu paysan, une analyse rétrospective du parcours de Pronat a permis d'identifier huit axes d'évolution ou processus que nous appelons lignes de force.

- 1) De la sensibilisation sur les dangers des pesticides aux premiers essais agroécologiques.
- 2) Du renforcement des capacités techniques en agroécologie au développement des compétences
- 3) Du renforcement organisationnel à l'autonomisation des fédérations
- 4) Des échanges locaux au plaidoyer national et international
- 5) De la nécessité de la maîtrise des filières de commercialisation
- 6) Renforcement des compétences des femmes : du foyer à la gouvernance locale.
- 7) De l'école à la communauté éducative.
- 8) De la reconquête de la gouvernance à la souveraineté

De ces huit lignes de force, Pronat a extrait un objectif global centré sur la **reconstruction d'un système agricole sain et durable** en travaillant au rééquilibrage des éléments structuraux qui le fonde (social, économique et environnemental). Une agriculture qui nourrit et valorise les hommes, apporte des revenus suffisants pour assurer l'épanouissement des nouvelles générations, tout en préservant les ressources naturelles et la santé humaine, animale et environnementale.

I- De la sensibilisation sur les dangers des pesticides aux premiers essais agroécologiques

Après les premières actions de sensibilisation sur les dangers des pesticides, M. Germain, fondateur de Pronat, a fait une publication en 1982 puis adressé une communication internationale sous forme d'alerte. Un an après, un réseau de 175 personnes/organisations originaires de 63 pays était constitué. Le **Réseau Mondial pour**

le Contrôle des Pesticides ou PAN (Pesticide Action Network) était né. Pronat, membre fondateur, fut chargé de la coordination de la branche africaine (PAN – Afrique) de ce réseau de 1982 à 1996. Par la suite, le réseau est devenu autonome et continue de s'investir, jusqu'à nos jours dans la sensibilisation sur les dangers des pesticides sur la santé et l'environnement en soutien au plaidoyer international.

Les premiers membres du réseau furent des institutions, des chercheurs et des universitaires. Paradoxalement, les paysans, principaux victimes des pesticides n'ont pas été associés ni au réseau encore moins aux premières réflexions. C'est alors que Pronat a choisi de s'investir pour aider à trouver une interface communicationnelle entre les paysans victimes des pesticides et les scientifiques/chercheurs.

I.I- Les premiers ateliers permettent d'échanger sur les constats et de réfléchir sur les alternatives

Ainsi les premières enquêtes et les échanges entre les premiers groupes de contacts, les ONG (MFR, AJAC) et les instituts de recherche scientifiques (ISRA, ORSTOM ...) commencent (1982 à 1986). Ce qui a permis d'identifier des groupes organisés, ainsi que de répertorier les pesticides utilisés, les problèmes et les difficultés.

Ces enquêtes ont montré une prise de conscience des populations des dangers qui les guettent tout en regrettant le passé comme l'atteste ce témoignage de Mael Sogue de Potou et Diara Diouf de Berr «...*la terre fertile nourrissait tout le monde et les gens étaient en bonne santé. Aujourd'hui les rendements baissent, les ravageurs sont de plus en plus nombreux et les traitements sont devenus plus fréquents avec des produits plus nocifs. Les accidents mortels et l'apparition de nouvelles maladies sont de plus en plus fréquents*». »

Ces ateliers ont permis de mettre en évidence plusieurs points :

- La perception la plus répandue chez les techniciens agricoles à l'époque, à savoir, que l'usage des pesticides est incontournable pour l'intensification agricole et l'atteinte des objectifs d'autosuffisance alimentaire.

- La législation des pesticides au Sénégal et en Afrique n'était ni claire ni vulgarisée auprès du grand public.
- Le contrôle des flux de pesticides tout comme les normes de leur utilisation (doses, spécificité des produits, normes de conditionnement, transport et stockage, etc.) échappaient aux paysans et aux institutions chargées de l'encadrement.
- Plusieurs recettes contre les ravageurs avec des produits naturels ou alimentaires moins nocifs étaient connues des paysans mais n'ont fait l'objet d'aucune diffusion auprès du grand public.
- Très peu d'essais d'envergure ont été tentés pour tester les recettes évoquées par les participants aux rencontres pendant les ateliers.

1.2- Les premières expérimentations avec les femmes

Pendant les ateliers d'information et de formations sur les dangers liés à l'usage des pesticides, des alternatives à ces produits ont souvent été proposées par les techniciens et les paysans eux-mêmes; et dans les années 1986, Pronat a pensé important d'en tester la faisabilité.

Les femmes ont été les premières à s'engager dans ces expérimentations, en tous les cas elles étaient plus sensibles aux problèmes des pesticides et plus ouvertes à l'innovation.

Les expérimentations ont connu du succès les deux premières campagnes de production. Du coup elles se sont heurtées à des problèmes d'eau, de fertilité des terres, bref, les terres qui ont été affectées n'étaient pas appropriées aux cultures maraichères.

La même expérience a été conduite avec le groupement des femmes de la vallée du Fleuve Sénégal de 1987 à 1989. Là aussi le groupe de femmes a été confronté à l'absence de moyens de contrôle des crues du fleuve et la divagation du bétail. C'est à partir de ce moment que l'accès des femmes au foncier est devenu un axe de recherche dans les activités de Pronat.



Production de semences maraîchères avec les productrices de la FAPD

Ces expériences avec les femmes auront permis de susciter un débat dans les villages sur la faisabilité d'une agriculture sans pesticides ni engrais. Avec l'analyse des résultats, il apparut que la lutte contre les pesticides n'était qu'un aspect de l'agroécologie. La fertilité, la gestion de l'eau, etc. sont d'autres éléments dont l'absence de maîtrise compromettait gravement le succès des cultures. D'où l'élargissement de la recherche aux autres aspects. C'est alors que, s'interrogeant sur les compétences de ses ressources humaines, Pronat a décidé de participer au cours de formation sur l'agroécologie organisé en 1991 par le CIEPAD à Montpellier (France). Ce cours a permis le franchissement d'une étape décisive dans la recherche-action en milieu paysan menée par Pronat. De ce cours, nous avons tiré des enseignements très forts :

- l'agroécologie est tout un ensemble de pratiques et l'homme est la pièce centrale chargée de gérer les équilibres et l'harmonie ;
- l'agroécologie ne saurait se résumer à l'abandon des pesticides et engrais de synthèse. Il faut les remplacer par des intrants naturels connus et accessibles aux paysans ;

- l'arbre est un élément essentiel qui joue un rôle dans la fertilisation du champ ;
- le rôle des plans d'assolement (rotations et associations de cultures) et les successions culturales dans la gestion durable de la fertilité est incontestable ;
- Les deux sources de savoir, scientifique et paysan sont incontournables et complémentaires.

2. Du renforcement des capacités techniques en agroécologie au développement des compétences

2.1- La méthode Diobass permet d'analyser le système agroécologique local

Après avoir compris que notre approche n'était pas seulement technique, nous avons organisé, en 1993, un cours de formation en agroécologie pour des techniciens et animateurs avec la participation de plusieurs pays d'Afrique et d'Europe et l'ensemble des organisations partenaires de Pronat (associations paysannes, ONG, etc.). Ce cours, comme le premier communiqué de Pronat sur les pesticides de 1982, prenait en compte l'ensemble des acteurs et des facteurs liés à la dégradation de l'environnement. Face à l'accélération de la dégradation de l'agriculture paysanne africaine, il fallait identifier une méthode d'approche pour développer des alternatives.

A partir de l'expérience de Enda-Graf Sahel sur le renforcement des organisations paysannes (OP), Pronat a compris que le problème du développement rural, en particulier de l'agriculture, était lié à des problèmes de communication. Ainsi, Pronat a pu définir une démarche pédagogique qui associe paysans et scientifiques en contact direct avec le terrain et ses réalités socioéconomiques.

Cela fut une opportunité pour Pronat, Graf et Terres et Vie d'approfondir l'atelier de Diobass organisé à Notto Diobass en 1987 (« Diobass : Les paysans et leur terroir »). Graf et Terres et Vie ont proposé la participation intégrale des paysans à ce cours qui était prévu au départ uniquement pour des techniciens. Les techniciens et même Pronat se demandaient comment, en un mois, des techniciens formés à l'école et des paysans, à 90% des analphabètes, pourraient apprendre ensemble ?

La méthode Diobass consiste d'abord à mettre ensemble des acteurs de la recherche (paysans et scientifiques) pour identifier ou découvrir les situations ou les problématiques. Ils analysent les causes et proposent des alternatives qui feront l'objet d'expérimentations et par conséquent, d'une recherche continue. Toutes ces étapes se font sur le terrain et l'acteur principal, en l'occurrence le producteur, se trouve au centre de cette recherche participative.

De la même manière que les découvertes des situations écologiques se font dans le milieu, le paysan doit aussi chercher à découvrir le milieu scientifique et apprendre à proposer aux scientifiques des thèmes de recherche par rapport à ses réels besoins. Cela suppose une bonne volonté d'écoute de ce dernier.

Ce qui a été important dans ce cours de formation :

- des chercheurs paysans et scientifiques apprennent ensemble les techniques ;
- une communication égalitaire est établie ;
- les langues locales sont utilisées ;
- la découverte du milieu se fait à travers une lecture croisée.



Réunion villageoise dans les Niayes

« Pendant ce cours de formation ces techniciens qui n'avaient jamais pensé pouvoir apprendre avec des paysans, ont découvert que le paysan était une réelle source de savoir, surtout par rapport à l'écologie de son milieu. Toute nouvelle technique devrait trouver son insertion sur la base des connaissances de ce milieu... »

Mariam Sow

Pendant plus d'un mois, techniciens et paysans ont parcouru mares et rivières ensevelies, forêts disparues, champs dénudés, terres salinisées, parcelles maraîchères abandonnées à cause des attaques d'insectes. Ensemble, ils ont restitué les résultats de leurs observations sous forme de maquettes en wolof et français ; chaque problème a trouvé une solution collective.

A l'issue de cette formation pratique inspirée de la **méthode Diobass** les liens entre paysans et techniciens étaient consolidés. Les techniciens ont reconnu qu'ils avaient beaucoup appris des paysans.

Satisfaits de ces résultats, Pronat, ENDA Graf et son partenaire « Terre de Vie » ont démultiplié ces formations dans différentes régions du Sénégal et dans les autres pays de la sous-région : Burkina Faso, Tchad.

Paysans et techniciens ont compris que les techniques de production agroécologiques englobent un ensemble de pratiques qui concernent la santé du sol (fertilisation organique, rotation culturale, lutte antiérosive, reboisement, etc.) et celle des plantes (choix des variétés, densité, traitements phytosanitaires contre les ravageurs, système d'irrigation, etc.).

Pronat et l'ensemble des participants ont tiré comme enseignement que les pratiques agroécologiques étaient une conviction d'une communauté consciente des situations et qui s'engage à trouver des réponses, d'où l'intégration totale de l'approche organisationnelle des producteurs porteurs de ces expérimentations. Ce fut la naissance des fédérations dans les zones expérimentales de Pronat, à l'image de la Fédération de Niil Jaam à Fandène (Thiès), Nguel Jaam de Sob (Kaolack) et Youngar de Fimela (Fatick)



Groupe de paysans engagés dans une action de recherche méthode Diobass

En résumé, ce cours de formation a servi de base à la construction de la méthodologie de Pronat qui est évolutive. A partir de là, d'autres outils ou méthodes de formation ont été identifiés, notamment le champ école paysan et l'approche village.

2.2 - L'approche village

L'approche-village (AV) est une démarche de recherche participative utilisée par Pronat dans la mise en œuvre de toutes ses activités avec les organisations de base. Elle implique l'ensemble des acteurs

(hommes, femmes, jeunes, leaders d'opinions, guides religieux, élus, etc.) dans toutes les étapes : la conception de l'activité, sa mise en œuvre, son suivi-évaluation, jusqu'à sa capitalisation. Les populations sont au centre de l'activité, avec un accompagnement régulier pour sécuriser la pérennisation.

Cette approche a pour objectif de découvrir des personnes engagées à porter les activités dans leurs villages et de consolider les relations de partenariat entre tous les acteurs susceptibles d'apporter un plus dans l'avancement des activités.

C'est dans ce processus que les différents acteurs (femmes, jeunes, hommes, etc.) pourront faire un apprentissage progressif de **compréhension**, de **participation**, **d'engagement**, **de décision**, **de partage** et à la longue, ce sont ces notions qui entraînent une appropriation du programme, de façon naturelle, par tous les acteurs.

L'AV constitue également un outil de communication au sein des OP et de partage de l'information sur les actions et leurs enjeux. Elle permet ainsi d'assurer une meilleure compréhension des actions de la part de l'ensemble des populations et une transparence dans la gestion de l'OP par les leaders.

Cette démarche a été expérimentée dans les Niayes avec l'appui de Thierno Ba, Président de l'USE. Par la suite, elle a été utilisée dans la structuration de la fédération Yakaar Niani Wulli dans la zone de Koussanar. Face aux problèmes qui se posent à leur communauté, l'AV a permis de mettre tous les acteurs en situation d'agir ensemble, à partir de trois niveaux d'organisation que sont : le village, l'union et la fédération. Les paysans ont perçu qu'il y avait parmi eux des personnes capables de diriger l'organisation à qui ils ont témoigné leur confiance. Ainsi, les responsables de la fédération se sont engagés à améliorer la gestion de leur projet.

Il est certain que cette approche n'enregistre ces succès que si les activités annoncent une couleur porteuse de résultats très clairs

en matière de solutions au problème réel de ces villages. L'exemple des premières expérimentations de Pronat dans la vallée du fleuve l'ont bien illustré. Guédé Chantier étant un village habitué à faire des grandes superficies de riz ou des tomates avec un fort emploi de produits agrochimiques était très difficile à mobiliser autour d'une réflexion sur des alternatives à ces intrants. Malgré les cas d'accidents mortels enregistrés et l'apparition de nouvelles maladies. Ce sont les villages environnants qui ont eu à enregistrer des résultats en termes de rendement et des initiatives en termes de financements et de commercialisation qui ont stimulé ce village berceau des produits agrochimiques dans la CR.

2.3- Le champ école paysan, un outil de recherche, de formation et d'échange

Le Champ Ecole Paysan (CEP) est un outil d'observation et d'apprentissage à l'intention des producteurs analphabètes ou de faible niveau d'instruction qui permet de s'approprier les thèmes spécifiques dans lesquels les producteurs souhaitent améliorer ou acquérir des compétences.

Ce concept a été développé dans les années 80 en Indonésie suite à une pullulation anormale de la cicadelle brune qui avait causé beaucoup de dégâts sur le riz malgré les traitements chimiques massifs que les producteurs faisaient pour sauver leurs récoltes. Les doses massives de pesticides administrées dans les rizières, détruisaient sans discernement toutes les bestioles de l'écosystème champêtre (y compris les ennemis naturels de la cicadelle qui pullulaient de plus belle). Le gouvernement indonésien avait alors réagi en lançant un projet d'urgence de formation de plusieurs dizaines de milliers de riziculteurs pour la lutte contre la cicadelle avec un accent particulier sur la réduction de l'utilisation des pesticides qui détruisaient les prédateurs naturels du ravageur. Pour cela, il fallait permettre aux riziculteurs de surveiller les populations de ravageurs et protéger les rizières en cas d'invasion massive tout

en réduisant au minimum l'utilisation de pesticides chimiques coûteux, nocifs et dangereux pour une efficacité parfois douteuse.

Né dans le contexte particulier rizicole indonésien, le concept a petit à petit connu d'autres expansions et d'autres adaptations (sur d'autres cultures).

Plusieurs domaines d'application et plusieurs autres pays (jusqu'en Afrique de l'Ouest) ont adopté le concept qui a évolué vers une approche plus large intégrant en plus de la gestion des déprédateurs des cultures celle de la production.

La vocation des CEP n'est pas d'introduire dans le milieu de nouvelles technologies en plus de celles qui existent déjà dans l'environnement des producteurs. Elle vise à doter les producteurs d'outils qui leur permettent d'observer et d'analyser leurs propres pratiques, de réfléchir, d'identifier et de décider d'apporter des solutions spécifiques aux problèmes qu'ils rencontrent.

Les CEP ont été introduits dans l'ensemble des zones d'expérimentation de Pronat à partir de 2001 à la suite de la formation d'un de ses agents au Zimbabwe où cet outil a été introduit et adapté au contexte africain. Afin de convaincre les producteurs qu'il est possible avec l'agroécologie d'obtenir des rendements équivalents, voire supérieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle, Pronat a utilisé cet outil qui valorise les savoir-faire paysans en y apportant une rigueur scientifique.

Plusieurs CEP ont été expérimentés dans les Niayes, dans la région du Fleuve et à Koussanar. Dans les Niayes, il s'agissait d'expérimenter des arbres fertilisants, des cultures multi-étagères et de lutter contre la salinité de la terre en reboisant. A Guédé, dans le cadre d'un périmètre irrigué de trois hectares, des parcelles de recherches sur des différentes thématiques agroécologiques (fertilisation organique, rotations, associations, l'intégration de l'arbre, techniques culturales en général) étaient placées à côté des champs des 15 exploitants qui

appliquaient directement les techniques agroécologiques. A Koussanar, après une série d'expérimentations isolées des champs des paysans qui n'ont pas pu convaincre, des expérimentations ont été reprises dans les champs des paysans animateurs mais n'ont pas donné les résultats escomptés suite à des problèmes de communication et de partage entre animateurs et producteurs membres et même avec les techniciens de Pronat.

Il faut préciser que les difficultés ont été rencontrées surtout au niveau de l'analyse des données mais les résultats étaient satisfaisants dans les champs d'application en termes de retombées économiques. C'est cela qui a motivé la démultiplication des champs d'application dans les différents villages. Après cela, nous avons continué en essayant d'apporter une amélioration en aménageant le champ école au niveau village pour faciliter les retrouvailles des producteurs. Nous avons travaillé sur les dimensions pour permettre aux paysans d'avoir une meilleure visibilité. Ainsi, le CEP se pratique pour la plupart sur une superficie de 500 à 1500 m², soit une taille intermédiaire entre les parcelles expérimentales des instituts de recherche (souvent moins de 100 m²) et la parcelle paysanne allant des petites parcelles maraîchères (à partir de 100 m²) aux champs des grandes cultures (dépassant rarement 2 ha).



Productrice de coton observant des pucerons au cours d'un CEP

Entre 2001 et 2003 la FAO a lancé des formations sur la gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD) et les techniciens animateurs de Pronat ont participé à ces formations. Cela a permis de partager les approches et d'enrichir leur expérience et valoriser le système de CEP initié par Pronat, c'est-à-dire au lieu de limiter nos recherches sur les pratiques paysannes et les pratiques biologiques nous avons intégré une troisième dimension, les principes de la GIPD afin de pouvoir évaluer la pertinence de nos résultats. Les principes de la GIPD consistent à atténuer l'utilisation des engrais chimiques par l'application de la matière organique. Les engrais chimiques ne sont appliqués qu'en tant que complément, les pesticides sont permis en cas d'attaque sérieuse. Ce partage d'expérience lors des formations organisées par la FAO a permis d'élargir la recherche dans l'esprit de pouvoir mieux comparer les résultats sur les alternatives biologiques. Si ces derniers s'avèrent convaincants, il serait plus facile de faire une déclinaison, de faire évoluer le principe GIPD vers des alternatives sans emploi d'engrais chimiques et de pesticides.

2.4- Principaux résultats des CEP

- Dans la moyenne vallée du Fleuve Sénégal

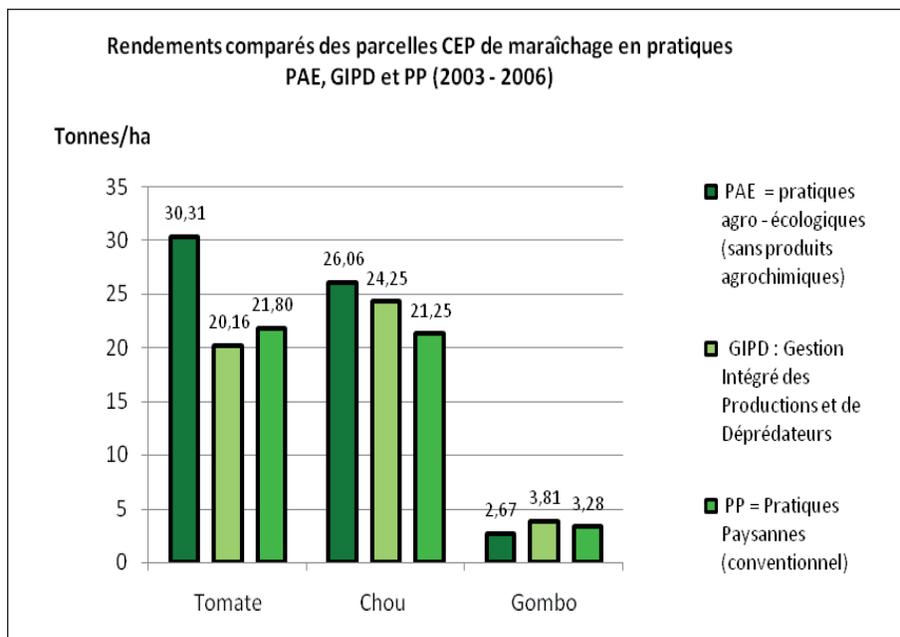
L'agriculture irriguée est devenue très courante dans cette zone. Son essor va de paire avec une utilisation accrue et irraisonnable d'engrais et de pesticides. Bien que les populations aient constaté de nombreux cas d'empoisonnements (parfois mortels) et une baisse des rendements, elles ne croyaient plus aux possibilités de produire sans produits chimiques.



Système de pompage
dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal

Effectivement, des résultats ont été très concluants au niveau des CEP à Guédé qui portent sur la fertilisation, la protection naturelle et sur les techniques culturales en termes d'application de techniques agroécologiques menées pendant trois ans sur les cultures maraîchères et le riz. En dehors du fait qu'environ 500 paysans ont pu constater eux-mêmes la faisabilité des alternatives sans produits agrochimiques, les perspectives d'une plus grande diversification et d'un potentiel de cultiver sur une période continue durant toute l'année sont visibles et s'oppose désormais au paradigme des campagnes saisonnières avec la seule rotation riz / tomate industrielle.

Les graphiques ci-dessous indiquent les résultats agronomiques de 3 cultures maraîchères et du riz obtenus dans les CEP¹ en 2003-2004 et 2005-2006.

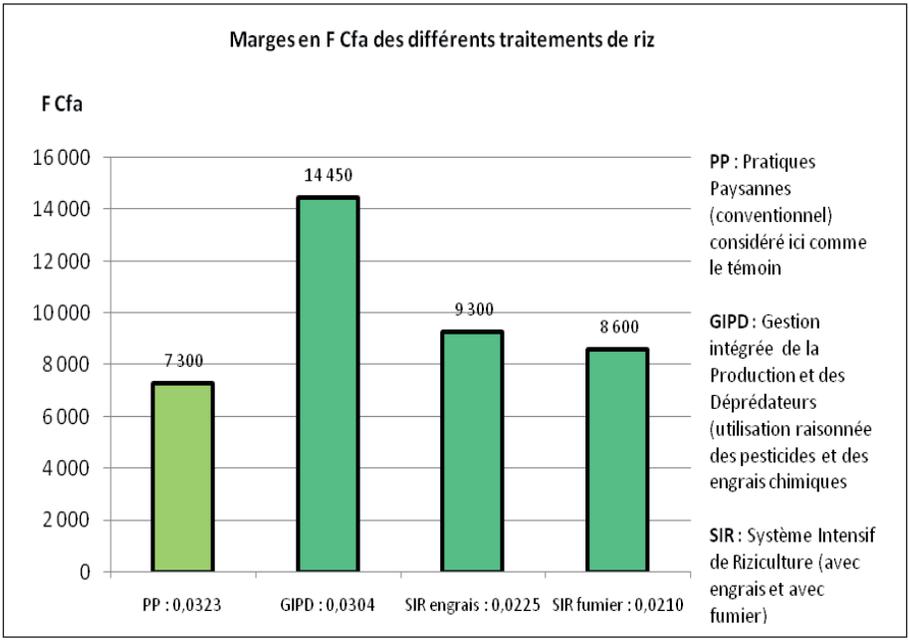
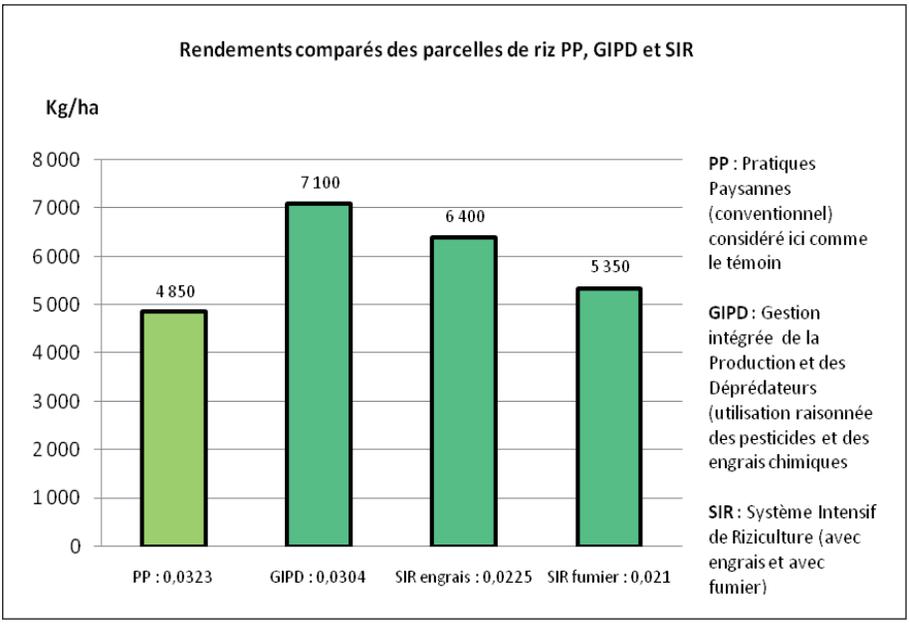


Les rendements moyens obtenus dans les CEP sont nettement meilleurs en mode de production biologique et GIPD² pour la tomate et le chou. C'est très important, car ce sont là deux des plus importantes spéculations maraîchères de cette zone en raison de leur forte valeur ajoutée.

Le gombo présente des résultats plus fluctuants et moins intéressants au regard des caractéristiques de cette plante particulièrement sensible aux attaques dues à l'environnement qui connaît un grand déséquilibre de son système.

¹ CEP : Champ école paysan

² GOPD : Gestion Intégrée de la production et des déprédateurs



Pour le riz aussi, les modes GIPD, SIR[□] avec engrais et SIR avec fumier sont plus intéressants notamment au regard de l'accroissement de la marge due à l'économie faite sur les engrais, les pesticides et les semences. A l'échelle d'un CEP ou d'un champ individuel, cette économie peut sembler dérisoire. Elle devient très importante si on raisonne à l'échelle d'un périmètre.

Les sessions successives de CEP en cultures maraîchères et riziculture ont prouvé :

- Qu'il était possible de produire avec des résultats satisfaisants voire même plus satisfaisants que le modèle conventionnel (PP) sans engrais ni pesticides chimiques.
- A tous les coups, les pratiques agroécologiques permettaient des marges plus élevées grâce aux économies réalisées sur les coûts des pesticides chimiques, des engrais et des semences.
- La fréquentation des CEP a suscité des attitudes fédératrices chez les producteurs qui se sont regroupés en unions d'exploitants de petits périmètres autogérés dans chaque village.
- Les traitements avec les extraits aqueux sont plus efficaces contre les stades juvéniles des ravageurs. Plus que la dose, c'est la précocité des traitements et leur fréquence qui sont déterminants dans le succès de la lutte contre les ravageurs. Il est donc essentiel de traiter avant même que les ravageurs ne soient visibles ce qui peut signifier des traitements hebdomadaires à certains stades de développement de la culture en question.

Un exemple de recherche sur des pesticides naturels en CEP au Fleuve

Dans la recherche d'alternatives agroécologiques, les pesticides naturels semblent être plus difficiles à maîtriser. A l'image du neem (*Azadirachta indica*), plusieurs facteurs jouent sur son efficacité. Les paysans utilisent plusieurs formules pour appliquer les extraits aqueux de cette plante : macérations ou infusions de feuilles, macérations d'écorce, solutions de poudre de graines, extraits concentrés d'huile à partir des amandes. L'inconvénient de la poudre et de l'huile est qu'elles perdent leur efficacité au bout de 12 heures, car les substances actives se dégradent très rapidement. De même, un dosage et un taux de dilution mal maîtrisés influencent négativement l'efficacité des traitements.

Des tests d'efficacité du neem sur le puceron conduits dans un CEP dans la région du Fleuve ont montré que le dosage optimal pour la poudre de cette plante, se situe à la moitié des doses pratiquées habituellement par les paysans. Les techniciens et les participants à un CEP sur le maraîchage ont été surpris de constater que 25 g de poudre de grain de neem dans 10 litres d'eau étaient bien plus efficaces que les 50 g habituels. Une observation plus poussée a montré que l'application de la dose habituelle (50 g de poudre dans 10 l d'eau) tuait ou affaiblissait les ennemis naturels du puceron qui continuaient à pulluler au fur et à mesure que les doses et le nombre de traitements augmentaient. L'analyse a montré que la dose de 25 g, suffisait pour affaiblir les pucerons et laisser les ennemis naturels en vie (Coccinelles) qui en réalité étaient les véritables contrôleurs de la population de pucerons dans les parcelles de maraîchage.

- La zone des Niayes

La zone des Niayes étant la porte d'entrée de Pronat pour la sensibilisation sur les dangers des pesticides a permis aux producteurs

de réintroduire la matière organique dans les cultures maraîchères afin de donner une vie au sol. A ce niveau, ils utilisent une gamme assez variée de matières organiques (déchets de poisson, déchets d'étable, litière de poulaillers, coque d'arachide, etc.)

"...la matière organique «toss» en wolof, est capitale pour faire une agriculture durable. Dans nos formations nous avons compris que pour produire sans pesticides, il fallait nourrir le sol et la nourriture du sol n'est rien d'autre que la matière organique qui peut se trouver sous plusieurs formes. Avant la



sécheresse des années 70, la fertilisation se faisait naturellement car il y avait beaucoup d'herbes et d'arbres.. Maintenant, les choses ont changé, à la veille de chaque campagne nous achetons de la coque d'arachide, des déchets de poisson ou de la fiente de volaille pour en faire une fumure de fond. Si le sol est suffisamment fertile, nos plantes sont moins malades et si je constate quelques attaques, j'utilise le neem ou le biobit pour repousser les ravageurs. Nous avons fait beaucoup de formations sur le neem. Nous avons appris à faire la poudre, l'huile et même son savon et comment l'utiliser en cas d'attaque. En plus du neem, nous avons utilisé d'autres moyens tels que la cendre de bois, l'ail mélangé avec le petit piment et quelques cuillérées de pétrole pour fixer le produit.

Mais nous avons appris des méthodes avec des produits chimiques qu'on trouve facilement dans les boutiques. C'est pour cette raison que la plupart d'entre nous utilisent le biobit (bacillus thurgiensis... ») «.

Méya Ka.

Même si les producteurs ont bien intériorisé l'utilisation de la matière organique, des CEP ont été réalisés afin de vérifier la pertinence des différentes catégories et des méthodes d'utilisation à côté des champs d'application. Ils ont été animés par les stagiaires universitaires ou par des animateurs paysans. Nous nous sommes toujours contentés des résultats spectaculaires des champs d'application mais par manque d'expérience nous n'avons pas prêté beaucoup d'attention à l'analyse des résultats scientifiques que les stagiaires avaient bien élaborés. En son temps Pronat n'avaient pas mesuré l'importance de systématiser toutes ces informations. On retient de ce processus que l'apprentissage se fait à tous les niveaux, pas seulement chez les paysans mais aussi chez les accompagnateurs comme les agents de Pronat. Si cette recherche-action se donne comme objectif d'influencer les politiques agricoles, le contenu de son plaidoyer doit être très riche et avoir des chiffres à l'appui.

Depuis l'atelier national, qui a permis une avancée significative dans la codification de l'Agriculture Saine et Durable (ASD), le laboratoire de la Fondation Agir pour l'Éducation et la Santé teste avec les paysans de la fédération des agropasteurs l'efficacité des spores de champignons sur les chenilles du chou. Des résultats encourageants ont été notés dans les villages de Mbawane et de Keur Abdou Ndoye pendant la dernière saison sèche. Les tests menés en hivernage ont donné des résultats plutôt mitigés.

« Nous aimons beaucoup le travail avec le laboratoire de la FAES même si les premiers essais doivent être renforcés. Le produit ne parvenait pas à tuer les chenilles après deux semaines de traitement même si on augmentait la dose. Les attaques persistent et les rendements d'hivernage ont été moins bons. Nous sommes conscients des avantages de ces produits sur notre santé, sur celle des consommateurs et de l'environnement, cependant les biopesticides ont des limites face à une invasion intense de certains ravageurs. Si la recherche pouvait mettre sur le marché des produits aussi puissants que les pesticides, les producteurs seraient comblés comme le dit Meya Kâ»

Modou Déme.

Le constat d'une certaine inefficacité semble être juste mais doit être relativisé. Les effets des produits naturels dépendent de plusieurs facteurs et conditions du milieu et peuvent en cas de défaillance, être inefficaces ou à l'origine de perturbations au niveau des insectes utiles. Il y a encore trop peu de recherche approfondie dans ce domaine. Il faut tenir du fait que l'efficacité des produits dépend en grande partie de l'équilibre des écosystèmes, surtout dans cette zone des Niayes où les populations ont pu diagnostiquer une forte diminution de la biodiversité.

Néanmoins, les paysans pensent que ces tests doivent se poursuivre mais les protocoles doivent être revus de façon à ce que les paysans les comprennent et les maîtrisent davantage pour qu'ils se les approprient.

En plus de ces thèmes de recherche menés dans les CEP, d'autres recherches-actions sont développées par Pronat et ses partenaires paysans des Niayes sur : le coût de l'énergie, les problèmes de l'eau, l'érosion, la salinisation.

Le CEP ne se focalise pas uniquement sur les techniques culturales. D'ailleurs un CEP plus complexe est en cours d'expérimentation au regard des problèmes d'eau et des coûts énergétiques. Il s'agit de valoriser le potentiel des énergies renouvelables (éoliennes et solaire), ensuite créer des systèmes économiques d'eau (goutte-à-goutte) et approfondir et adapter les systèmes de fertilisation naturelle et d'autres pratiques culturales écologiques. L'expérimentation est suivie par la FAPD, Pronat et le CIFRES (UCAD). Elle porte sur une superficie de 0,25 ha qui constitue un CEP et un champ d'application en même temps. Les résultats sur les différentes thématiques abordées seront plus visibles pour les paysans.

L'agriculture écologique demande un investissement pour envisager des revenus consistants si le marché est au point. L'investissement porte sur l'installation d'une éolienne fabriquée au Sénégal, un système de micro-irrigation de type goutte-à-goutte avec des installations approuvées et un bassin de réception.

C'est à ce niveau que les coûts de cette expérimentation d'environ six millions de FCFA semblent être élevés mais ils se justifient par rapport aux potentiels économiques des exploitations maraîchères de cette zone.

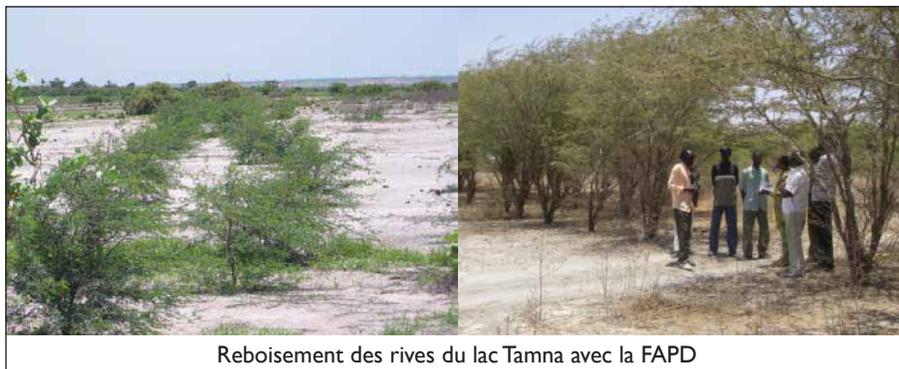
Au cas où les résultats sont concluants, la diffusion de ce système va se faire à partir de la mutuelle d'épargne et crédit de la FAPD.



Expérimentation d'une éolienne avec un système goutte à goutte dans les Niayes, 2010

En dehors de toutes ces problématiques abordées, la zone des Niayes est confrontée à l'invasion de ses terres en bordure du lac Tanma par le sel marin ou fossile. Les années de sécheresse répétée et la désertification, combinées aux mauvaises pratiques culturales (engrais, systèmes d'arrosage inadéquats, etc.) ont favorisé la remontée du sel et l'avancée de la langue salée marine. Par endroits, les concrétions salées affleurent et sont entraînées par le vent dans les champs, rendant ces derniers inutilisables pour l'agriculture.

Contre ce phénomène, des actions de reboisement très significatives ont été engagées par la FAPD. Environ 110 ha de terres ont été récupérés par ce moyen aux alentours du lac, entre les villages de Thor, Thiedem et Mbidiem.



Quant aux terres de Keur Moussa situées en partie dans le plateau de Thiès, elles sont beaucoup plus affectées par l'érosion hydrique qui emporte les couches fertiles. Dans un premier temps, il a fallu organiser des formations pratiques sur la récupération des terres avec des ouvrages antiérosifs (diguettes, fascines, demi-lunes et d'autres ouvrages). Cette activité engagée pour régénérer les ressources foncières a abouti au village de Landou à la récupération de 50 ha de terres. Des systèmes de valorisation sont en train de se mettre en place (arboriculture, maraîchage...).



- La zone de Koussanar

L'introduction des CEP à **Koussanar**, a eu lieu bien après celles du Fleuve et des Niayes. Mais les champs des producteurs avaient régulièrement servi de terrains d'expérimentation sur la faisabilité du coton biologique bien avant les CEP. En fertilisant leurs champs avec la matière organique et en les traitant avec des extraits aqueux de plantes réputées insecticides ou insectifuges, des producteurs biologiques avaient eu des résultats très encourageants avec des rendements parfois plus élevés que ceux du coton conventionnel.

Quatre types de raisons avaient poussé les paysans de la zone de Koussanar à s'engager dans la culture biologique :

- 1 **raisons économiques** : l'endettement chronique des paysans lié aux coûts des intrants chimiques, au prix peu rémunérateur du coton graine et au mauvais fonctionnement du système de caution solidaire (qui oblige les paysans à rembourser les intrants pour leurs collègues qui n'ont rien produit).
- 2 **raisons sanitaires** : les problèmes de santé constatés par les paysans et supposés liés aux pesticides (intoxications mortelles du bétail, dermatoses, cécité, infertilité...). Les femmes ne pouvaient pas aller cultiver le coton conventionnel avec leurs bébés.
- 3 **raisons agronomiques** : malgré la disponibilité des terres, la culture du coton conventionnel peut entraîner une forte dégradation des terres cultivables. Et à ce niveau des risques planent sur les cultures vivrières.
- 4 **raisons sécuritaires et alimentaires** : la recherche de la sécurité alimentaire a suscité un intérêt pour la diversification avec des pratiques qui sécurisent la terre.

Le coton est une plante très sensible aux ravageurs. Ainsi, les producteurs de Koussanar devraient pousser davantage leurs recherches

sur la fertilisation et les traitements à base d'extraits aqueux de plantes insecticides. C'est dans cet esprit que les différentes zones appuyées par Pronat ont développé des échanges en matière de champs école comme outil de recherche paysanne.



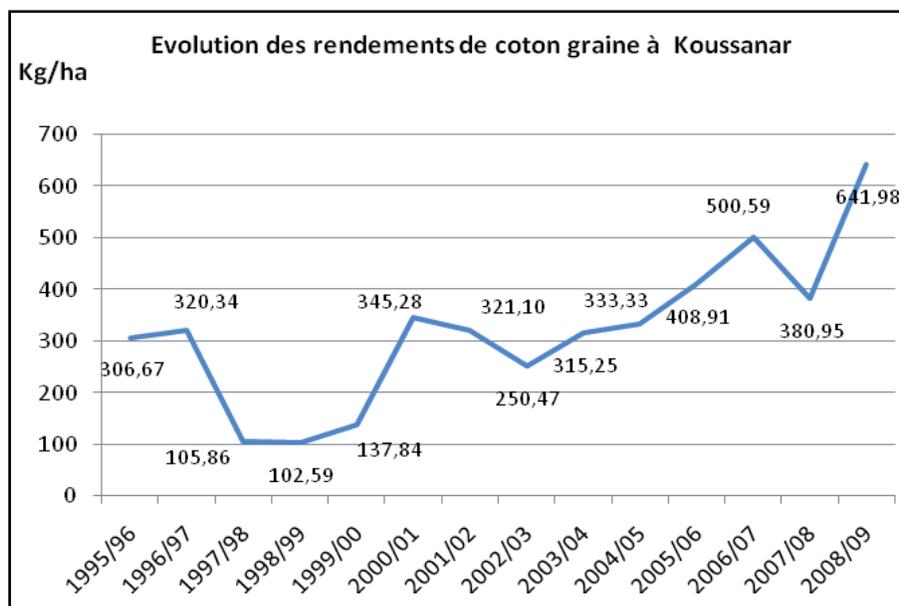
Session CEP : Synthèse et analyse des observations avec Amadou Sy, Technicien animateur du Fleuve, Koussanar, 2006

Exemple de diversification sur une exploitation dont la surface emblavée a été de 3 hectares

Un ménage de 8 personnes (> 10 ans) engage en année « normale » environ :

- 0,75 ha de petit mil,
- 1 ha de sorgho,
- 0,25 ha d'arachide pour l'alimentation,
- 0,25 ha d'arachide pour la vente,
- 0,25 ha de maïs,
- et 0,25 ha de coton certifié biologique et équitable.

L'introduction des CEP à partir de 2003 a eu pour effet une amélioration significative des rendements comme l'illustre le graphique ci-dessous.



Source : Enda Pronat, Suivi coton biologique Koussanar

L'examen du graphique montre un niveau de rendement moyen faible (300 à 400 Kg/ha) entre 1995 et 2003 même si on enregistre à l'intérieur du groupe des pointes de 900 à 1000 Kg/ha.

Mais les améliorations ne sont devenues véritablement visibles qu'à partir de 2006. En effet, la fédération s'est rendue compte qu'un grand nombre d'unions et de producteurs plutôt spécialisés dans d'autres spéculations cultivaient accessoirement du coton biologique en faisant des rendements médiocres qui contribuaient à baisser considérablement la moyenne de la fédération.

Dès lors, la fédération a pris la décision d'orienter les producteurs des différentes zones vers des spéculations où elles avaient des avantages certains (fonio, sésame, bissap, arachide, etc.).

En moyenne, les rendements du coton biologique sont égaux ou supérieurs à ceux du coton conventionnel avec, en prime, une plus-value plus importante du coton biologique à cause des économies réalisées sur l'achat des pesticides et des engrais chimiques.

A Koussanar, les formations en CEP ont essentiellement porté sur l'utilisation des extraits aqueux de plantes pour lutter contre les ravageurs et la fertilisation.

Outre les extraits de neem qui étaient déjà utilisés, les paysans ont revu leurs répertoires phytopharmaceutiques de plantes réputées insecticides ou insectifuges. C'est le cas du caïlcédrat (*Khaya senegalensis*) et du «Darboguel» (*Adenum obesum*). Contre la mouche blanche (*Bemisia*), un ravageur apparu dans les années 90, les paysans ont trouvé un remède d'une certaine efficacité préparé à partir des extraits à base de feuilles de neem, de *Caïlcédrat* ou des racines de «*Diouto*».

Certains paysans ont essayé l'urine de vache contre les chenilles du cotonnier tout en sachant que l'urine est d'abord et avant tout un fertilisant. Ils ont obtenu un bon développement du feuillage mais un développement capsulaire limité. L'explication qui a été fournie par les agronomes est que le surplus de l'azote contenu dans l'urine de vache stimulerait le développement végétatif au détriment du développement fructifère recherché.

Toutes ces expériences démontrent que le paysan est un chercheur permanent peut être sans instruments sophistiqués. Son champ, son environnement constituent un laboratoire incontestable où toute la démarche scientifique (observation, interrogation, hypothèse, test et déduction) s'applique.

Sur cette lancée, en collaboration avec un jeune universitaire, dans le cadre de son Doctorat, une recherche poussée a été conduite dans un CEP pour analyser l'efficacité des extraits de deux plantes locales choisies par les paysans : le «Kodioli» (*Anogeissus leiocarpus*) et le «Koïli» (*Mitragyna inermis*) contre les chenilles du cotonnier.

L'intégration de cet universitaire dans la fédération a été effective et très appréciée par les paysans. De tels exemples d'intégration de scientifiques dans le milieu paysan sont à encourager car en plus de renforcer la crédibilité des recherches paysannes ils facilitent l'appropriation et la réutilisation rapides des résultats par les paysans.

Un exemple d'application de la méthode des CEP : Effet de l'ombre d'un arbre («Leduuki») sur le cotonnier

Une des clés de la réussite des cotonculteurs se trouve dans la gestion de la fertilité des sols où l'arbre joue un rôle capital. Or, la culture attelée qui permet de gagner du temps et d'alléger considérablement les travaux champêtres du paysan le pousse à supprimer les arbres pour pouvoir mieux passer avec les machines tirées par les animaux.

Au cours d'un diagnostic, les paysans avaient constaté que le coton poussait mieux sous certains arbres. Un débat très controversé est alors né de ce constat. Pour tirer cela au clair, le champ d'un producteur où le phénomène avait été observé fut choisi pour servir de CEP. Plusieurs blocs d'observation sous les arbres («ledukki») et dans les espaces non arborés ont été identifiés et délimités pour observation et suivi par un groupe de 30 producteurs

L'analyse des données relevées entre le 16/08/06 et le 11/10/2006 (1 fois/semaine) sur les blocs expérimentaux a été faite avec des indicateurs de croissance préalablement choisis. La conclusion de l'expérience est que l'arbre «leduuki» a un effet positif sur le développement du cotonnier. En effet,

- la croissance végétative est 2 fois plus importante sous l'arbre qu'au soleil (S9-SI= 43,3 cm contre 26,9) ;
- le nombre de feuilles est 1,5 fois supérieur sous l'arbre qu'au soleil (66,6 feuilles/plant contre 36) ;
- l'apparition des boutons floraux est plus précoce (avant le 16/08). Le maximum est atteint le 30/08 (3 semaines avant le maximum atteint au soleil), date à laquelle les boutons apparaissent dans le bloc au soleil ;
- les fleurs et les fruits apparaissent 4 semaines avant (le 16/08) et on en décompte respectivement 1,5 (5,4 contre 3,6 fleurs/plant) et 2,5 fois plus (7,8 contre 3,3 fruits/plant) ;
- la production sous l'arbre est de 3 kg contre 2 kg au soleil.

A l'analyse, les paysans en étaient arrivés à la conclusion que l'effet positif de l'arbre semble l'emporter sur un effet d'ombre, supposé avoir un effet limitatif sur la fructification.

L'effet bénéfique de l'arbre sur le développement du cotonnier découlerait de 2 paramètres :

- l'amélioration de la fertilité du sol grâce aux émondes et autres débris végétaux qui entretiennent la vie et la fertilité au pied de l'arbre et dont profiterait le cotonnier.
- le maintien de l'humidité dans son périmètre d'influence car l'évaporation est limitée sous l'arbre et en outre l'abondance de la matière organique améliore considérablement la capacité de rétention du sol.

A l'issue de ce CEP, les paysans ont tiré un certain nombre d'enseignements :

1. L'arbre «leduuki» dans les champs doit être protégé pour ses effets positifs sur la fertilité du sol. Mieux, il serait même judicieux de reboiser les zones dénudées avec cette espèce.

2. Les jachères devraient être améliorées par la plantation de fourrages qui fournissent beaucoup de matières organiques comme le *Cajanus cajan* ou pois d'Angole qui, en même temps qu'ils nourrissent le bétail, contribuent à améliorer la qualité des sols.

2.5- Du CEP au champ d'application

Pendant les premières années, les expérimentations ont été toujours placées dans les champs d'exploitation des paysans ou des groupes sensibilisés à la problématique des pesticides. Avec le temps et les besoins d'approfondissement, le cadre du CEP a été développé, mais toujours au sein ou à côté des exploitations, pour pouvoir mieux comparer les options techniques, et poursuivre l'adaptation. Et au retour, il fallait trouver un système comment mieux transposer les résultats obtenus et les leçons apprises, dans les champs des producteurs pour qu'ils deviennent des champs d'application servant ainsi d'exemple à un plus grand nombre. Les processus de recherche et d'application se déroulent en parallèle à condition qu'un dispositif d'accompagnement soit mis en place. Au fil des années les enseignements des expériences des champs écoles ont pu être diffusés dans les champs d'application illustrés par plusieurs exemples dans les différentes zones.

2.6- Un perfectionnement en cours des producteurs en agroécologie en cours

Les maraîchers de la zone des Niayes ont connu une période faste entre les années 1950 et 1970. A cette époque les conditions climatiques étaient très favorables et le marché des légumes et fruits en plein essor dans les zones urbaines et périurbaines. Le maraîchage était un métier, une profession florissante qui nourrissait bien son homme au point que ses pratiquants n'avaient rien à envier aux citadins de Dakar, Thiès et Rufisque. L'introduction de nouvelles espèces de légumes avec des semences sélectionnées, des engrais et des produits chimiques a

encore contribué à ce développement fulgurant. Mais l'effet de ces technologies fut très fugace. Très vite, elles ont montré des limites liées à leur coût, leur inefficacité et leur effet néfaste sur la qualité des sols.

De nos jours, le métier de maraîcher a perdu de sa gloire des années 60-70 à cause de la détérioration des conditions de production, de la concurrence, et de l'attrait d'autres sources de revenus (émigration, travail salarié et professions libérales en ville...). Le maraîchage et l'agriculture en général, sont dévalorisés par une grande partie de l'opinion à tel point que des paysans n'hésitent plus à vendre leurs terres pour s'investir dans d'autres créneaux réputés à tort ou à raison plus rémunérateurs.

En 2008, un groupe de 18 producteurs encore convaincus des potentialités qu'offre le maraîchage a décidé de prouver qu'il est toujours possible de vivre dignement du maraîchage en se réappropriant les techniques de fertilisation organique, de diversification, de rotation, de lutte naturelle contre les ravageurs. Ce sont des professionnels qui voulaient en quelque sorte revaloriser leur métier et montrer qu'un perfectionnement est possible et valait la peine.

L'enjeu était d'accroître quantitativement et qualitativement la production pour satisfaire la demande urbaine en plein essor en améliorant les rendements, en multipliant les cycles de production (il est toujours possible de récolter 2 à 3 fois dans l'année). Pour eux c'était là les seules conditions pour résister à l'envahissement de la zone par les agro-industriels.

L'expérimentation évoquée ci-dessous visait une production de légumes sans pesticides ni engrais. C'est en quelques sortes une agriculture labellisée et destinée à un marché biologique naissant.

(«Depuis toutes ces années d'accompagnement, il y a des manquements dans l'organisation de la production qui freinent l'émergence d'un véritable marché, même si on note des résultats au niveau technique avec l'utilisation de matière organique et l'abandon des pesticides au profit du neem ou du Biobit.

Il faut encore renforcer les capacités organisationnelles des producteurs si on veut développer la commercialisation des légumes biologiques. Il faut organiser, planifier la production et bien suivre les cultures pour pouvoir positionner davantage de producteurs sur le marché qui existe.»

Mamadou Sow, agronome de Pronat



Journée d'évaluation du programme de professionnalisation des maraîchers

Ainsi, le programme de professionnalisation des maraîchers de Diender a commencé en 2008 avec des formations sur la gestion d'une exploitation (compte d'exploitation, mesures/calculs de superficies, remplissage des fiches de suivi).

La fédération apporta les semences et le fumier nécessaires. Une planification fut faite en fonction de la demande du marché et du temps.

Villages	Spéculations	Superficies en ha	Production en kg	Rendements T / ha	Bénéfices
Mbawane	Chou	0,36	1715	4,780	217 975
	Aubergine	0,11	593	5,603	68 960
	Piment	0,01	118	10,727	115 500
K.A. Ndoye	Arachide	0,33	2692	8,081	783 000
Thieudème	Chou	0,02	420	24,026	28 725
Mbawane	Courgette	0,01	62	4,920	15 700
	Poivron	0,05	98	1,975	29 250
	Chou	0,03	40	1,176	-6 500
Thor	Chou	?	219	9,859	72 825
Keur Matar	Gombo	0,02	275	18,248	85 000
	Tomate	0,01	334	27,724	6 750
K.A Ndoye	Courgette	0,02	50	2,171	-3 350
	Navet	0,02	288	15,832	29 900
	Aubergine	0,01	135	16,896	16 500
	Aubergine	0,05	134	2,576	13 838
	Jaxatu	0,05	1830	39,782	210112

Tableau : Premiers résultats enregistrés chez quelques producteurs pilotes de Diender. Source : Suivi Niayes 2008 / 2009

A la fin de chaque campagne, les résultats furent restitués à l'ensemble des paysans et des visites de parcelles organisées pour permettre aux uns et aux autres d'observer et échanger sur les réalisations. Voici quelques témoignages recueillis pendant ces visites :

Pape Gueye de Keur Abdou Ndoye qui a cultivé des arachides de contre-saison sur 0,33 ha a eu un rendement de 8,081 tonnes/ha soit une production de 2,692 tonnes : *«La vente de cette arachide m'a rapporté 783000 FCfa en quatre mois d'activité. Cela démontre que l'agriculture biologique est une activité très rentable. Le producteur peut en vivre dignement à condition qu'il maîtrise bien la fertilisation et les ravageurs».*

D'autres ont rencontré des difficultés : *«Sur cette parcelle je produisais 6 tonnes de choux et les revenus tirés de la vente me permettaient de subvenir aux besoins de ma famille pendant une longue période, mais cette année je n'ai récolté pendant l'hivernage dernier que 1,6 tonne à cause de l'inondation d'une grande partie de la parcelle.»*

Ngouda Guéye

Certains planifient mal leur production :



«Je viens de me rendre compte que la planification des cultures est essentielle, en effet je n'ai pas tenu compte des conseils du technicien quand j'ai décidé de faire l'aubergine amère à cette période. J'ai certes fait des résultats très intéressants, mais j'ai récolté au moment où l'aubergine proliférait sur le marché, c'est pourquoi j'ai vu, la mort dans l'âme, mes 1050 kg pourrir sur place car il n'y avait pas d'acquéreur. Cependant étant donné que je n'ai pas utilisé des intrants chimiques, mes charges se sont considérablement amoindries ce qui m'a permis d'avoir 210112 Fcfa»

Mangom Gom.

La planification des cultures est stratégique car les prix sont très fluctuants d'une période à l'autre. Par exemple, Gorgui Sarr a vendu son chou à 165 F/kg en août, alors qu'Hassane Mbayang Ndoye a vendu à 500 F/kg 2 mois plus tard.

Cette expérience a également permis de développer des compétences chez certains paysans qui ont montré une réelle maîtrise des itinéraires techniques. Ce constat est attesté quand ce sont les paysans eux-mêmes qui diffusent les acquis techniques à la place des

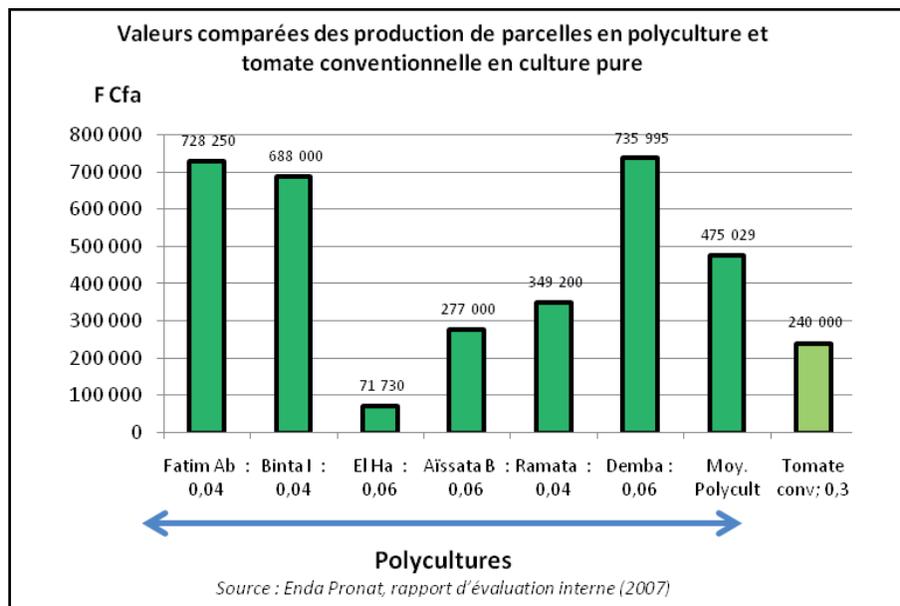
techniciens. A ce sujet, les témoignages de Gorgui Sarr et Makhtar Fall sont éloquentes.

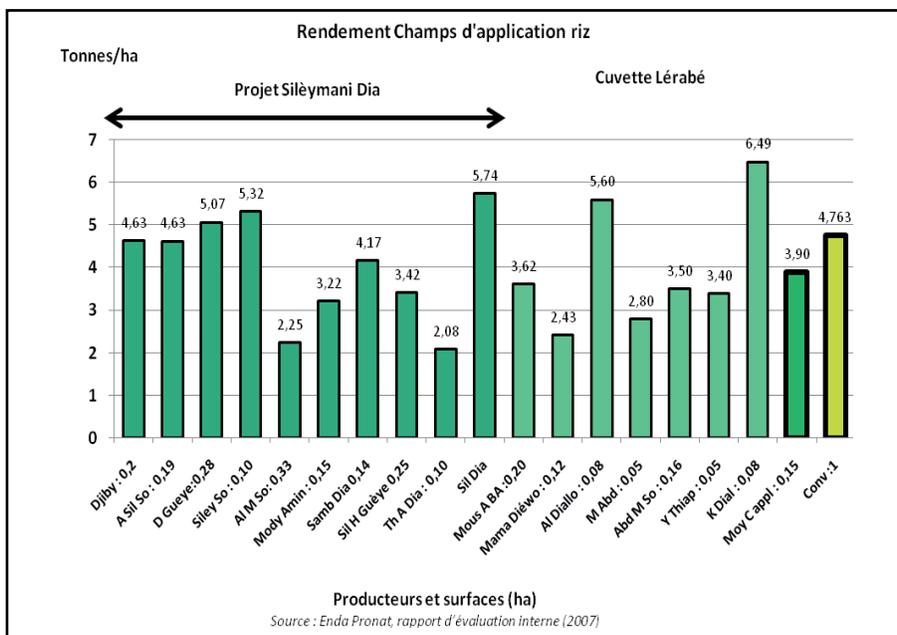
”Nous avons fait un test avec 5 paysans. C’est notre laboratoire de départ, car il y avait un problème d’acceptation. Les personnes âgées sont plus réceptives à ces innovations. Ainsi nous sommes parvenus à convaincre le reste des paysans. Avec cette expérience des 5 paysans nous avons fait comprendre que c’est possible de cultiver sans pesticides et avoir de bons rendements. On est passé à 14 producteurs quand ils ont vu les résultats».

Gorgui Sarr

«Les matières organiques sont produites localement. Elles préservent notre santé, celle de la terre et des animaux. On est passé de 5 à 14, on a eu le courage de développer une démarche d’extension au niveau des 24 villages de la CR de Diender. Dans la même démarche, nous avons réussi à avoir 2 paysans volontaires dans chaque village pour qu’ils constituent à leur tour des pôles de diffusion. Dès lors, ils ont essaimé et ils ont fait parler d’eux à travers les médias».

Maktar Fall





Au regard du tableau, on sent l'existence de potentialités mais qui doivent être exploitées non seulement au niveau technique et organisationnel mais aussi en termes d'investissement. C'est dans cet ordre d'idée que le champ école sur les énergies renouvelables et de micro-irrigation à Keur Abdou Ndoye a été mis en place.

Il est démontré aussi que si les résultats s'avèrent probants, la diffusion est automatique chez le producteur. C'est dans cette ambiance, le souci de pousser et d'approfondir que la recherche se globalise progressivement sur tous les « fronts ». Un obstacle majeur réside sur le système de financements des investissements rentables à moyen ou long terme dans les exploitations. Les mutuelles existent mais la disponibilité de l'argent et l'octroi de crédit avec des délais assez courts ne favorisent pas la réalisation de ce type d'investissement. Les délais et les taux d'intérêts appliqués actuellement fragilisent la sécurité des ménages. Des recherches de systèmes de financement et des modalités d'octroi de crédit significatif avec des délais de remboursement bien

étalés font l'objet d'une recherche-action continue pour les prochaines années.

- L'expérimentation à grande échelle dans la région du fleuve Sénégal et les contraintes de fertilité

Dans la région du Fleuve, après plusieurs années de pratiques de CEP dans les cultures maraîchères, de riziculture et de semences dans les périmètres irrigués, la nécessité d'appliquer les acquis à une plus grande échelle s'est fait sentir. Dès la première année, les producteurs qui se réunissaient toutes les semaines devant leurs expérimentations dans les CEP commençaient à se regrouper en unions de petits périmètres irrigués par village. La question était désormais comment faire mieux fonctionner plus de 200 petits périmètres dont la superficie varie pour la plupart entre 1 et 10 ha, et trouver les moyens pour les exploiter en permanence ? Comment sauvegarder aussi les terres inondables, le Walo, et leurs variétés de céréales ? Bref, les producteurs se posaient des questions d'application des résultats obtenus avec les CEP.

Les conditions de production des CEP ne sont en rien comparables à celles d'une exploitation moyenne :

- La petitesse des parcelles des CEP permettait juste de prouver la faisabilité technique des pratiques agroécologiques.
- La présence du facilitateur et des autres participants est source de biais quant au choix des techniques et des modes d'intervention du paysan sur sa propre parcelle.

Cela allait donc de soi que les pratiques apprises dans les CEP devaient être reconduites chez des paysans volontaires à une plus grande échelle dans les périmètres d'application. Ainsi, avons remis le suivi des champs d'application dans le dispositif de formation. Cela a permis de rendre les résultats plus visibles au niveau des praticiens et ils ont permis de motiver d'autres producteurs.

Les périmètres d'application ne sont autres que les exploitations réelles des paysannes : Cela va de 0,01 à 0,3 ha pour les parcelles individuelles dans de petits périmètres ne dépassant pas 3 ha pour le maraîchage. Le périmètre irrigué d'un village (Lérabé) fait l'exception car les populations sur un potentiel de plus de 100 ha, exploitent environ 10 ha pour le maraîchage avec de petites parcelles de 0,03 à 0,1 ha, et 5 à 15 ha pour d'autres cultures (riz, bissap). La riziculture se fait sur des parcelles allant 0,1 à 1,25 ha quel que soit leur emplacement dans les petits ou grands périmètres. L'animation des champs d'application est portée par les paysans eux-mêmes. Le plus souvent ces derniers ont toujours la capacité de transcrire les informations soit en français ou en langues locales, néanmoins les techniciens de Pronat les accompagnent afin de pouvoir apporter les rectifications à temps.

Un apport capital est la notion sur la tenue d'un compte d'exploitation (amortissement, fonds de roulement, etc.) qu'on cherche à installer progressivement chez les paysans. C'est la base de toute analyse approfondie et qui constitue un élément fort de conviction non seulement au sein des OP mais aussi auprès des partenaires d'appui, notamment des institutions financières censées apporter des lignes de crédit pour pouvoir financer des investissements, au-delà des petits crédits qui servent à préfinancer les charges de production. La présence des techniciens dans les champs d'application est volontairement réduite de façon à permettre aux producteurs d'évoluer plus librement et évaluer leur niveau d'internalisation des acquis des CEP.

Ce système connaît encore d'énormes difficultés au niveau du reportage et de l'analyse des informations.

Mais le résultat majeur est qu'on sent une confiance des populations par rapport aux alternatives, c'est-à-dire qu'elles sont faisables à leurs yeux. Auparavant, les producteurs de Guédé n'ont jamais cru qu'il était possible de cultiver du riz sans engrais ni pesticides. Et à partir des graphiques on peut distinguer un nombre de paysans qui font déjà de bons résultats dépassant le niveau conventionnel. Ceux-ci expliquent et

justifient leur engagement dans la recherche-action qui va se poursuivre sur les méthodes de fertilisation, de désherbage, de production de semences et tous les autres thèmes techniques et même sur le marché.

Les expérimentations des produits naturels à la place des pesticides de synthèse dans les petits périmètres ont montré que ces traitements ne pouvaient être efficaces que sur des terres de bonne qualité avec une bonne teneur en matières organiques. Un problème qui, jadis ne se posait pas grâce aux apports d'alluvions charriés par la crue du fleuve et la biomasse importante due à une bonne pluviométrie. Avec les perturbations de l'écosystème (sécheresse, barrages, déforestation...) et l'appui de l'encadrement qui a encouragé l'agrochimie, la fertilité des terres s'est affaiblie ou, est devenue artificielle et très fugace, parce que maintenue simplement par des apports d'engrais.

C'est la raison pour laquelle Pronat a encouragé les paysans convaincus des acquis des CEP à conduire des champs d'application avec d'importants apports de fumier disponible en grande quantité dans les étables des éleveurs. De très bons résultats ont été enregistrés et ce, dès la première année.

L'expérience a prouvé qu'il faut un apport massif de fumier (30t/ha) au début pour restaurer la fertilité de la terre et bénéficier des effets résiduels pendant 4 à 5 ans après la première application en apportant des quantités complémentaires chaque année. Evidemment cela pose un problème de moyens de transport difficile à résoudre dans les conditions de sous-équipement généralisé des exploitations de la zone. Le problème se complique davantage si on souhaite appliquer le même traitement sur des surfaces plus importantes notamment en riziculture.

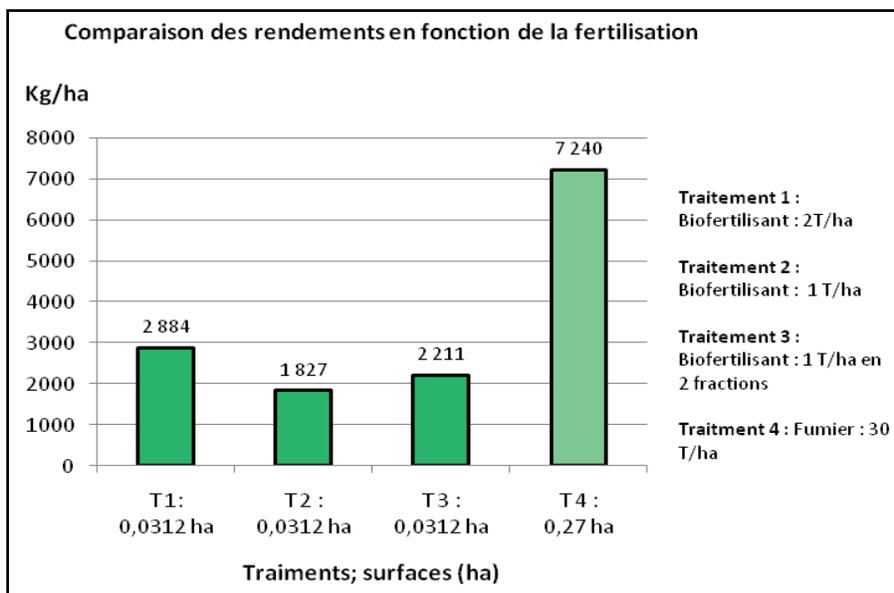
Les solutions les plus viables en matière de fertilisation organique semblent être :

1. La production sur place d'importantes quantités de matières organiques, soit en cultivant des engrais verts, soit en réintroduisant l'élevage dans le système pour faire bénéficier les animaux des résidus de récoltes qui sont généralement brûlés pour faire place aux engins agricoles. C'est dans cette optique de production massive de matières organiques que le premier groupe de contact de 15 paysans et leurs familles ont testé un périmètre biologique de 1999 à 2002 en utilisant exclusivement le fumier et les résidus de culture comme fertilisants et les extraits de plantes comme pesticides. Quelques unes des familles en ont profité pour augmenter la taille de leur cheptel et donc leur capacité de production de fumier. Mais il est clair qu'il faut un programme à plus grande échelle avec un suivi particulier tout en assurant le maximum d'alimentation à partir des périmètres pour éviter les recours au marché d'aliments de bétail. Mais cette expérience fut reprise dans le cadre de la riziculture par un groupe de paysans installés sur le grand périmètre de Guédé – Mbantou encadré par la SAED. Ce groupe a fait une production test en 2008 sur un terrain de 1,75 ha en utilisant 30 t de fumier à l'hectare. Cette expérience était couplée avec une autre qui testait une méthode de semis du riz appelée SIR (Système Intensif de Riziculture). Le SIR consiste à repiquer le riz au stade très jeune (8 à 15 jours) avec une densité d'un brin/mètre par poquet et un écartement d'au moins 30 cm en réduisant la quantité d'eau d'irrigation. Le désherbage est exclusivement fait à la main. Le groupe a fait un rendement moyen de 4,5t/ha dépassant même la moyenne de la pratique conventionnelle. Avec la facilitation de Pronat, ils ont réussi à écouler 65 % de la production au prix très rémunérateur de 200 F Cfa/kg de paddy (contre 100 F Cfa pour le riz conventionnel) à Dakar dans les supermarchés. Ce résultat a suscité beaucoup d'intérêt chez les autres producteurs de la

fédération Ngatamaaré Tooro qui ont cultivé environ 35 ha de riz sans pesticides et engrais en 2009.

2. Pour engager de plus grandes superficies en 2009 l'autre moyen indiqué de fertilisation organique, fut l'utilisation des engrais organiques comme compost fabriqué industriellement et qu'on appelle biofertilisant. La fourniture du biofertilisant de la part de la FAES a été rendue possible grâce au prix subventionné avec l'appui du Ministère de l'Agriculture et Pronat. L'application de 1 tonne à l'hectare a été recommandée. Après leurs premières observations, les paysans ont procédé au renforcement de la fertilisation par des apports de fumier. Parallèlement, un test de comparaison de différents dosages et application de biofertilisant avec le fumier a été conduit pour mieux comprendre cette nouvelle matière (voir graphique). Dans les champs des différents villages, des rendements de 2,5 t/ha à 6,25 t/ha ont été réalisés. Les rendements étaient meilleurs dans les champs où on avait procédé à une fertilisation antérieure avec du fumier ou une combinaison de biofertilisant et de fumier (plus de 8 t/ha ont été enregistrées dans un carré de sondage en associant biofertilisants et fumier).

Le graphique montre que les doses de 1 ou 2 tonnes de biofertilisant à l'hectare ne sont pas en mesure d'atteindre les résultats de l'application du fumier qui sont, avec plus de 7 t/ha appréciables. Mais des doses plus fortes de biofertilisant pour régénérer des terres dégradées, de 4 ou 5 tonnes, à raison de 70000 F la tonne, poseront un problème de rentabilité même si cette matière est actuellement subventionnée par le ministère de l'agriculture.



Graphique : Lamine SY à partir de tableau, il manque les superficies

«Face à l'ampleur de la dégradation des terres surtout dans les grands périmètres, la seule alternative est une utilisation massive de la matière organique sous toutes les formes possibles. C'est la matière organique qui est capable de restaurer la capacité d'absorption



Cours d'agro écologie avec les producteurs de Ngatamaaré Tooro

et de rétention des éléments nutritifs des sols quand l'argile de type kaolin commence à perdre sa capacité d'une manière irréversible par l'effet de l'alcalinisation après de nombreuses années d'irrigation artificielle. Ce

processus est provoqué par la nature même de l'eau de l'irrigation qui provient du Fouta Djallon. Il s'agit d'une eau d'une qualité chimique déséquilibrée vers le pôle sodique ce qui entraîne l'augmentation du pH des sols. Cet effet a été déjà observé depuis les années 90 dans plusieurs périmètres de la communauté rurale de Guédé Village. Jadis, le limon apporté par les crues annuelles et les forêts denses des galeries dans les plaines inondables a contrecarré cet effet. Du fait que ce limon est retenu dans le barrage de Manantali et que les arbres n'existent plus, il est urgent d'entreprendre des mesures adéquates pour sauvegarder le potentiel des sols. Pour les paysans conventionnels, l'effet est surtout visible par le fait qu'il faut employer de plus en plus d'engrais chimiques pour garder le niveau des rendements au détriment de la rentabilité. »

Jörg John, agronome à Enda Pronat

La piste de développement et de promotion des engrais verts comme le *sesbania rostrata*, *cajanus cajan* ou, dans certaines situations l'*azolla*, semble être très prometteuse d'après les premiers essais de Pronat pour renforcer la stratégie de fertilisation organique. D'ailleurs, nos recherches ont comme base les premières expérimentations sur différentes espèces d'engrais verts dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal datant des années 80 menées par l'ADRAO, enregistrant pour la première fois une augmentation sensible des rendements.

En conclusion, l'entretien de la fertilité des sols par la matière organique est une question préoccupante dans une région sahélienne comme celle de la zone du Fleuve Sénégal où la matière organique est de plus en plus rare. Les sécheresses qui ont entraîné une diminution importante du cheptel et la pression démographique sur la biomasse ont considérablement réduit la production des matières organiques de fertilisation. Les apports doivent reposer sur plusieurs sources et surtout, en raison des coûts et du potentiel, sur la production sur place de la matière organique (élevage, engrais vert). Les matières venant de l'extérieur plus coûteuses comme les biofertilisants peuvent constituer un complément. Il appartient aux autorités chargées de la mise en

œuvre de la politique agricole de rendre ces matières plus accessibles pour les populations dans une logique de restauration des terres, elles qui sont évidemment victimes des politiques agricoles productivistes et non durables du passé.

2.7- Une nouvelle recherche : la lutte contre le Striga dans la région de Fatick (CR de Diouroup)

Depuis 2007 Pronat et l'Union des Collectivités Locales de Tataguine (UCLT) se sont engagés ensemble pour venir à bout du Striga, qui sème la désolation dans certains villages de la Communauté rurale de Diouroup, région de Fatick. Le Striga est une herbe parasitant les plantes du mil et du maïs et dont la présence est favorisée par la pauvreté des terres, c'est un parasite très connu en Afrique de l'ouest. Ainsi Pronat a engagé une recherche-action avec UCLT se reposant sur deux hypothèses pour trouver des alternatives à ce fléau :

1. la maîtrise de certaines techniques culturales à savoir le système de désherbage et de la destruction des herbes et la fertilisation des terres :
2. l'utilisation du champignon *fusarium oxysporum* qui a montré dans des essais précédents de certains instituts de recherche agricole ouest-africain ses capacités de nuire au développement et à la reproduction du striga

Toujours à partir de l'approche-village et de champ école paysan, des groupes de recherche ont été mis en place avec l'accompagnement des agronomes et des chercheurs scientifiques et des restitutions régulières des groupes de recherche sont organisées dans le village, les unions et la fédération. Des échanges entre scientifiques et paysans ont permis aux uns et aux autres de mieux comprendre ce parasite qui fait des dégâts énormes sur la production céréalière. Sur les 36 variétés que compte le striga, 3 sont des variétés parasites majeurs qui s'attaquent aux céréales (Mil, Maïs, Niébé). Même si les paysans connaissent ce

parasite, ils connaissent nettement mieux ses conséquences sur les rendements que son cycle de développement. Le comportement de ce parasite est quasiment inconnu des paysans, ce qui explique leur grande difficulté de lutter contre lui. La présentation de la fiche technique a facilité la compréhension par les paysans que la lutte contre le striga est loin d'être l'activité d'une seule campagne, mais s'inscrit plutôt dans la durée. Ce parasite détient un extraordinaire pouvoir germinatif puisque sa graine peut rester plus de quinze ans dans le sol sans germer tant que les conditions ne sont pas réunies : une pluviométrie suffisante sur des sols appauvris. Elle a la capacité de rester jusqu'à 45 jours dans le sol et de se nourrir entièrement au dépend de son hôte avant sa levée. Etant donc invisible dans cette phase souterraine, elle est particulièrement nuisible. Le plant du striga qui a émergé, fleuri et fructifié, peut produire jusqu'à 50000 graines, ce qui représente une grande capacité de nuisance si ces graines arrivent à germer.

Le dispositif de recherche-action comprend des groupes thématiques mixtes (paysans, universitaires et techniciens agricoles) qui travaillent dans cinq villages pilotes, alternant approche-village et Champ École Paysan. La zone de recherche se trouve au cœur du bassin arachidier du Sénégal. C'est une zone historiquement connue pour sa production d'arachide. La longue pratique de la monoculture d'arachide et de mil a provoqué un épuisement des sols et a accéléré l'apparition et l'envahissement des champs par le striga. Dans certains endroits, l'envahissement est tel que les terres deviennent inaptes à la production.

Après un diagnostic en début de la première année, il s'avère que les pratiques des producteurs de la localité consistent à utiliser des engrais chimiques en complément du fumier laissé par les animaux, mais le fumier est en quantité insuffisante pour enrichir suffisamment les sols en matières organiques et lutter contre le striga. Au contraire, il tend à être un vecteur du fléau puisque le striga est brouté par les ruminants, les graines de striga survivent dans les appareils digestifs et sont disséminées partout où les animaux passent. Il a fallu donc

trouver une autre source de matières organiques en dehors du fumier « contaminé » de la zone. La solution la plus accessible, compte tenu des difficultés de trouver assez de biomasse et d'eau pour préparer du compost en milieu paysan, fut d'acheter du compost amélioré, fait et commercialisé à Dakar par une société spécialisée dans la fabrication d'intrants biologiques.

En dehors de l'application du compost amélioré, la deuxième technique consistait en l'arrachage et la destruction des plants de striga en les brûlant avant leur fleuraison. Cette technique qui ne nécessite pas d'investissement financier important s'avère très efficace car elle empêche le parasite de se reproduire.

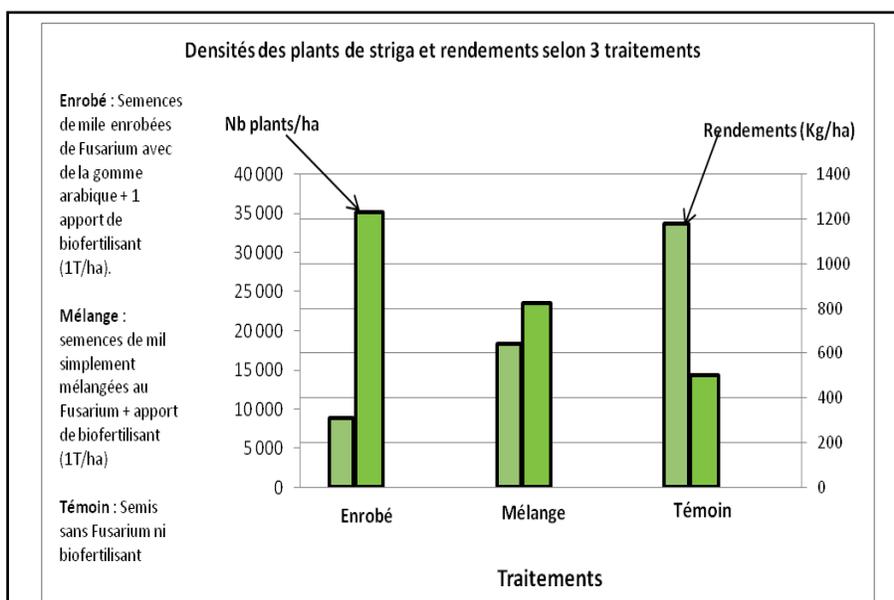
L'impact positif de ces deux techniques à la première année se manifeste par une amélioration des rendements de 89% pour les parcelles tests (fertilisées).

A la deuxième année, et après maintes recherches et contacts avec des scientifiques de la sous-région, et malgré les controverses au sujet de l'efficacité du *fusarium oxysporum* contre le striga, nous avons trouvé qu'une souche de ce champignon était en cours de démultiplication dans le laboratoire de la Fondation Agir pour l'Education et la Santé (FAES). Cette dernière a accepté volontairement d'échanger avec les paysans et Pronat sur les possibilités d'appliquer cette souche de *fusarium* dans les champs des paysans.

Cela fut l'occasion pour les paysans et les techniciens accompagnateurs de Pronat de travailler au laboratoire pendant plusieurs jours avec l'équipe de la FAES sur les techniques d'enrobage des semences avec la gomme arabique contenant le *fusarium*. Un protocole de recherche et d'application dans les champs de 21 paysans et paysannes dans sept villages a pu être établi.

Ainsi, chez une partie des paysans c'était l'option des semences enrobées semées après un apport de biofertilisant de 1 tonne à l'hectare, un compost amélioré fabriqué aussi par la FAES, chez l'autre partie, c'était l'option du mélange du *fusarium* avec un biofertilisant qui

a été appliquée. Les graphiques ci-dessous montrent les résultats de ces 2 types de traitements expérimentés et des parcelles témoins. Ces résultats indiquent une augmentation de rendement très visible dans les parcelles de traitement par rapport aux parcelles témoins, plus de 140% en moyenne dans le cas des semences enrobées. En même temps, on constate un recul important des plantes de striga dans les parcelles de traitement.



Ces résultats ont été présentés dans un atelier de restitution qui a vu la participation des paysans de 7 villages. Face à ces résultats fort encourageants, l'UCT a pris l'engagement de poursuivre la recherche, ensemble avec Pronat et la FAES, et de diffuser les résultats obtenus. Après les échanges, des recommandations ont été formulées et vont être prises en compte dans l'approfondissement de la recherche sur les modes et quantités d'application du *fusarium* et de la matière organique. Comme toutes les régions, un modèle de fertilisation naturelle devrait

être identifié, surtout quand on sait que la cause fondamentale du problème du striga est l'appauvrissement des terres.

Conclusion

Le processus de recherche-action comme l'illustre les CEP et les champs d'application fait apparaître des avancés en termes technique et méthodologique. Il est donc possible d'améliorer sensiblement les performances des petits producteurs en associant la bonne démarche à une technique pertinente avec des outils et méthodes qui peuvent être à la portée des paysans. Concrètement, les paysans sont en train de démontrer qu'il est possible :

1. en agriculture sous pluie :
 - d'augmenter, voire doubler ou tripler les rendements des céréales ;
 - et d'atteindre le même niveau de rendements que les paysans conventionnels pour les cultures de rente
2. en agriculture irriguée d'atteindre ou de dépasser le niveau de rendement du système d'exploitation basé sur l'agrochimie ;
3. d'améliorer la rentabilité avec les méthodes agroécologiques de culture.

Il est donc possible d'améliorer en même temps les paramètres agronomiques, économiques et surtout environnementaux et de pouvoir bien vivre de cette agriculture.

Il est aussi clair que l'appui aux efforts de la recherche paysanne se justifie et que cette recherche est progressive et doit continuer. Elle fait apparaître un défi majeur à travers les exemples : réussir l'application de techniques face à des situations dans lesquelles les conditions ne sont pas souvent réunies sur le plan matériel et social ce qui lie intimement

cette recherche à une meilleure organisation au niveau des paysans et aux questions institutionnelles et de genre.

C'est une hypothèse très noble et réaliste mais il faut des acteurs engagés, impliquant paysans et scientifiques. Dès qu'on parle de modernisation de l'agriculture on pense aux technologies modernes (OGM, etc.) sans tenir compte des conséquences d'une telle modernisation entamée depuis plusieurs années et les capacités financières et intellectuelles de ces producteurs pour porter une telle agriculture. N'est-ce pas cette situation qui aujourd'hui incite à l'accaparement des terres par les multinationales ou autres hommes d'affaires au détriment des petits producteurs ?

3. Du renforcement des capacités organisationnelles à l'autonomisation des fédérations

Les débuts d'apprentissage en agroécologie ont mis à jour des lacunes organisationnelles qui constituaient un véritable facteur limitant. Très vite, Enda Pronat s'est rendu compte que l'agroécologie avait besoin d'une solide organisation interne pour mieux contrôler la gestion des ressources des terroirs. Dès l'instant que l'ASD devient une vision des gens du terroir, elle a besoin d'avoir des porteurs à la base capables de développer le lobbying et le plaidoyer nécessaires à son insertion dans les politiques locales et nationales.

Les conclusions des premières expérimentations menées avec les productrices ont montré que le renforcement technique doit être appuyé par un renforcement organisationnel qui devient une nécessité dès lors que les paysans doivent :

- asseoir une politique de gestion de leurs terroirs en concertation avec les élus locaux pour sécuriser les ressources notamment foncières ;

- accéder aux moyens de production pour rentabiliser leurs exploitations ;
- vendre leurs productions à des prix qui leur permettent de vivre dignement ;
- construire et défendre un plaidoyer auprès des institutions locales et nationales pour qu'ensemble ils élaborent et mettent en œuvre des politiques de développement durable.

C'est ainsi que depuis 1993, Pronat accompagne la mise en place d'organisations paysannes.

En même temps que les OP se créent et se consolident, elles s'investissent dans la mise en place d'organes et de structures qui assurent des prestations de services à leurs membres. On peut citer la création de systèmes mutualistes qui mobilisent les ressources locales pour permettre à la communauté d'en profiter.

Elles s'investissent également dans la décentralisation, la gestion et la préservation des ressources locales, des intérêts des femmes et de tous les acteurs vulnérables.

La mise en synergie de ces différentes organisations a donné lieu à la naissance de plusieurs coalitions ou réseaux nationaux et internationaux comme le Réseau National des Femmes Rurales, la FENAB ou la COPAGEN.

3.1 - L'apprentissage organisationnel de la Fédération des Agropasteurs du Diender (FAPD)

Le processus avait commencé par les visites d'échange d'un groupe de producteurs de Diender dans des organisations paysannes déjà bien structurées (*Nil Jam, Guel Jam,...*) pour qu'ils comprennent les avantages de s'organiser.

Pape Guèye, président et **Doudou Diop**, secrétaire de la FAPD racontent :

«L'idée de nous organiser est venue après avoir expérimenté les techniques agroécologiques avec des producteurs individuels et des groupements dans cinq villages de la communauté rurale. C'était lors d'un séminaire sur la protection de l'environnement co-organisé par Pronat et ENDA Graf. Durant ce séminaire nous nous sommes déplacés dans plusieurs régions du Sénégal à la rencontre d'organisations paysannes fortes comme Niil Jam de Fandène et Ngel Jam de Sob. Ces organisations paysannes avaient réussi à monter des mutuelles d'épargne et de crédit très utiles avec l'appui d'ENDA Graf. De retour à Diender, nous avons commencé les démarches pour créer la Fédération des Agropasteurs de Diender. Aujourd'hui, la FAPD regroupe 24 villages avec 63 groupements. Grâce aux formations que nous avons reçues de Pronat sur les techniques de production, la décentralisation, la sécurisation foncière, le management, etc., nous avons pu développer des capacités de recherche, d'analyse des situations foncières et organisationnelles, de gestion financière qui nous ont permis de mettre en place une mutuelle d'épargne et de crédit.

Le processus de renforcement organisationnel a rencontré des difficultés, au niveau de la gestion de prêts et des programmes d'activités génératrices de revenus. Mais chaque difficulté a été une occasion d'apprendre pour les paysans et nous-mêmes. A ce moment, Pronat n'avait pas encore pensé à la mutuelle. L'élevage des ovins avait été encouragé, mais n'a pas connu un succès. Un autre problème avait été l'ouverture du noyau des 4 villages vers les autres. Ce sont des ateliers de réflexion qui ont permis d'analyser les situations et de trouver les solutions».



Mutuelle d'Épargne et Crédit de la FAPD

Après plus de 15 ans d'accompagnement, la Fédération des Agropasteurs de Diender a acquis des compétences avérées dans les domaines des techniques agroécologiques et de l'organisation. La FAPD, possède son statut juridique d'association et a gagné en légitimité auprès du Conseil Rural de Diender, du Conseil Municipal de Kayar et d'autres associations, comme la fédération des maraîchers de la zone des Niayes qui s'étend de Dakar à Saint-Louis.

Aujourd'hui, elle est **capable de prendre en charge son processus organisationnel** en définissant ses perspectives organisationnelles, techniques et partenariales, mais aussi en mettant en place des stratégies pour répondre aux attentes de ses membres. Le bureau de la fédération s'efforce de consolider les relations entre les différents villages qui composent les unions en les associant à toutes les décisions. La gestion des activités de production et d'organisation est portée par les leaders locaux qui ont bénéficié de beaucoup de renforcement de capacités dans ces domaines.

3.2 - Naissance des trois autres fédérations

La dynamique organisationnelle de la FAPD a inspiré les producteurs des autres localités dans lesquelles Pronat intervient. Grâce à des visites d'échanges et des ateliers communs de partage d'expérience dans l'ensemble des domaines : production biologique, approche genre, sécurisation du foncier, systèmes mutualistes, etc. A leur tour, ces groupements ont aussi fait leur apprentissage organisationnel avec un appui remarquable de la FAPD.

A Koussanar, la porte d'entrée a été le coton biologique. La mise en place de la fédération Yakaar Niani Wulli est une réponse à la préoccupation des paysans de Koussanar d'avoir une plus grande emprise sur la filière. Les procédures de contrôle interne de la production du coton biologique et l'organisation de la production de façon globale ont été des facteurs déterminants supplémentaires pour justifier la mise en place de la fédération Yakaar Niani Wulli en 1997. De la même manière que la FAPD, les producteurs de Koussanar ont effectué des visites d'échange avec des OP constituées.

*«On a ressenti la nécessité de s'organiser pour la commercialisation du coton biologique. On ne pouvait plus fonctionner dans le système de la Sodefitex puisqu'on n'utilisait plus les intrants chimiques. On voulait un certificat pour vendre sur un marché plus intéressant. Alors on s'est regroupé en **Fédération Yakaar Niani Wulli** avec une centaine de producteurs en 1997. YNW regroupe aujourd'hui 2000 producteurs dans 80 villages et hameaux du département de Tambacounda autour de plusieurs productions biologiques».*

Mamadou Camara, Président de la fédération YNW.



Assemblée villageoise à Vélingaracoto

Tout au début du processus, la fédération a bénéficié d'un important appui de Pronat et d'un partenaire étranger qui a facilité l'accès au marché international. Après le retrait de ce dernier, la fédération a continué à exporter la production mais de façon irrégulière et avec beaucoup de difficultés. Cette difficulté d'accès au marché extérieur du coton biologique a constitué un blocage qui s'est aggravé avec l'arrêt des subventions de Pronat qui permettaient l'achat du coton graine à un prix bien supérieur à celui du coton conventionnel. L'arrêt des subventions était destiné à démanteler une perception très négative des populations qui commençaient à considérer Pronat comme le propriétaire commanditaire de la production. Ainsi, à partir de 2002, Pronat demande à la fédération d'écouler directement sa production sur le marché conventionnel au même prix malgré les coûts du suivi et de certification entièrement supportés par Pronat. C'était le début d'une crise institutionnelle au sein de la fédération. Les responsables et les techniciens se sont alors redéployés dans les villages pour communiquer avec les paysans sur la nouvelle situation. A l'occasion,

l'Approche-village a été utilisée avec l'appui des membres de la fédération de Diender.

Une des conséquences de cette situation fut la diversification des productions et la volonté de les transformer localement de façon à bénéficier davantage de la valeur ajoutée. Comme dit l'adage : A quelque chose malheur est bon. Cette crise aura été utile à la fédération YNW qui s'est intéressée davantage à la question du marché et surtout a dénoncé l'encadrement technique en exigeant son retrait de la gestion du projet. Les paysans avaient la conviction de leurs capacités de gestion et la présence des techniciens était la principale cause de l'inertie qui s'est emparée de leur organisation.

Après cette crise, la fédération a procédé au recentrage de sa vision et a identifié des paysans relais qu'elle a chargé d'assurer le contrôle interne et l'animation des activités au niveau de leurs unions respectives.

Une année après ces réaménagements, dans le cadre d'un partenariat avec une ONG du commerce équitable, les rapports d'inspection mettaient en évidence l'exclusion d'une frange importante de la population (notamment les femmes et les jeunes) de la direction de l'organisation. Cela était perceptible dans la composition et le fonctionnement de la fédération et de ses organes. Les rapports d'inspection ont également montré que beaucoup de villages avaient encore du mal à s'approprier le programme parce que n'étant pas informés par les nouveaux dirigeants. Pour rectifier ces anomalies une remobilisation des acteurs avec des formations et des réunions de sensibilisation sur la base de l'approche-village a été faite. Ainsi les femmes et les jeunes ont intégré les structures dirigeantes de la fédération.

Dans la région du fleuve, le processus organisationnel a démarré autour d'une expérimentation du maraîchage agroécologique avec un groupe restreint de 15 paysans et leurs familles. L'expérience s'est ensuite étendue à d'autres groupements et d'autres villages. De leur propre initiative, les groupements de chaque village se sont réunis en

unions d'exploitants de petits périmètres irrigués familiaux.

En 2003, Pronat a appuyé l'organisation d'un atelier d'évaluation des processus organisationnels auquel ont pris part toutes les unions de zone, les élus locaux et les techniciens de l'encadrement agricole de la SAED.

L'idée d'une organisation fédérative a émergé à partir de cet atelier. Les quatre unions se sont réunies pour créer une fédération qui a fonctionné de façon informelle jusqu'en 2007.

En mai 2007 une assemblée générale constitutive de la fédération s'est enfin tenue. Ainsi la fédération Ngatamaré Tooro venait de voir le jour. Un comité directeur de 21 personnes (dont 7 femmes) dirigé par un bureau exécutif de 7 membres (dont 3 femmes) a été élu.

Entre temps, la structure informelle créée antérieurement avait entrepris quelques initiatives dont une mutuelle d'équipement agricole et une mutuelle d'épargne et de crédit avec l'appui des paysans des Niayes.

Une fois en place, le bureau exécutif de la fédération s'est aussitôt attelé aux démarches pour sa reconnaissance juridique et la légalisation (agrément) de la mutuelle. Cette démarche a abouti à la création de la mutuelle ancrée sur les activités de la fédération qui l'a fait naître.

A Keur Moussa, tout a commencé avec l'union des femmes qui participait au programme avicole avec l'union des femmes de Diender. En côtoyant les femmes leaders de Diender, celles de Keur Moussa ont senti la nécessité d'être renforcées. C'est ainsi qu'en 2005, elles se sont alliées à quelques hommes de leur communauté et aux leaders de la fédération de Diender pour faire un diagnostic de la communauté rurale de Keur Moussa à partir d'une approche-village.

Ce diagnostic a mis en évidence de graves problèmes d'érosion, d'accès à l'eau, de gestion du patrimoine foncier et un déficit de communication entre les groupes.

A la restitution des résultats du diagnostic (2006), un Comité de Pilotage (composé de délégués des 11 villages pilotes, de deux membres de la fédération de Diender) et trois commissions techniques ont été créés et chargés de conduire une réflexion approfondie sur les thèmes identifiés ci-dessus.

A la restitution des résultats des commissions techniques, la nécessité d'une organisation légale et bien structurée a été discutée et décidée. Mandat a alors été donné aux délégués des villages pilotes pour contacter et convaincre les 26 villages. C'est ainsi que chaque village s'est fait représenter par 4 délégués à l'assemblée générale constitutive de la fédération **Woobin** qui s'est tenue le 30 décembre 2007.

Après l'AG constitutive, un Conseil d'Administration de 28 hommes et 15 femmes a été élu. A son tour, le CA a élu en son sein un Bureau Exécutif de 12 membres (dont 4 femmes) et a esquissé un plan d'action axé sur les priorités identifiées antérieurement par le Comité de Pilotage.

« Au départ, le diagnostic du Comité de Pilotage avait permis d'identifier les problèmes d'organisation, de dégradation des sols, d'eau mais aussi fait part de l'existence de Cellules Villageoises de Développement dans certains villages que l'on a redynamisées.

... Ce qui est important dans la reconnaissance de la fédération WOOBIN, c'est que de par sa légitimité, elle est arrivée à convaincre le PCR de faire signer un arrêté lui donnant l'autorisation d'intervenir dans la CR.

... Le problème de l'agriculture, c'est d'abord celui de la restauration des terres, et à l'heure actuelle on peut voir le résultat sur l'agriculture dans les parcelles restaurées.

Nous sommes toujours limités à des cultures sous pluie ; nous pensons maintenant au maraîchage dans la zone Nord».

Meïssa Fall, Président de la fédération Woobin.

3.3- Vers l'autonomisation

Tout au long du compagnonnage de Pronat avec les OP, nous nous sommes efforcés d'identifier et définir des axes de travail ou des lignes de force qui concourent à l'acquisition de compétences des partenaires dans la perspective d'une autonomie de gestion des OP. Par autonomie, nous entendons :

1. **des OP légitimes** aux yeux des instances des élus locaux et des institutions (les CR, les administrations, les structures locales de développement, de la santé, etc.) : qui les reconnaissent respectent.
2. **des OP qui comprennent et maîtrisent les enjeux** de la gouvernance locale.
3. **des OP qui maîtrisent et s'impliquent** dans les politiques de développement local (agriculture, élevage, pêche, etc.) ; qui organisent et s'investissent dans le plaidoyer.
4. **des OP qui développent des capacités techniques et organisationnelles**, renforcent l'accès aux moyens de production pour le compte de programmes générateurs de richesses.
5. **des OP qui travaillent pour la postérité** en inculquant aux nouvelles générations des valeurs qui renforcent leur ancrage dans le terroir.
6. **des OP ouvertes** à l'innovation et à l'élargissement pour intégrer des nouvelles capacités/adhésion, etc.

En conséquence, plusieurs conditions doivent être mises en place ou renforcées pour avoir des OP autonomes :

- elle doit pouvoir mettre à la disposition de ses membres des services et prestations utiles (commercialisation, crédit, formation, etc.).
- le développement du partenariat et de la coopération, indispensables à la survie des organisations de petits producteurs caractérisées par leurs moyens très limités. Le partenariat et la coopération

constituent des clés de réussite du pari de l'autonomisation que les fédérations se sont fixées ;

- la compréhension des enjeux de la gouvernance locale et des politiques de développement ;
- une organisation dirigeante bien structurée légitime et engagée ;
- une participation aux instances de prise de décisions dans la transparence et l'équité.

La Fédération des agropasteurs du Diender

C'est au niveau de la fédération de Diender qu'on note le plus grand espoir de réussite de l'autonomisation de l'organisation à cause de l'émergence d'un leadership local. On peut citer :

- l'implication de certains membres dans la direction CLCOP (la présidence de cette organisation est assurée par une femme de la fédération) ;
- une franche collaboration avec les chefs de villages, les notables et le Conseil Rural dans la réflexion pour la gestion des ressources du terroir ;
- la négociation des lignes de financement avec des partenaires diversifiés ;
- les négociations partenariales pour un programme de commercialisation de mangues ;
- le renforcement de capacités de planification, d'évaluation et de capitalisation, etc.

Ces compétences ne doivent cependant pas faire oublier l'existence d'un certain nombre de faiblesses notamment dans le suivi, le reporting, la documentation au niveau des exploitations et toutes les autres activités sur le plan technique et organisationnel qui ont des répercussions sur l'organisation notamment du marché.

La Fédération Yakaar Niani Wulli

A Koussanar, après un accompagnement de dix ans par deux techniciens et une succession de coordinateurs sous la responsabilité de Pronat, la fédération YNW assure aujourd'hui, toute seule, le suivi des productions biologiques (coton, fonio, sésame, bissap) et toute la gestion administrative et financière de son programme.

Cette initiative s'est développée à la suite de la crise de 2005 qui a été le véritable point de départ d'une renaissance de la fédération. Aujourd'hui, on note quelques signes précurseurs d'émergence de capacités notamment :

- Une responsabilisation plus grande des membres de la fédération qui ont clairement exprimé leur désir d'émancipation pour la gestion de l'organisation, les négociations partenariales, la commercialisation, etc.
- Une plus grande implication dans le suivi des activités de production. En 2005, ils assuraient 50% du travail d'animation de leur organisation.
- La négociation de crédits à la CMS.
- Une volonté de s'autofinancer à partir de fonds propres.

▪ L'importance de l'adhésion à une vision et la nécessité d'avoir des services

Le concept de membre d'une organisation paysanne a fait l'objet de discussions. Est-ce une adhésion à une organisation ou l'adhésion à une vision ?

Pour Pronat et ses partenaires, le concept de membre est bien plus large qu'une simple adhésion. C'est d'abord et avant tout une vision à porter. Toutefois, l'adhésion, quelle qu'elle soit doit être symbolisée par une participation sous diverses formes à la mise en œuvre de la

vision. Il n'est donc pas exclu que les membres se cotisent ou achètent des cartes de membres. L'adhérent conçoit l'organisation comme un centre de services dont le fonctionnement est assuré par les marges commerciales. C'est le cas de Koussanar avec le volet des services de commercialisation et de certification.

La matérialisation de la qualité de membre est laissée à l'appréciation de chaque organisation qui peut toujours la formaliser par l'acquisition d'une carte de membre, mais la priorité reste l'appropriation de la dynamique sociale. Dans les exemples du reboisement autour du lac Tanma ou de la pose des cordons pierreux sur les flancs des collines de Keur Moussa, les populations ont adhéré à l'action en s'identifiant ainsi à l'organisation sans toutefois y adhérer formellement. Sur cette base, on constate une augmentation constante du nombre de membres dans la plupart des fédérations et on en dénombre en 2008 environ 9500 pour les 4 organisations de base partenaires réparties comme suit :

	Niayes (Diender)	Niayes (Keur Moussa)	Koussanar	Fleuve
Organisation Paysanne	Fédération des Agropasteurs de Diender (FAPD)	Woobin	Yakaar Niani Wulli (YNW)	Ngatamaaré Tooro
Nombre de Membres	3 100	1 500	2 200	2 600

Jusqu'ici, ce sont les fédérations de Diender (FAPD) et Koussanar (YNW) qui ont instauré le système de cartes. Même si le système montre un certain manque de rigueur, il est utile dans les relations commerciales formalisées et peut ouvrir des possibilités d'amélioration

du revenu direct à condition que les contrats soient négociés dans un esprit d'équité, y compris la redistribution du bénéfice entre les membres. En outre, les frais d'adhésion contribuent directement au fonctionnement des organisations. Ces fédérations regroupent des femmes et des hommes appartenant au même village, à la même union ou à la même communauté rurale. Elles constituent un cadre de concertation et d'échange de toutes les problématiques liées à la mise en œuvre de leurs visions.

4. Des échanges au plan local au plaidoyer au niveau international

Ces cadres de concertation ont permis de construire des espaces de plaidoyer avec les acteurs de base car c'est à partir du vécu des populations et de leur engagement à améliorer la situation qu'on peut influencer les politiques nationales. Ce plaidoyer se nourrit des expérimentations menées avec les OP dès lors qu'elles proposent des éléments de réponse aux problèmes de l'agriculture ouest-africaine. Ainsi des coalitions avec des organisations d'autres pays permettent de porter le plaidoyer au niveau international.

Pour défendre l'agroécologie, il nous faut produire des résultats significatifs aux yeux de la communauté. C'est ce que Enda Pronat tente de faire à travers l'accompagnement des OP dans l'expérimentation du maraîchage, de la riziculture ou de la 'production saine' de coton.

4.1- L'émergence de coalitions nationales

En dehors des fédérations partenaires de Pronat, des initiatives semblables émergent au Sénégal. Dans sa démarche, Pronat facilite la synergie entre ses partenaires et d'autres organisations animées par les mêmes préoccupations. Aujourd'hui, on compte plusieurs espaces nationaux qui cherchent à intégrer la vision écologiste dans les politiques des Etats de la sous-région. Ainsi, nous pouvons citer :

- le programme de biodiversité et sécurité alimentaire qui a donné naissance à l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP) ;
- la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique (COPAGEN) qui évolue avec les OP au niveau national et sous-régional dans la lutte contre les OGM ;
- la Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FENAB) qui cherche à asseoir un modèle de labellisation des produits bio avec l'objectif de sécuriser producteurs et consommateurs, et de développer le marché local ;
- le groupe de concertation sur le commerce équitable dans lequel OP, transformateurs et organisations d'appui se retrouvent pour développer des stratégies qui permettent aux pays du Sud de devenir acteurs dans la définition des règles du commerce équitable ;
- le Réseau National des Femmes Rurales (RNFR) plaide, en étroite collaboration avec les fédérations, pour un meilleur accès des femmes au foncier et au pouvoir de décision. Le foncier est devenu un enjeu primordial pour la survie de l'agriculture paysanne qui nécessite, désormais, autant la mobilisation des hommes que des femmes.

Le plaidoyer s'appuie sur des ateliers d'échange au niveau local, national et sous-régional car c'est le partage d'expérience qui permet d'enrichir l'argumentaire.

Alors que la plupart des organisations internationales pensent que le plaidoyer est une affaire d'intellectuels, Enda Pronat et ses partenaires cherchent à faire porter le plaidoyer par la base, avec l'accompagnement des scientifiques et des intellectuels du terroir. Cette démarche n'est pas toujours évidente. Nous allons tenter de l'analyser dans les cas concrets de la FAPD et de la FENAB.

4.2- Les agropasteurs de Diender : une organisation engagée

La FAPD couvre 24 villages de la CR de Diender qui, historiquement, repose sur des valeurs sociales, économiques et culturelles très fortes. C'est sur cet ensemble de valeurs que les agropasteurs ont bâti leur visibilité et leur légitimité. Le Conseil Rural et les populations les ont reconnus comme des acteurs de développement, ayant les compétences requises pour prendre en charge les aspects suivants :

- 1) La protection de l'environnement par rapport au processus de dégradation qui affecte les ressources des terroirs (eau, sol, végétation),
- 2) La défense des droits des paysans sur leur patrimoine, le foncier, l'eau et les semences,
- 3) La commercialisation des produits de l'agriculture biologique qui sont en concurrence avec les produits conventionnels et qui suppose l'organisation de filières,
- 4) La recherche de moyens financiers nécessaires pour préfinancer les campagnes agricoles, acheter du matériel, se déplacer, assurer le fonctionnement de la fédération.

La prise en main de chacun des précédents aspects suppose un renforcement des capacités techniques, organisationnelles et communicationnelles de l'organisation *via* des ateliers de formation, l'élaboration de dispositifs de communication et un processus d'accompagnement continu. Le premier niveau de développement des compétences concernera les leaders qui transféreront ensuite leurs compétences aux autres membres de la fédération. Le deuxième niveau de renforcement va consister en un transfert de compétences de l'OP formée vers d'autres OP ou d'autres acteurs qui reconnaissent ses compétences. La capitalisation des apprentissages est un outil important de cette reconnaissance.

Exemple de plaidoyer local porté par les OP

Dans les Niayes, la communalisation des grands villages de Kayar et Bayakh, qui répond à des préoccupations politiques, risque de briser la dynamique des agropasteurs dans la mesure où la recherche des ressources pour la commune pousse les élus à dilapider les terres des paysans au profit de l'agrobusiness.

Au début de la communalisation, la FAPD s'est mobilisée pour mener un travail de sensibilisation auprès des élus locaux et de la population sur les enjeux fonciers. Il est regrettable de constater que pour des intérêts politiques, les conseillers ruraux soient capables de brader le patrimoine commun sans même penser aux générations futures.

Malgré les efforts des agropasteurs, les élus semblent décidés à poursuivre leur politique politicienne, néanmoins, du fait de la mobilisation de la FAPD, la cadence des ventes de terre a légèrement ralenti.

De la même manière que la FAPD, les membres des fédérations de la région du fleuve et de Koussanar se mobilisent régulièrement contre les ventes illicites des terres et organisent des ateliers d'information pour les populations.

- **La FENAB, espace de plaidoyer pour la promotion de l'ASD**

La mission première de Pronat était de trouver des alternatives aux produits agrochimiques. Dès les premières expérimentations, les maraîchers de la FAPD ont pensé que les légumes sans pesticides ni engrais ne devaient pas être présentés sur le même marché que les produits conventionnels car :

1. le système de production demande beaucoup plus d'efforts,
2. la durée des cycles de culture est généralement plus longue et,
3. la qualité des produits est bien meilleure (conservation, goût).

Ces raisons nous ont conduits à créer un rapprochement entre producteurs et consommateurs et à mettre des points de vente à Dakar (marchés et livraisons hebdomadaires). Ces initiatives étaient partagées avec d'autres organisations engagées dans l'agroécologie : Agrecol, Agrinat, Niil Jam, etc. En 1998, ces organisations ont créé le premier Mouvement Sénégalais de l'Agriculture Biologique (MSAB). Malheureusement, d'autres organisations qui ne partageaient pas la même vision ont pris possession du mouvement, ce qui a conduit rapidement à sa mort.

En 2007, Pronat, Agrecol et leurs partenaires ont décidé de relancer le mouvement en se basant uniquement sur les vrais praticiens et leurs organisations d'appui. Ainsi, la Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FENAB) a été mise en place par 18 OP et 6 organisations d'appui en 2008. Très engagée, la FAPD assure avec dynamisme la présidence de la FENAB.

Cette fédération a pour mission de porter la vision de l'Agriculture Saine et Durable au niveau national dans l'optique de faciliter son intégration dans la politique de l'Etat. Elle cherche à :

- restaurer la fertilité des sols en rétablissant l'équilibre des écosystèmes et lutter contre la disparition de la biodiversité et les changements climatiques ;
- promouvoir l'agriculture biologique en la valorisant auprès des paysan(ne)s ;
- amener les autorités étatiques à reconnaître l'importance de l'ASD et l'intégrer dans les politiques agricoles ;
- promouvoir une alimentation saine.

Depuis sa création, la FENAB déploie des efforts pour renforcer sa structure et trouver des stratégies pour le développement d'une Agriculture Saine et Durable, capable d'améliorer les conditions de vie des producteurs, de respecter l'environnement et de préserver la santé des consommateurs.

▪ **L'intégration de l'ASD dans la politique nationale**

Après avoir réalisé l'état des lieux de toutes ses organisations membres, la FENAB a élaboré un cahier des charges de l'agriculture biologique au Sénégal qui a été validé par les OP, les organisations de consommateurs, les instituts de recherche et l'Etat.

Elle a également participé à l'élaboration du plan d'action national de promotion de l'ASD au cours de l'atelier de Mbour organisé par Enda Pronat et le Ministère de l'Agriculture en 2008. En 2009, l'Etat crée un volet ASD dans son programme agricole et consacre un budget d'un milliard de francs CFA pour la promotion des biopesticides et des biofertilisants.

Dès lors que le concept de l'ASD est intégré dans la politique nationale, la FENAB doit rester vigilante et présente sur la scène politique pour que l'Etat ne dénature pas la vision.

1.1. Le plaidoyer paysan doit être soutenu par une diversité d'acteurs

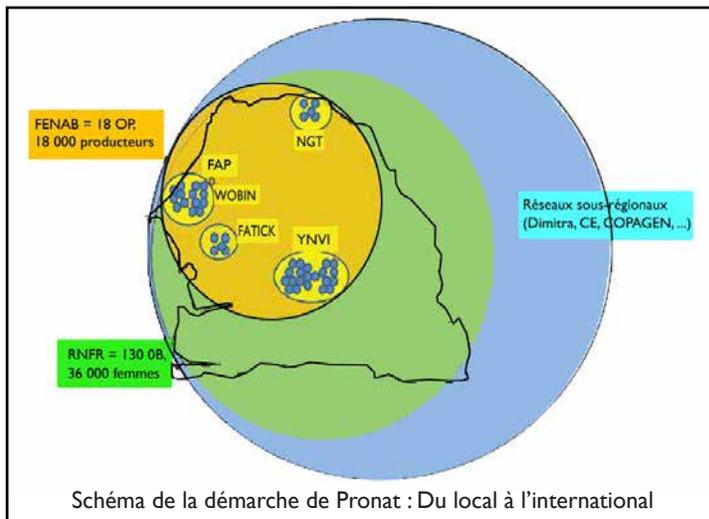
Les dynamiques censées porter des changements significatifs en matière de développement rural sont à la merci des multinationales du secteur de l'agrochimie ou des biotechnologies. Ces secteurs présentent des enjeux de taille pour les Etats qui subissent d'énormes pressions de la part des promoteurs, ce qui limite les conditions de succès des actions de plaidoyer. Compte tenu de ces difficultés, pour atteindre ses objectifs, le plaidoyer doit réunir plusieurs paramètres :

- La présence des acteurs de base dans les débats afin de valoriser les expérimentations et de décrire les problèmes,
- L'alliance avec les chercheurs pour argumenter au niveau des décideurs,
- L'information du grand public par les médias,
- Le développement du plaidoyer par des associations de consommateurs pour qu'ils deviennent des « consomm'acteurs ».

Dès ses premières actions sur la protection de la santé de l'homme et de l'environnement, des partenaires financiers ont manifesté leur intérêt de soutenir Enda Pronat. Depuis le financement des outils d'information aux ateliers nationaux et sous-régionaux, jusqu'aux expérimentations de terrain qui ont permis de nourrir la démarche. C'est ce qui a notamment permis l'émergence des mouvements nationaux dirigés par les acteurs de base avec l'appui de scientifiques et d'ONG.

Ces mouvements ont pour vocation de porter la voix des petits producteurs et des femmes rurales au niveau des instances décisionnelles nationales et internationales afin de défendre leurs droits. Pronat et ses partenaires de base soutiennent et accompagnent ces mouvements pour qu'ils participent à l'élaboration des politiques nationales et aux négociations concernant l'agriculture paysanne et les enjeux du commerce international.

Le schéma ci-dessous illustre les niveaux d'échanges entre organisations locales, nationales et sous-régionales. Les fédérations constituent le socle des organisations nationales comme le RNFR, la FENAB et le groupe du commerce équitable qui, à leur tour, participent



activement aux échanges sous-régionaux à travers le réseau DIMITRA, la COPAGEN, etc. Ce sont ces relations qui permettent d'alimenter le plaidoyer en faisant remonter de la base les problèmes à résoudre et les résultats des expérimentations en cours.

▪ **Nécessité d'avoir des appuis financiers**

Le développement du plaidoyer nécessite des appuis et des relations avec des partenaires internationaux dans la mesure où, il est porté par des OP, situées dans des zones parfois très enclavées, qui sont amenées à participer à diverses rencontres.

Chacune de ces OP a été appuyée par un partenaire financier qui lui a permis de développer ses relations avec d'autres organisations à travers des échanges interzones, nationaux et internationaux. Ce soutien offre des possibilités aux organisations de base de faire remonter au niveau national et international les résultats de leurs expérimentations et d'alimenter l'analyse des situations vécues.

C'est ainsi que l'organisation d'ateliers locaux, nationaux et sous-régionaux a permis la reconnaissance du concept ASD par l'Etat sénégalais et de l'approche genre, développée par Pronat au sein des fédérations, au niveau national et sous-régional avec l'appui de DIMITRA sur la communication et l'accès des femmes au foncier et aux sphères de décision.

Plus récemment, le Monde Selon les Femmes a apporté un appui fondamental aux femmes de la fédération YNW. Le bureau de la Coopération Suisse, a appuyé les unions des femmes de Keur Moussa et de Diender pour leur accès au Conseil Rural et communal.

Le CRDI est en train de soutenir de façon globale le renforcement des capacités de l'ensemble des organisations qui travaillent sur la problématique du foncier au Sénégal et dans la sous-région et envisage la mise en place d'une plate-forme nationale de l'ensemble de ces organisations. Cette plateforme devrait développer un argumentaire assez consistant pour plaider auprès des décideurs locaux (Conseil

Rural, chefs coutumiers et religieux) et de l'Etat. Cette recherche sur le foncier dite participative est portée par des OP, des groupes de chercheurs de l'Université de Saint-Louis et de Dakar, des chefs religieux, des communicateurs, des juristes et Pronat.

Enfin, le financement transversal de WFD permet à Pronat de tester des innovations techniques et de prendre en charge des initiatives et des expérimentations importantes comme les lignes de crédit que certains partenaires ne financent pas.

1.2. Un plaidoyer sous-régional pour la protection du patrimoine génétique

L'agriculture n'a pu se développer que grâce à la sélection et à la conservation des semences par les sociétés paysannes. C'est leur première pratique pour limiter les risques. C'est le fondement de la recherche paysanne et, on trouve encore de nombreuses localités au Sénégal où sont reproduites des semences céréalières en quantité qui portent des noms locaux et qui sont toujours adaptées à l'écologie du milieu. Des échanges importants ont toujours existé entre les localités, ce qui explique la diffusion des semences.

C'est avec le développement du modèle productiviste que la recherche scientifique s'est intéressée à la sélection des semences et à la création de variétés permettant une augmentation des rendements. Ces semences produites dans des fermes semencières sont diffusées par les réseaux commerciaux et les sociétés d'encadrement dans le cadre du paquet semences sélectionnées- engrais- pesticides- herbicides. Cette diffusion introduite au Sénégal dès les années 60 a rendu les paysans dépendants du système agro-industriel, jusqu'au point où les croyances ont été changées et la mémoire des semences a été oubliée. Cette dépendance s'accroît encore avec les semences hybrides et les OGM qui tendent à uniformiser le modèle productiviste.

Ce développement de la recherche scientifique, financée par le système agro-industriel, lui a donné le monopole de la certification, des brevets et des répertoires conduisant même dans certains pays à

l'interdiction de diffusion de semences paysannes et à l'appropriation de semences locales par les industriels. L'enjeu est donc la gouvernance mondiale du patrimoine génétique et, à travers cela, le respect de la biodiversité et de la recherche paysanne.

Malgré cette pression importante du système agro-industriel qui a inféodé la recherche scientifique, de nombreux paysans ont continué à produire et à conserver leurs semences, à les échanger au niveau local. Des initiatives se sont progressivement organisées pour valoriser la production de semences locales et rechercher leur amélioration et leur diffusion ; ces initiatives ont trouvé des complicités au sein même de la recherche scientifique, du fait de la fragilité des hypothèses de diffusion des semences sélectionnées et des nouveaux risques posés par les semences hybrides et les OGM. Dès lors des résistances des paysans et des scientifiques ont commencé à se faire sentir.

L'itinéraire exemplaire d'une alliance entre chercheurs et paysans

Un premier séminaire sous-régional a été organisé à Ouagadougou le 21 décembre 1996 sur « *Biodiversité, ressources phytogénétiques et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest* » organisé par Pronat. Ce séminaire a réuni des chercheurs, des animateurs ruraux, des professeurs d'université et des paysans venus du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée Conakry, du Mali, du Togo et du Sénégal. Il a été le point de départ de la constitution d'un réseau sous-régional autour de la valorisation des semences paysannes.

Suite à cet atelier, et en collaboration avec MISEREOR et le Centre de Coopération Agricole, une étude intitulée « *Méthodes et techniques traditionnelles de production, de collecte et de conservation des semences de céréales* » a été lancée au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. Les résultats de l'étude ont été publiés en 1999. L'étude a permis de répertorier les principales variétés de chaque localité et les techniques de sélection et de conservation dans ces pays.

Cette activité s'est poursuivie avec l'association Kokopelli qui a appuyé plusieurs formations nationales et sous-régionales en 2001-2002 sur les techniques de démultiplication des semences maraîchères. Parallèlement, à toutes ces dynamiques entre paysans et scientifiques, le débat sur les OGM a fait surface et s'amplifiait dans le milieu scientifique. Une fois de plus, les paysans étaient absents des débats dont ils sont les premiers à encaisser les impacts.

C'est à partir de là que Pronat et ses partenaires ont organisé en 2003 à Thiès un atelier sous-régional sur « *Les impacts des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture sur les petits producteurs* ». L'objectif de l'atelier était de permettre aux paysans dans un premier temps, de présenter aux scientifiques les constats qu'ils ont faits sur l'évolution du patrimoine semencier au Sénégal, et en même temps partager avec les scientifiques sur la question des OGM à savoir les avantages et les inconvénients. À la lumière des présentations des uns et des autres, les conclusions étaient de s'engager dans la sécurisation des semences paysannes comme alternative et de développer des réseaux de résistance au niveau national et sous-régional. Aussitôt, naquit au Sénégal l'ASPSP qui a rejoint au niveau sous-régional la COPAGEN créée à Abidjan en 2004 et initiée par le bureau sous-régional INADES-Formation.

La **COPAGEN** (Coalition des Organisations de la société civile pour la protection du Patrimoine Génétique Africain) est présente dans 9 pays de l'Afrique de l'Ouest. C'est un mouvement social et citoyen qui a pris le parti de s'associer aux communautés de base en faveur de la protection et de la valorisation de leur héritage. Les principaux acteurs en sont des Organisations Paysannes, des ONG, des associations de consommateurs, des associations de développement, des syndicats, des mouvements de droits de l'homme, des organisations de jeunes, de femmes, etc. Tous unis et déterminés, nous soutenons les droits collectifs des communautés locales et des producteurs sur le patrimoine génétique africain et rejetons le génie génétique dans l'alimentation et l'agriculture.

Notre message commun :

*« **Oui** pour une recherche scientifique indépendante qui valorise les ressources biologiques locales et les connaissances traditionnelles et modernes, dans l'intérêt des petits producteurs et des consommateurs africains. **Non** au brevetage du vivant et aux OGM dans l'agriculture et l'alimentation, face à tous les risques avérés ou potentiels qui y sont attachés. **Oui** aux droits des communautés locales sur leurs ressources biologiques. »*

La COPAGEN organise, entre autres, des formations pour paysans sur les questions des OGM et des droits des communautés locales. Des points focaux régionaux font un travail d'information et de sensibilisation à travers des réunions, émissions radio, des formations, etc.

▪ Quelques résultats de la COPAGEN

Au Mali, la COPAGEN connaît une forte implication des OP. Ces dernières sont parvenues, en 2009, à obtenir une audience auprès du Président de la République pour l'interpeler sur le problème des OGM. Le Président, sensible à l'engagement des OP, les a encouragé à élever leurs voix, à médiatiser leurs revendications. Ainsi, il disposera de moyens qui lui permettront de suivre 'la voix du peuple' et de résister aux 'fortes pressions' de l'extérieur qui veulent lui imposer les OGM.

Au Bénin, la COPAGEN a réalisé un travail d'information et de sensibilisation remarquable auprès des parlementaires qui les a amené à voter deux fois de suite un moratoire de cinq ans interdisant toute vente et culture d'OGM sur le territoire national. Seuls des essais au niveau des laboratoires sont autorisés.

Au Sénégal également, la COPAGEN a convié les parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat à un atelier de formation et de sensibilisation sur les OGM en 2009. Le débat portait sur la proposition de loi qui autorise la culture des OGM au Sénégal. Le plaidoyer de la

COPAGEN a eu un impact puisque le projet de loi a failli ne pas être voté ; certains parlementaires ont proposé un moratoire comme au Bénin. Sous la pression des multinationales, une loi a finalement été votée en juin 2009, mais elle présente énormément de contraintes en termes de documentation à fournir pour qui souhaite introduire des OGM au Sénégal.

1.3. Plaidoyer international avec le groupe de concertation sur le Commerce Equitable

A partir des difficultés rencontrées par les OP qui sont entrées dans les systèmes internationaux du commerce équitable, quatre entités d'ENDA ont initié, avec la Coopérative Conseil Tukki, et avec l'appui de la Fondation de France, un processus de recherche-action participatif sur le commerce équitable au niveau national.

Son objectif : Développer avec les producteurs et les transformateurs sénégalais une démarche adaptée de commerce équitable, porteuse de développement durable pour les populations et venant renforcer le plaidoyer des pays du Sud pour de nouvelles pratiques du commerce international.

A partir de novembre 2005, une série de rencontres a rassemblé une soixantaine d'organisations de producteurs, d'entreprises de transformation, de consommateurs, d'organisations d'appui et de représentants des Ministères. Le groupe d'acteurs a d'abord élaboré une plate-forme des valeurs sénégalaises, puis une Charte d'engagement aux principes du CE qui a pu être partagée au SIAO 2006 avec d'autres organisations de la sous-région, puis au Forum Social Mondial en 2007.

En 2008, un atelier national a permis de structurer quatre projets pilotes : textile en coton, plantes médicinales, métiers du feu et agroalimentaire. Chaque projet a réuni une grappe d'acteurs autour de la construction d'une filière équitable et de l'élaboration de cahiers des charges spécifiques. L'objectif final étant d'aboutir à une certification de démarches qui prennent en compte les réalités sénégalaises.

Ce processus se fait en lien avec des initiatives similaires au niveau national et sous-régional et en cohésion avec différents plates-formes au niveau mondial, afin de développer des systèmes de certification locaux en Afrique, capables d'instaurer des relations équitables sud-sud et sud-nord. Parmi les résultats obtenus à partir du plaidoyer du groupe de concertation sénégalais du CE, on peut citer :

- la reconnaissance par l'Etat de la Charte nationale sur le CE (validée en 2006) ;
- la constitution d'un groupe de concertation sous-régional sur le CE (Mali, Bénin, Togo, Burkina) ;
- les diverses publications en Europe, notamment « Commerce équitable, la parole aux Africains » (MAEE, 2007) ;
- le rapprochement de plusieurs organismes internationaux de CE (COFTA, SETEM, WFTO, AFN) qui souhaitent soutenir le processus de recherche-action et créer des coalitions avec ENDA pour porter le plaidoyer au niveau international.

1.4. Mobilisation de ressources propres par les OP

Au-delà du soutien financier des partenaires, le plaidoyer doit se développer à travers les capacités de mobilisation des ressources financières propres des fédérations pour l'inscrire dans la durée. Cette question nous ramène à l'importance d'améliorer les productions, de valoriser les produits, de sécuriser les revenus des producteurs et de développer un marché équitable au niveau national.

La fédération YNW a réussi à diversifier ses productions et à vendre pendant deux années successives son coton bio-équitable sur le marché international. Elle a prouvé qu'elle est capable de se prendre en charge puisqu'elle a pu assurer 50% de son fonctionnement en 2009. Cet espoir sera brisé si la situation actuelle du coton bio-équitable ouest-africain perdure.

5. De la nécessité de maîtriser les filières de commercialisation

Il est évident que l'agriculture saine et durable doit générer des revenus qui permettront aux paysans de soutenir par eux-mêmes leur vision et d'être capables de continuer leur action de plaidoyer sans aucune influence. Cela ne saurait être possible sans un marché bien organisé. Sans cela, quelles que soient leurs performances techniques, les paysans ne pourront entraîner de changements significatifs dans la promotion de leur agriculture.

La vente des produits par les paysans se limitait au surplus et se pratiquait sur des marchés locaux et régionaux, parce que ces paysans étaient focalisés sur des logiques communautaires d'autosubsistance. C'est la demande extérieure qui a fait évoluer les pratiques commerciales et les productions. L'introduction de l'argent, des impôts, des cultures spéculatives et de nouveaux biens de consommation a lentement modifié les habitudes de consommation des paysan(ne)s et les ont amené à produire pour vendre.

Le changement principal est venu de la diffusion des cultures spéculatives par les sociétés d'encadrement qui ont développé la pratique du préfinancement de la campagne agricole, à charge pour elles de récupérer les prêts consentis sur la commercialisation des productions fournies. Cette pratique a rendu les paysans tellement dépendants des services d'encadrement qu'ils ont éprouvé des difficultés à appliquer les principes de l'agroécologie qui sont fondés sur l'autonomie du producteur vis-à-vis des intrants importés.

Avec le démantèlement des systèmes d'encadrement, les paysans se sont trouvés face à deux problèmes : chercher un crédit pour acheter le matériel et les intrants agricoles et vendre leur production. Même s'ils parviennent à vendre leurs produits, les recettes ne permettent pas de couvrir les coûts de production et les dépenses quotidiennes. Ce processus entraîne une précarité qui fragilise les paysans et les rend vulnérables face aux pouvoirs politique et commercial.

Les promoteurs de l'agroécologie ont compris que la commercialisation de leurs produits devait trouver des débouchés plus rémunérateurs. Des initiatives ont été tentées avec les OP, mais ont toujours connu des difficultés. Ainsi, la commercialisation est devenue un nouveau champ d'expérimentation pour Pronat et ses partenaires.

5.1- Les difficultés de la commercialisation des légumes avec les producteurs des Niayes

« Dans un premier temps on utilisait le terme « bio » pour parler de nos produits, mais à défaut d'être certifiés et de respecter toutes les normes européennes, nous avons pensé à un label « Bio Sénégal ». Un premier mouvement national Bio s'est constitué en 1998, il comprenait les ONG, les producteurs, les consommateurs, les scientifiques. Nous cherchions à mettre en place un système de certification sénégalais, car nous avons constaté des écarts chez certains producteurs. Ce mouvement est mort assez rapidement car il y a eu des tiraillements politiques entre les leaders, des leaders qui n'étaient même pas producteurs.

L'Assemblée de 1998 n'a pas tenu compte de l'expérience de la Fédération des Agropasteurs de Diender qui soutenue par ENDA Pronat a eu plusieurs expériences pour la commercialisation des légumes biologiques à Dakar depuis 1994, avec deux points de vente à Guediawaye et à la Rue Carnot. Malgré tout, nous avons continué avec d'autres points de vente au Point E, et plus tard au marché Kermel et des livraisons à Mermoz. »

Doudou Diop, Président de la FENAB.

Parmi ces expériences, une seule fonctionne toujours, celle des livraisons. Cependant, elle manque d'ampleur et présente plusieurs limites :

- La définition d'un prix rémunérateur pour le producteur, qui reste accessible au consommateur et qui prend en compte des coûts de transport, de stockage s'il y a lieu et de distribution,

- La collecte de quantités suffisantes qui justifient les coûts de transport et répondent à la demande des consommateurs,
- La qualité et la présentation du produit (conditionnement).

Au-delà de ces limites, l'expérience de la commercialisation des légumes bio, par rapport aux produits conventionnels, a permis d'identifier un nombre important de consommateurs dakarois qui s'intéressent aux produits alimentaires sains et qui disposent d'un pouvoir d'achat assez élevé pour acheter 10 à 20% plus cher ces légumes (expatriés, ambassades, agents de développement, restaurants, écoles privées, etc.).

D'autre part, des pistes de solutions ont été identifiées, notamment la rationalisation de la logistique à l'instar des transporteurs-grossistes qui permettrait de réduire fortement les coûts de transport des légumes entre la zone de production et Dakar.

Par rapport à toutes ces potentialités la FAPD continue ces expérimentations timides et participe à toutes les réflexions autour de la commercialisation des produits sains.

La participation à la Foire Internationale Agricole et des Ressources Animales (FIARA) de Dakar et à la Foire Nationale des produits Biologiques et Equitable de Thiès de 2007 à 2009 a permis à la FAPD de faire la promotion des légumes biologiques auprès des consommateurs et des autorités sénégalaises. Ainsi en 2009, la FAPD essaye de trouver de nouveaux marchés, notamment auprès des supermarchés Casino, mais il faut qu'ils s'adaptent aux conditions de livraison (cageots, horaires). Son programme avec la FAO sur l'exportation des mangues biologiques constitue aussi une opportunité d'apprentissage, même si jusqu'à présent elle n'a pas encore trouvé un marché pour une production de 200 tonnes.

5.2- L'expérience de la Fédération Yakaar Niani Wulli de Koussanar

Pour les producteurs de la zone de Koussanar, en dehors des dommages causés par les pesticides sur la santé, la principale motivation des producteurs à la conversion biologique est de sortir de la situation d'endettement qu'ils connaissent avec la culture conventionnelle du coton. Dans un contexte où la production est dépendante de la pluie, des prix faibles proposés par le marché international, le système de caution solidaire et la cherté des intrants chimiques ne permettent pas au producteur de coton conventionnel de s'en sortir. Le coton biologique se vend à un prix plus intéressant avec des coûts de productions négligeables, mais il exige un certificat coûteux qui nécessite un suivi rigoureux et documenté des parcelles.

Pendant trois ans, PAN UK et Pronat ont accompagné la fédération sur les itinéraires techniques, les règles de production biologique et les procédures qu'il faut mettre en place pour obtenir un certificat. En 1997, après les trois ans de conversion et des inspections d'Ecocert, la fédération YNW a eu son premier certificat Bio. Le marché a été trouvé avec Hess Natur mais la production n'était pas au rendez-vous suite à des problèmes de management local. Les années suivantes, l'identification de nouveaux marchés est devenue difficile avec une baisse de la demande au niveau international. La fédération a continué à préserver sa démarche et ce n'est qu'en 2006 qu'elle a trouvé un nouvel acheteur grâce à l'acquisition du certificat du commerce équitable de Max Havelaar.



Champ de coton bio

« Pendant plusieurs années, et malgré ce certificat, nous ne trouvions pas de client pour le coton biologique. Chaque année, on était obligé de vendre notre coton à la Sodefitex au prix du coton conventionnel et ENDA rajoutait un peu sur le prix pour encourager les producteurs. Pendant ces années où on ne trouvait pas de marché, nous avons décidé de diversifier les cultures bio pour sécuriser davantage les sources de revenus des producteurs et aussi pour revaloriser les cultures vivrières locales comme le fonio. »

Gando Souaré, trésorier de la fédération YNW.

Dans ce processus, des réflexions ont été engagées avec les partenaires en vue de trouver des solutions sur :

1. la valorisation locale du coton ;
2. la diversification des cultures commerciales ;
3. la mise en place de la fédération des producteurs biologiques ;
4. la création d'un groupe de concertation avec d'autres partenaires pour redéfinir la notion d'équité dans les échanges commerciaux.

5.3- La diversification des cultures commerciales

Face à la difficulté de commercialiser le coton, les producteurs se sont lancés vers trois cultures qu'ils connaissaient : le fonio, le sésame et le bissap (oseille).

Le fonio est une culture bien connue des populations de Koussanar. C'est une plante très rustique, adaptée aux conditions difficiles, qui ne nécessite aucun traitement chimique. Un marché local existe pour ce produit considéré comme un aliment socialement symbolique. Ces dernières années, les populations l'ont délaissé pour l'arachide. C'est aussi à cause de la complexité de sa préparation culinaire et de l'évolution des habitudes alimentaires au profit des autres cultures vivrières. Il convient bien à la récupération des sols, car il n'est pas exigeant en humus et peut être introduit en fin de rotation. La certification biologique ne se justifie que s'il existe des possibilités d'exportation qui assurent une valeur ajoutée supplémentaire.

Le sésame était connu, car demandé par des commerçants indiens venant de Gambie. Il a par ailleurs des propriétés nématocides et aère le sol à cause de la diffusion de ses radicules. Il a été introduit par la fédération dans la rotation biologique à partir de 2004.

La fédération cherche à organiser la commercialisation de l'ensemble des productions de ses membres dans l'esprit de :

- mieux négocier les prix et les conditions d'achat (préfinancement, délais de paiement, collecte...)
- pouvoir imputer à tout un chacun une participation qui lui permet de prendre en charge progressivement les coûts de fonctionnement et de certification.

Pour vendre, les producteurs cherchent le marché le plus rémunérateur, leur permettant d'obtenir un paiement rapide. Si la fédération ne parvient pas à satisfaire ces conditions, le producteur n'hésite pas à vendre directement à des commerçants locaux.

Pour éviter le marché parallèle, la fédération cherche à disposer de fonds lui permettant d'acheter la production de ses membres à un meilleur prix, avant le passage des commerçants grossistes. Après cette opération, la fédération cherche à négocier avec le marché national et international ou à organiser la transformation de ces productions.

Pour l'achat du fonio et du sésame aux producteurs, elle a trouvé un crédit auprès de la succursale du Crédit Mutuel Sénégalais de Koussanar. Quant au cas particulier du coton, des difficultés existent encore en termes d'identification des acheteurs et des lenteurs des services de la SODEFITEX (transport du coton à l'usine et calendrier d'égrenage). Il est nécessaire de développer des réflexions approfondies sur la pertinence de continuer à produire du coton biologique pour l'exportation malgré l'augmentation de la production ces dernières années.

Tableau : Evolution des productions certifiées Biologiques et de la destination de leurs ventes

COTON	Surf (ha)	Nb prod.	Prod (kg)	Destination ventes
2004-2005	12	39	4 338	Filature Caulliez (Maroc)
2005-2006	43,75	123	17 883	
2006-2007	126,25	531	63 258	COPACO
2007-2008	215,25	903	83 575	Papili (Fr) + Aïssa Dione Tissu (Sn)
2008-2009	81	241	52 000	Tenthorey (Fr)
FONIO				
2004-2005	22,5	85	8 193	Gaia Bio Solidaire France
2005-2006	6,25	251	8 346	
2006-2007	37	204	5 306	ATCL (Sénégal)
2007-2008	65	312	5 615	Sénégal
2008-2009			7 100	Direction de l'Agriculture / Pronat
SESAME				
2005-2006	12,75	53	230	semences
2006-2007	37,5	127	2 886	Société indienne (Touba)
2007-2008	77,2	187	7 859	
2008-2009			4 890	ANI (Fr)

5.4- Stratégie de valorisation des produits via la transformation locale

Un des facteurs bloquants du développement de l'agriculture paysanne réside dans la vente de la production agricole sous forme de matière première. Pour espérer améliorer ces conditions, le producteur doit chercher à avoir une maîtrise des filières en dépassant le stade de production brute pour intégrer des activités de transformation. Pour cela, il est important que les organisations d'appui, et particulièrement l'Etat, en soient conscients et développent un entrepreneuriat rural qui profite directement aux populations. C'est à ce niveau que la fédération YNW tente de valoriser, à travers des activités de transformation, le fonio (lavage, précuisson, décorticage), le sésame (presses à huile installées dans 2 villages), le coton (filature, tissage, teinture, confection) et l'arachide pour leur apporter de la valeur ajoutée.

▪ Exemple de la filière textile artisanale

Au-delà de l'exportation de la fibre, la Fédération YNW cherche à créer de la valeur ajoutée et à revaloriser les savoir-faire locaux à travers la transformation artisanale du coton.

Il faut savoir que la transformation d'une tonne de fibre en produit textile fini rapporte autant que l'exportation de 80 tonnes de fibre.

En mobilisant des fileuses, tisserands, teinturières traditionnelles et tailleurs de la zone, la Fédération YNW a ainsi structuré une filière artisanale de textile en coton bio-équitable.

Depuis 2008, le coton est produit, filé, tissé, teint (à l'indigo naturel) et confectionné en sacs et autres articles (ameublement, décoration) par les membres de YNW avec l'appui de Enda Pronat pour l'organisation de la filière, Liz Cooper et Babacar Sow pour la création des modèles et la formation des tailleurs, et l'entreprise sénégalaise Micamisa/CSM pour la commercialisation.



Filature de coton au rouet / Sac en coton bio teint à l'indigo naturel

La création de cette filière artisanale textile en coton bio-équitable s'inscrit dans une démarche de recherche-action participative initiée en 2005 par Enda avec les producteurs, artisans, transformateurs, consommateurs et décideurs pour développer des pratiques de commerce équitable au Sénégal. C'est dans le cadre d'un atelier national de concertation sur cette thématique (Ndayane, 2008) que Micamisa/CSM et la Fédération YNW ont tissé un partenariat autour du développement et de la mise sur le marché d'une gamme d'accessoires textiles en coton bio-équitable. Micamisa/CSM est notamment chargée d'assurer la vente en ligne des articles textiles et d'appuyer la Fédération YNW dans le développement de la production et du marketing.

Durant toute l'année 2008, l'équipe a réalisé des prototypes, des études sur le temps de travail, des calculs de prix, une formation technique des tailleurs, des outils de communication et a participé à des foires et salons pour promouvoir les produits de YNW.

Un an après le démarrage du projet, une trentaine d'articles divers (sacs, housses de coussin, couvre-lit, objets de décoration, casquettes, chemises...) commencent à être commercialisée. (Cf. Site de vente en ligne des articles YNW : <http://ynw.jarinio.sn>)

5.5- Les apprentissages de la négociation : l'exportation du fonio et du sésame

▪ La commercialisation du fonio

Dans la perspective d'une exportation de fonio qui améliore le niveau du revenu des producteurs, la fédération a entrepris de développer la filière de transformation du fonio (précuit et décortiqué). A partir de 2002, elle commence à relancer la production de cette céréale locale en vue d'alimenter une unité de transformation qui doit s'implanter à Koussanar pour le compte d'une entreprise française.

De 2004 à 2006, le fonio brut certifié bio-équitable par Ecocert est acheté à la fédération par l'entreprise française (à 175 Fcfa/kg) qui le transforme localement avant de l'exporter.

Face à un prix jugé trop faible et ne disposant pas d'informations transparentes sur la répartition des marges, la fédération juge ce partenariat commercial peu équitable. Elle préfère acquérir sa propre unité de transformation avec un appui de l'ambassade d'Allemagne pour vendre elle-même le produit fini à un prix plus rémunérateur sur le marché national et ainsi bénéficier de plus de valeur ajoutée.

▪ La commercialisation du sésame

La production du sésame avait commencé avec la campagne 2004 sur une parcelle de 0,25 hectare, elle restera encore limitée en 2005, puis en 2006, l'importance de la production amène la fédération à rechercher des marchés.

En 2007, l'USAID, qui appuie Pronat pour le programme sésame, met en contact la fédération avec la Société ANI qui conditionne le sésame au Sénégal avant de l'exporter. Un contrat est signé dans lequel ANI s'engage à préfinancer des semences à 2000 F/kg, à fournir des disques pour les semoirs et à acheter 14 tonnes de sésame au prix du cours international. D'après ANI, le prix élevé des semences se justifie par le fait qu'elles permettent de réduire de moitié la quantité

à semer pour des rendements de 800kg/ha. Ceci n'a malheureusement pu être réalisé car les disques n'étaient pas adaptés aux semoirs. ANI s'est présentée dès la récolte pour acheter le kg à 250 F, alors que la fédération avait déjà acheté le kg à 300 F aux producteurs qui n'ont pu rembourser les semences. Un mois plus tard, le cours mondial du sésame est monté à 500 F/kg.

Ces deux cas illustrent les difficultés auxquelles la fédération est confrontée dans son rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les marchands et l'importance des prévisions.

L'expérience de la fédération Yakaar Niani Wulli dans le Commerce équitable.

Confrontée pendant plusieurs années à l'absence de marché intéressant pour le coton bio, la fédération s'est orientée vers le commerce équitable qui semblait offrir de nouvelles opportunités. En effet, le système de FLOCert (Max Havelaar) propose un meilleur prix que le marché conventionnel, mais il présente plusieurs limites pour l'organisation de base :

- Les coûts de certification sont élevés et donc difficilement pris en charge par les petites organisations ;
- L'achat au producteur n'est pas préfinancé, l'identification du marché n'est pas appuyée et les recettes de la vente du coton reviennent à la base après de longs délais (la production 2005 a été achetée à la fédération en février 2007) ;
- Le circuit commercial du produit n'est pas porté à la connaissance du producteur, qui n'a aucune idée des marges réalisées par les intermédiaires ;
- Alors que l'utilisation de la prime sociale n'est pas officiellement conditionnée dans les standards, elle le devient lorsque FLO propose à la fédération de l'utiliser pour payer les frais de certification ;

- FLOCert a une approche par produit, et non par organisation ou par filière, qui privilégie l'exportation de matière première au détriment de la transformation locale. A Koussanar, l'organisme certifie uniquement le coton au lieu de considérer comme équitable l'ensemble des produits bruts et transformés de la fédération. Pourtant c'est la démarche qui est équitable et non le produit ;
- Le prix fixé par FLOCert pour le coton-graine ne prévoit pas les coûts de suivi et de certification qui sont à la charge de la fédération. Dans un système où la fédération doit nécessairement vendre son coton-graine à la société cotonnière car elle ne dispose pas de préfinancements pour payer les services d'égrenage, la marge réservée à l'encadrement revient à la société qui vend la fibre ;
- Il n'est pas prévu de combiner les inspections biologiques et équitables en une seule opération pour atténuer les coûts payés par les producteurs ;
- Les exigences de la certification (basées sur des concepts du Nord) ne sont pas toujours adaptées au contexte socio-économique africain. FLOCert exige à la Fédération qui est constituée de 95% d'analphabètes que chaque groupement fournisse la documentation prouvant le fonctionnement démocratique et équitable de l'organisation ;
- Il n'existe pas de normes internationales pour le Commerce équitable, on trouve donc différents cahiers des charges selon chaque organisme de certification. Par exemple, à Koussanar le fonio était certifié Bio-Equitable par ECOCERT, dont le principal reproche est de ne pas faire appliquer les règles du Commerce équitable à l'entreprise française qui achète la production (structure du prix non détaillée, emballages ne retraçant pas l'origine du produit, etc.) accentuant ainsi le déséquilibre des rapports de force entre le Nord et le Sud.

5.6- La certification, recherche d'une alternative nationale à l'exigence du marché international

▪ Exportation du coton Bio-équitable



« Avec le coton, à partir de 2005 il y a eu une amélioration dans la commercialisation. ENDA Pronat avait été contacté par Max Havelaar pour nous parler du commerce équitable. Ils proposaient un prix minimum intéressant et surtout, ils nous assuraient de nous trouver un marché si la fédération se mettait aux normes de FLOCert ; c'est comme ça que nous sommes entrés dans le commerce équitable avec le coton. La première année, nous avons dû fournir beaucoup d'efforts pour que la fédération respecte les règles minimum de FLOCert. Il a fallu obtenir le statut juridique d'association, mettre en place un Comité

Directeur, tenir à jour les cahiers de PV et de trésorerie, etc. Grâce à un accompagnement continu de Pronat, nous avons pu obtenir notre premier certificat de Commerce Equitable Max Havelaar pour le coton en 2006.

Là encore, ça n'a pas été aussi facile que prévu. Max Havelaar n'a pas trouvé de client comme cela avait été annoncé. La fédération a donc dû vendre son coton à la SODEFITEX au prix conventionnel. Ce n'est qu'en février 2007, 15 mois après la récolte que la fédération a reçu le complément du prix bio-équitable. »

Ngouye Camara, président du GIEYNW.

Après trois ans de vente du coton bio-équitable à la Sodefitex, l'espoir naquit en 2008 avec la signature du 1^{er} contrat d'engagement d'un acheteur pour la production du coton YNW. Grâce à l'intermédiation de

Papili, partenaire de YNW, un filateur français a accepté de préfinancer les prestations de la Sodefitex et de rétrocéder gratuitement les graines à la fédération. Pronat aussi a été d'un grand soutien en débloquent 10 millions de FCFA pour préfinancer l'achat du coton aux producteurs.

Nous pensions améliorer ce partenariat en 2009, mais malheureusement, la crise économique internationale et la compétitivité du coton indien bio-équitable a contraint notre client de renoncer à ses promesses d'achat de la production.

▪ **Enseignements tirés :**

- Le commerce consiste en une mise en circulation de produits entre des producteurs et des consommateurs ce qui implique des coûts. Ces coûts s'accroissent si les produits sont transformés ou nécessitent un stockage et des transports à longue distance. Une marge moyenne entre le prix bord-champ d'un produit agricole africain et son prix d'achat par un consommateur est de huit ; c'est cette différence énorme qui est à l'origine d'une défiance des producteurs par rapport aux intermédiaires, et de la réflexion sur les pratiques du commerce équitable.
- L'association de la certification biologique et de l'équité commerciale vise un segment du marché final permettant de vendre à un prix supérieur et donc de mieux rémunérer les producteurs, mais elle change peu les conditions techniques et les coûts afférents de la mise en circulation des produits sur le marché.
- Le libre-échange met en concurrence des économies agricoles qui sont situées dans des contextes socioécologiques et technico-économiques différents qui maintiennent à la baisse les prix internationaux des produits agricoles ; cette pression à la baisse est accentuée par les prix de dumping et les subventions pratiqués sur certains produits pour écouler les surplus (produits laitiers, blé, etc.) et maintenir des exploitations agricoles (coton aux USA). Or c'est en reconnaissant la souveraineté de chaque pays sur la

régulation de son marché que l'on peut assurer une relative équité ou au moins en faire un objet de négociation entre les producteurs, les intermédiaires et l'Etat qui assure aux producteurs une rémunération correcte.

5.7- Commercialisation des produits ASD sur le marché national

Les productions maraîchères de la FAPD et le riz de la fédération Ngtamaaré sont destinés au marché national. Pour le marché national, il est hors de question de penser à une certification extérieure, mais les consommateurs ont besoin d'un minimum de garantie sur le contrôle des produits agricoles. L'expérience de Pronat dans le suivi du coton biologique permet de renforcer les systèmes de contrôle qui se mettent en place à l'initiative des producteurs.

Depuis l'atelier national sur l'ASD en 2008, certaines organisations (FENAB, Pronat, PAN, FAO) cherchent à établir un consensus autour d'un label sénégalais qui garantirait l'origine ASD du produit. La labellisation d'une ASD contrôlée vise à assurer au consommateur que le système de production respecte la santé du producteur et de l'environnement, et surtout, que ce produit est sans danger pour sa santé car il a été cultivé sans pesticides ni engrais (d'après Pronat).

▪ Les apprentissages

Bien que les producteurs soient en train de faire l'apprentissage de la commercialisation, ils sont confrontés à l'iniquité des règles internationales qui ne se soucient pas des effets sur les revenus des agriculteurs et des impacts sur l'augmentation de la pauvreté et la dégradation de l'environnement. La seule solution est de poursuivre le plaidoyer pour arriver à faire reconnaître au niveau sous-régional l'agriculture saine et durable et donc, que les nations africaines retrouvent leur souveraineté au niveau de l'agriculture et de la transformation des produits agricoles. C'est dans ce sens que les travaux du groupe

du commerce équitable vont être orientés et que les producteurs continueront à être informés.

Nous rappelons que les difficultés rencontrées sur la commercialisation du coton avait accéléré le processus de diversification des cultures commerciales, et c'est dans ce sens qu'il est paru nécessaire de renforcer les capacités de la fédération YNW en marketing et en gestion. Cette formation renforce les capacités des acteurs dans la négociation, la fixation des prix, surtout pour développer le marché local. Et tout cela permet de préparer l'autonomisation de YNW.

Le marketing et les techniques de commercialisation

L'atelier de formation s'est fixé pour but de renforcer les capacités entrepreneuriales et commerciales de l'équipe d'ENDA Pronat et du Bureau exécutif de la Fédération Yakar Niani Wulli. Il se justifiait par les difficultés rencontrées dans la commercialisation. Il s'est tenu à Dakar du 27 février au 4 mars 2009.

Les objectifs de l'atelier visaient à développer l'esprit entrepreneurial par une logique véritablement économique qui renforce les capacités commerciales en outillant les participants en techniques de négociation de contrats commerciaux et aussi de développer leurs techniques de communication commerciale en maîtrisant les déterminants commerciaux de leur entreprise. Le but et l'objet était de permettre d'avoir une vision claire sur les atouts, forces et défis de la Fédération afin d'assurer au GIE un excellent positionnement stratégique et commercial ainsi qu'une politique appropriée de promotion/publicité.

Au cours de la formation, il a été remis à chaque participant, un Manuel de Formation CAEF portant sur le Marketing et les Techniques de Commercialisation.

L'atelier a été animé par Khadija Doucouré, Directrice du CAEF. Economiste spécialiste en Gestion et Développement d'Entreprise, et Mamadou Badiane, Sociologue et stagiaire au CAEF.

L'atelier a duré six jours et a porté sur les principaux contenus suivants : L'environnement social et institutionnel de l'entrepreneur, le marketing, le marché et les stratégies de recherche, de conquête de marchés, les clients effectifs ou potentiels. La fidélisation de la clientèle, les concurrents effectifs et potentiels, les techniques de négociation commerciale, les contrats commerciaux : contenu et portée, les techniques de communication commerciale, les canaux de distribution et les intermédiaires, la promotion et la publicité, les techniques et méthodes de commercialisation.

6. Renforcement des compétences des femmes : du foyer à la gouvernance politique

«*Ko debbo woni galle*» «en pulaar, «*jigeen moy kër*» en wolof ou «*o tew gui binn*» en sérère signifie une maison sans femme n'est pas une maison.

Comme l'attestent ces proverbes, la femme est un pilier fondamental de la famille sénégalaise. Mais au quotidien, le comportement des hommes va toujours dans le sens d'une marginalisation des femmes par rapport au processus de développement social et économique. Les péripéties de la première activité de sensibilisation de Pronat sur les dangers des pesticides en 1982 à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Bayakh l'illustrent bien.

Pour préparer un atelier de sensibilisation, les responsables de Pronat se sont adressés à la Direction nationale des MFR à Thiès qui les a orientés vers les animateurs de la MFR de Bayakh, pensant que les questions agricoles étaient plutôt de la responsabilité exclusive des hommes. Ces derniers n'ont, à leur tour, pas jugé nécessaire d'associer

les femmes à l'organisation de l'atelier en dépit de leur forte implication dans les activités des MFR. Par contre, ils se sont appuyés sur les femmes pour rassembler les informations de base sur les maladies des plantes et l'utilisation des pesticides dans la zone. Au moment de la réunion de préparation de l'atelier, ces mêmes animateurs ont encore exclus les femmes en les confinant à la cuisine et à la restauration des participants. Cette attitude a provoqué une vive réaction de l'équipe des animatrices de la MFR qui ont réclamé la participation des femmes à la formation.

Cet évènement anodin a fortuitement marqué le point de départ de la prise en compte de l'importance du rôle de la femme dans les approches de Pronat.

6.1- Les femmes, pionnières des expérimentations.

« L'incident » qui a opposé les femmes de la MFR de Bayakh aux hommes a été un prétexte pour attirer davantage l'attention de Pronat sur la participation des femmes à toutes les activités de sensibilisation sur les dangers de pesticides. Elle est même devenue une conditionnalité dans l'organisation de toute activité en milieu paysan. Bien entendu, cela n'a pas été facile au départ. Tout résulte d'un processus d'apprentissage que les hommes commencent à comprendre et à internaliser.

Après ces ateliers en 1982, les femmes ont émis le vœu d'aller au-delà de la sensibilisation et des informations théoriques sur les alternatives aux pesticides. Elles ont souhaité cultiver et mettre en pratique les recommandations formulées à l'issue chaque atelier.

L'association des femmes de la MFR de Bayakh et les femmes de Lérabé ont été les premières à tester les pratiques agroécologiques telles que l'utilisation exclusive de la matière organique ou des pesticides naturels comme alternatives.

L'intérêt des femmes par rapport à ces expérimentations se justifiait à travers trois préoccupations, à savoir :

- augmenter leur revenu ;
- améliorer la qualité nutritionnelle des repas familiaux par la consommation des légumes ;
- se mettre en sécurité vis-à-vis des produits chimiques dangereux.

En réalité, la plus forte motivation des femmes était en rapport avec la sécurité des enfants. Plusieurs cas d'intoxication aux pesticides (parfois mortels) se sont produits et très souvent, les victimes étaient des enfants. En effet, il est arrivé maintes fois, dans les Niayes et dans les autres zones où l'utilisation des pesticides est courante, que des enfants ingèrent ou déversent sur eux des produits hautement toxiques, entraînant la mort de la plupart d'entre eux. Les femmes se sentaient responsables de ces accidents et se culpabilisaient car ce sont elles qui réutilisent les emballages des pesticides pour en faire des contenants alimentaires, et qui vont au champ avec les enfants qu'elles exposent ainsi aux pesticides.

A Koussanar, les femmes avaient tout simplement cessé de s'impliquer dans la chaîne de production du coton conventionnel. Elles ne participaient qu'à la récolte pour éviter tout contact avec des produits dangereux.

Le proverbe local qui dit que «*la femme c'est la maison*» se justifie très bien. En dehors de son rôle de mère, d'éducatrice, de celle qui cultive toute la solidarité dans la société, elle joue un rôle important dans l'économie familiale notamment en cas de crise alimentaire.

Nous rappelons que l'atelier de Diobass avait permis à Pronat de mieux comprendre que cette approche agroécologique devrait être portée par toutes les composantes de la communauté. Dès lors, les femmes et les jeunes ont progressivement pris une place particulière dans la démarche de recherche-action-formation.

Ainsi, dans les Niayes, la vallée du fleuve, à Koussanar, puis à Keur Moussa, la sensibilité et l'instinct maternel des femmes les ont poussées

au-devant de toutes les expérimentations d'alternatives aux pesticides proposées par Pronat.

6.2- Le développement des compétences des femmes rurales à l'intérieur des fédérations paysannes

Généralement la participation des femmes se fait à travers les Groupements de Production Féminin (GPF). Ceux-ci sont basés sur les classes d'âge. Cette forme d'organisation a été encouragée par les administrations locales et les services d'animation rurale qui les accompagnent.

Dans la sous-préfecture de Pout qui englobe les communautés rurales de Fandène, Diender et Keur Moussa, les GPF de plusieurs villages étaient regroupés en unions de GPF au sein de chaque Communauté Rurale.

Les GPF permettent de renforcer la solidarité entre leurs membres ainsi que leurs capacités économiques dans la gestion des ménages. De ce point de vue, ils constituent un atout majeur pour les femmes.

Les femmes de Diender ont bien compris cet enjeu. Elles avaient mis en place une union de 24 groupements de la CR de Diender. De leur propre initiative, elles avaient instauré un dispositif de prêts tournants à l'intérieur des groupements et avaient fini par négocier un prêt consistant au niveau d'une banque (CNCAS) pour financer des activités individuelles.

Les femmes témoignent des succès et des limites de ces initiatives :

«Nous faisons des prêts tournants pour permettre à nos membres de disposer de petits financements pour leur petit commerce. C'est la présidente de chaque groupement qui reçoit les cotisations et encaisse les remboursements avant de les redistribuer sous forme de prêts aux autres membres.

La caisse CAURI de la CARITAS a elle aussi octroyé des prêts. Cette caisse travaille avec des groupements de 70 femmes. Celles qui n'ont pu adhérer à



Comité de pilotage du projet avicole, Keur Moussa, 2009

ces groupements recourent à la caisse du groupement. En général, le nombre de groupements et de membres est tel qu'il y a toujours des recours pour accéder au petit crédit. Il y a d'abord les fonds propres générés à partir des cotisations. Ensuite, le crédit institutionnel des banques comme la CNCAS ou le Crédit Mutuel sénégalais. Pour négocier ces prêts institutionnels, nous nous appuyons sur les agents du CADL ou le Président du Conseil Rural».

Khadi Ndiaye, Présidente de l'Union de Keur Moussa.

«L'année dernière, notre union avait encore fait un emprunt de 12 millions de F Cfa remboursables sur un an au niveau de la CNCAS. Avec cette somme, l'union a octroyé de petits prêts à 28 groupements pour une durée de 6 mois. A leur tour, les groupements redistribuent l'argent à leurs membres qui s'adonnent au petit commerce, à la teinture ou au maraîchage.

Les montants des emprunts à la CNCAS sont variables. Ils augmentent d'année en année. Le dernier que j'ai évoqué était le plus élevé. Il a été totalement remboursé.

Chaque groupement a ses propres règles de fonctionnement mais est tenu de verser 1000 F cfa par mois à l'union pour avoir le droit de bénéficier des prestations de l'union. L'union négocie les prêts institutionnels à Thiès et cela occasionne des coûts des frais de fonctionnement. Les intérêts et les cotisations des groupements permettent à l'union de faire face à ces coûts de fonctionnement. Depuis le début de l'année 2009, l'union n'a pas sollicité de prêts. Les groupements octroient des prêts à partir de fonds propres depuis fin 2008 (en moyenne chaque groupement dispose d'un montant de 300 000 Fcfa)».

Nogoye Diouf,

Présidente de l'Union des groupements de femmes de Diender.

Ces récits témoignent que les femmes ont acquis des compétences en matière de:

- négociation de lignes de financement auprès des institutions de crédit (banques et mutuelles) ;
- mobilisation d'appuis pour garantir les emprunts,
- gestion de la répartition des emprunts entre les nombreux groupements ainsi que le remboursement ;
- tenue d'une comptabilité de l'ensemble des opérations.

L'appui de l'union des femmes de Diender a réussi à impulser une dynamique similaire chez les femmes de Keur Moussa, suite à la capitalisation d'une expérience sur l'aviculture traditionnelle améliorée que l'union avait négociée avec Enda Graf Sahel et l'appui du Bureau de la Coopération Suisse.

A l'inverse, les GPF ont conduit les femmes à se confiner dans des activités spécifiquement féminines et à se désintéresser des instances des élus locaux presque exclusivement dominées par les hommes. Or,

l'esprit de la réforme administrative qui a conduit à la création et à la généralisation de ces instances des élus locaux était de renforcer la participation de toutes les catégories sociales au développement local.

L'explosion des GPF a ainsi insidieusement conduit à dévoyer le rôle des femmes dans les instances des élus locaux qui constituent de nos jours des plates-formes de prises de décisions essentielles pour le développement du terroir. Pendant plusieurs années, les hommes se sont appuyés sur la mobilisation des femmes à travers les GPF pour se faire élire et continuer à gérer sans partage en reléguant au second plan les préoccupations des femmes qui les avaient soutenu.

Fort de ce constat, Enda Pronat a conclu avec les OP que les femmes devraient faire un apprentissage à l'intérieur des groupes mixtes. Ainsi, lors de la mise en place de la FAPD l'aspect genre a été pris en compte. Des formations spécifiques ont été organisées pour expliquer les lois foncières (domaine national) et les enjeux de la décentralisation au profit des hommes et des femmes et renforcer les capacités organisationnelles des groupements de base.

Après ces formations, la participation des femmes s'est considérablement accrue. Elles se sont appuyées sur leurs nouvelles capacités de négociation pour revendiquer et acquérir des postes de responsabilité importants dans les organes de la fédération. C'est ainsi que les postes de vice-président, de trésorier adjoint de la fédération, de président du CLCOP, de président du CA de la Mutuelle de Diender ont été attribués aux femmes. De nos jours, au sein de la fédération beaucoup d'hommes reconnaissent les capacités des femmes et vont jusqu'à les proposer à des postes de décision importants. C'est notamment le cas d'une femme qui a été désignée pour assurer la présidence du comité de gestion de la Fédération des Agropasteurs de Diender engagée dans un processus d'autonomisation vis-à-vis de Pronat.

Ce qui est appréciable dans cette démarche c'est que les femmes sont moins complaisantes. Dans les élections et les nominations aux postes

de responsabilité de l'organisation, elles mettent systématiquement les capacités des postulants en regard avec le profil de poste avant de prendre une décision. Ce qui n'était guère le cas antérieurement.

6.3- L'approche « femme-développement » et l'accès aux sphères de décision

▪ Le développement des compétences en aviculture

Dans les années 2000, ENDA Graf Sahel avait initié dans les Niayes un projet dénommé *«Gestion concertée pour un développement durable en milieu rural : nécessité d'une approche genre pour l'égalité dans la gestion des ressources du terroir et dans l'exercice des responsabilités»*. Entre autres, le projet comportait un volet avicole qui était confiée à une animatrice de la même ONG. L'objectif était de développer une activité avicole conforme aux capacités financières des femmes en s'appuyant sur les conseils techniques d'un cabinet vétérinaire basé à Bayakh. En 2002, suite à une réorganisation interne, la conduite de l'activité a été confiée à Pronat.

Dans la deuxième phase du projet, une évaluation menée dans 65 villages a permis de mettre en évidence des acquis au niveau des femmes :

- les capacités en matière de prophylaxie et de soins. Elles étaient devenues capables de diagnostiquer et de vacciner la volaille contre la maladie de New Castle, une maladie endémique de la zone qui décimait le cheptel ;
- les notions sur l'alimentation et l'habitat pour le développement de l'aviculture locale ;
- Des notions en économie et gestion.

Les nombreuses journées de formation et les réunions d'organisation ont permis aux femmes de renforcer leurs relations et d'échanger autour des problèmes qui entravent leur développement.

Les discussions leur ont permis de prendre conscience de leurs rôles dans le fonctionnement des foyers mais aussi leur sous-valorisation et leur manque de visibilité. Ainsi, la capitalisation des processus de leurs initiatives personnelles en 2005 leur a permis de mieux mesurer leurs performances et d'avoir leur propre compréhension du concept genre comme l'attestent ces témoignages :

«Ce qui est intéressant dans notre situation, c'est que la reconnaissance de notre rôle n'est pas source de tension ni de conflits dans nos ménages respectifs. Grâce à notre grande tolérance, nous parvenons à préserver la stabilité de nos foyers. Elle est indispensable à l'épanouissement de nos enfants. Malgré notre rôle économique qui nous confère un certain nombre de droits et de pouvoir au sein du foyer, nous ne perdons pas la tête et nous continuons à avoir considération et respect à l'égard de nos maris. »

Fatou Niang.

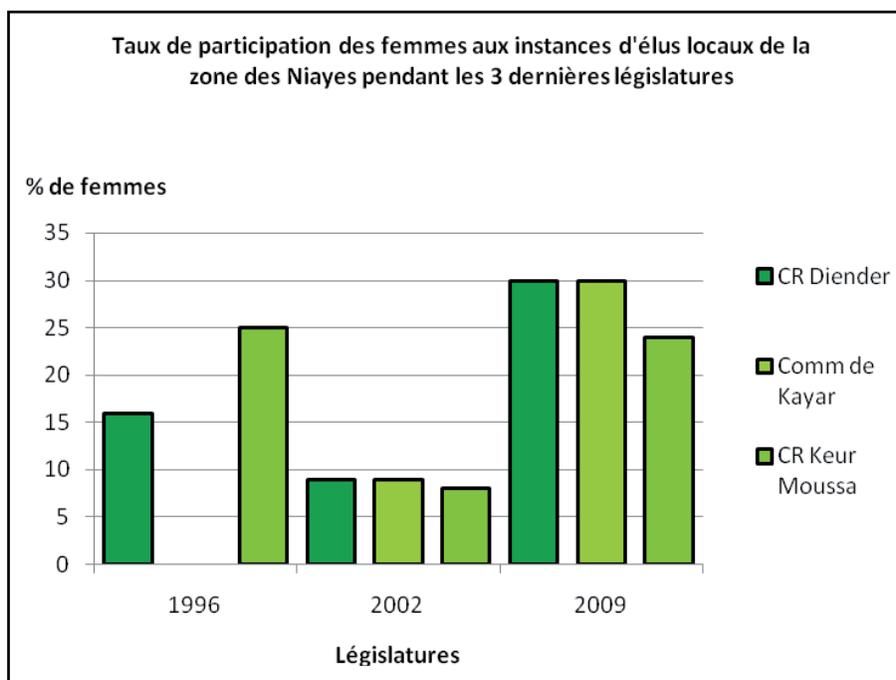
C'est au cours de cette même capitalisation qu'une analyse approfondie de la problématique foncière a été faite par les femmes. Même si certaines femmes avaient réussi à mobiliser des ressources pour acheter des terres ou pour obliger la répartition équitable des biens entre les héritiers après le décès du père ou du mari, d'autres continuaient à souffrir.

▪ **Accès des femmes aux sphères de décision dans les Niayes**

La capitalisation de 2005 a été fortement appuyée par les responsables hommes de la FAPD. Elle a renforcé l'engagement des agropasteurs dans l'approche genre. Les deux unions ont pris l'engagement de :

1. consolider l'activité avicole (alimentation, habitat, commercialisation)
2. faire du renforcement de leur pouvoir une priorité en mettant en place une stratégie qui leur permette d'intégrer les sphères de décision pour accéder aux ressources foncières et freiner la spéculation des terres dans les deux communautés rurales.

L'union de Keur Moussa a profité de cette relation très forte avec celle de Diender et de la découverte de la FAPD pour impulser la fédération WOOBIN de Keur Moussa. C'est ainsi que ces deux préoccupations ont été incluses dans la deuxième phase du projet. En même temps qu'on cherchait à consolider les acquis dans l'aviculture, des formations sur la décentralisation et la gouvernance locale ont été faites en vue de préparer la participation des femmes aux élections locales de 2009. Chaque union a alors pris l'engagement d'atteindre 20% de présence des femmes dans les instances des conseils ruraux.



Le graphique ci-dessus montre que ce résultat a été largement atteint après une longue période où les femmes étaient sous-représentées au sein des conseils ruraux et municipaux des Niayes.

Farima Amara retrace le combat des femmes en trois étapes :

«Nos résultats électoraux de 2009 sont encourageants mais ils ne sont pas encore suffisants. Nous devons renforcer nos compétences pour une meilleure compréhension des textes et pouvoir participer de manière efficace aux décisions. Nous sommes à la fois des **femmes au foyer** des **femmes de développement**, membres d'organisations féminines ou mixtes avec des postes de responsabilité. Nous avons participé à la sauvegarde des terres en reboisant tout au long de la mer pour arrêter les dunes de sable qui envahissaient les villages et les champs. Nous menons des activités génératrices de revenus comme le maraîchage, le commerce, l'aviculture, etc.



Aujourd'hui, nous sommes devenues des **actrices politiques**. Nous voulons être présentes au même titre que les hommes là où les choses se décident. Il n'y a pas d'autres choix possibles: nous, les femmes, devons nous impliquer dans la politique locale pour avoir droit à la parole et à la décision seuls moyens de

poser et résoudre nos problèmes.

Pour y parvenir nous continuerons ce face à face avec nos hommes tout en veillant sur nos retrouvailles entre femmes car les activités économiques que nous menons doivent continuer et être renforcées. Les hommes politiques ont l'art de nous diviser et nous divertir en fonction de leurs intérêts personnels.

«Cette unité est fondamentale. Souvenons nous de ce que le Président Pape Guèye a dit lors de nos journées de capitalisation sur le foncier qui constitue un blocage majeur pour nous et pour toutes les femmes du Sénégal et toute l'Afrique. Il disait : « la terre est un moyen qui permet de contrôler le pouvoir. Et comme l'homme aime naturellement le pouvoir, il ne lâchera pas

facilement la terre». Le combat sur le foncier demande une forte solidarité entre les femmes et les hommes qui ont compris l'enjeu. Je me mets de votre côté et je vous dédie ce poème»

Bàkku Jigéen

Toi, femme,
Tu es le magasin du monde,
Si tu regardes à l'intérieur, tu vois grand.
C'est toi qui cultives l'espoir **en tout un chacun**,
Et tu t'oublies dans tout cela.
C'est grâce à toi que moi, homme, je suis quelqu'un,
Hier et aujourd'hui et même demain,
De par tes sentiments, de par ta gentillesse, de par tes parures,
Et aussi de par tes biens.
Hier et aujourd'hui, la santé, la propreté, la nourriture, l'éducation, tout cela te revient.

Ne me nie pas !
Si tu savais qui tu es dans ce monde,
Personne ne te sous-estime dans ce monde.
Est-ce que tu vas toujours continuer à vivre cette situation ?
Arrête ! Regarde-toi à partir d'aujourd'hui
Toi, mon mari, mon fils, mon frère, partage ton pouvoir, tes biens
En donnant à Awa ou Aïda
Qui font aujourd'hui ta personnalité.
Merci Khady, première femme leader
Qui appelle à la mobilisation
Pour un développement durable et équitable.
Arrête les gaspillages, cela n'aboutit pas à la durabilité.
Priorise l'éducation et la formation
Développe ton savoir. A son tour, tu exerceras ton rôle
Avec capacité et détermination.
De Kathialick à Mbidième, toutes les femmes sont unies
Et aspirent à un changement meilleur.
L'agriculture, l'aviculture et le petit commerce
Sont quelques-unes de tes armes pour lutter contre la pauvreté.
Je suis là pour voir et savoir la finalité de ton combat.
Comme le dit le proverbe wolof *Nu wànnent du mujjèe ki gëtam*.

Pape Gueye, Président de la FAPD

Enfin, le taux de scolarisation des filles fort appréciable est un atout majeur qui pourra contribuer à l'émergence du leadership féminin dans la zone des Niayes pour peu que l'école s'intéresse à l'agriculture et au développement local.

La valorisation du métier de l'agriculture et l'amélioration des conditions du marché restent déterminantes pour l'intégration des jeunes femmes et des jeunes filles dans les activités agricoles.

6.4- L'alphabétisation, une base pour le développement des compétences

Dans la région du Fleuve et à Koussanar, la présence des femmes dans les instances dirigeantes est très discrète. La résistance observée dans ces deux zones s'explique par des pesanteurs sociales que sont l'analphabétisme, les us et coutumes, l'isolement et la sous-information.

Dans la CR de Guédé Village, l'accès des femmes aux ressources foncières et aux moyens de production est très limité voire inexistant. Dans les cas où elles y arrivent c'est sous forme d'une propriété collective d'un groupement féminin. Des parcelles collectives sont attribuées aux GPF par le chef de village ou par des personnes nanties d'un capital foncier important. Ces attributions sont toujours sous forme de prêt et donc avec un titre de propriété précaire. Après quelques années de mise en valeur infructueuse, les femmes abandonnent d'elles-mêmes la parcelle. Dans le cas contraire, elles sont expulsées dès qu'elles commencent à avoir de bons rendements ou à investir (équipements, aménagements, etc.) par le ou les propriétaires.

Au niveau de la fédération Ngatamaré Toro, on constate que seuls les hommes adultes sont engagés dans l'agriculture. A cause de la faiblesse des rendements et de l'accès difficile des femmes à la terre, rares sont les jeunes filles qui manifestent le désir de participer aux activités agricoles. Avec l'appui de Pronat, la fédération NT, s'engage fortement à favoriser la régénération des terres, le développement du marché et l'accès des femmes au foncier.

La scolarisation des filles constitue un acquis même s'il y a du travail à faire pour freiner les mariages précoces des filles. L'introduction de l'éducation environnementale dans les programmes scolaires pourrait être un levier important pour améliorer la situation sociale des femmes. Pronat s'engage progressivement avec la fédération NT dans des actions de sensibilisation et de formation pour apporter des changements utiles en vue de la promotion des femmes dans le développement rural. Les femmes de la zone de **Koussanar** sont dans une situation similaire. L'accès au foncier était limité, tout comme leur liberté d'expression ou celle de se choisir un conjoint dans les communautés conservatrices et isolées. Pire, rares étaient les femmes qui détenaient des pièces d'état civil en bonne et due forme.

Par contre, une évolution de leur implication dans certaines activités de production était perceptible. Déjà avant la diversification des activités de la fédération, les femmes avaient commencé à réintégrer la production du coton. L'élimination des pesticides dans le cadre de la production biologique a rassuré plusieurs femmes qui se sont remises à cultiver le coton pour leur propre compte au point qu'en 2002, 30% des producteurs du coton biologique étaient des femmes. L'engagement de la fédération YNW dans la diversification des activités (arachide de bouche, fonio, sésame, filature, transformation de l'indigo, teinture, etc.) est venu accroître l'engagement des femmes.

En dépit de ces efforts, les performances des femmes sont restées limitées par un fort taux d'analphabétisme et surtout leur faible accès aux équipements agricoles. En effet le matériel agricole est détenu par les hommes, mais les femmes ne peuvent y accéder qu'après les hommes. De ce fait, les parcelles des femmes sont toujours semées, labourées ou traitées en dernier lieu. Ces retards dans les travaux ont bien entendu des conséquences néfastes sur les rendements.

En dehors des productions, les femmes n'étaient guère visibles dans les autres aspects du développement local. Qu'à cela ne tienne, l'introduction des cultures biologiques et la diversification des activités

ont été des facteurs qui ont favorisé le renforcement de la présence des femmes au sein des unions et de la fédération.

En 2004, une nouvelle dynamique a été imprimée à la fédération YNW. Avec l'appui des acteurs de la fédération des Agropasteurs de Diender (le président et deux femmes), la fédération YNW a fait une analyse historique et prospective de son cheminement en impliquant tous les acteurs. A l'occasion les femmes et les jeunes se sont exprimés librement sur leur situation, notamment sur la communication et l'information. Ils ont dénoncé les pratiques de renforcement des capacités qui, jusque-là, ne favorisaient qu'une élite d'hommes qui ne communiquaient pas avec la base. Les jeunes et les femmes étaient alors laissés en rade.

A cela, s'ajoute l'accompagnement de Pronat dans le processus de la certification bio-équitable qui fait de l'équité une conditionnalité, cela a favorisé la reconnaissance des capacités des femmes parmi les producteurs.

C'est ainsi que petit à petit le processus a commencé à produire des effets. En 2005, les femmes intègrent les directions des unions et de la Fédération. En 2007, une femme est devenue membre du Bureau exécutif de la fédération qui comptait 9 membres, 7 femmes sont entrées dans le Comité Directeur qui comptait 23 membres et 2 femmes parmi les 4 commissaires aux comptes. Un an plus tard, on trouve 4 femmes dans le bureau exécutif.

Toujours pour renforcer les femmes, Pronat a négocié un projet de «*Renforcement de capacités des femmes rurales à la citoyenneté et au plaidoyer dans le cadre d'une agriculture saine et durable*» avec l'ONG le Monde selon les Femmes. En s'inspirant de la démarche de Diender, ce projet a permis à la fédération Yakaar Niani Wulli, en 2008, d'informer près de 300 femmes et 200 hommes sur les droits et devoirs des femmes en matière de droit civil, foncier et familial.

La première année, le projet a couvert 4 villages, dont deux très marqués par des pesanteurs sociales très fortes (Souryel et Palangué). Dans les deux autres (Paniath et Colibantang), les femmes étaient très engagées dans des activités de production. Le cas de Paniath est particulier. Le leadership féminin y était très affirmé à travers une femme qui assurait la fonction de Vice-présidente de la fédération YNW depuis 2008.

A Colibantang, les ateliers sur l'accès des femmes aux sphères de décision a encouragé les femmes à prendre le pouvoir au sein de leur communauté. L'une d'entre elles a été élue présidente de l'union en 2009. Il s'agit de la première femme devenue présidente d'union depuis la naissance de la fédération en 1994.

Un an après le démarrage de ce projet, on perçoit les premiers changements :

- 250 femmes ont suivi une session d'alphabétisation fonctionnelle de 6 mois.
- Une union de GPF s'est constituée à Souryel pour fédérer les GPF des villages voisins.
- Des femmes se sont mobilisées contre le CR pour protester contre les spéculations foncières. En particulier elles ont dénoncé une attribution irrégulière de terres à une personne étrangère à la communauté.
- Pour assurer la transparence dans les transactions, les femmes de 2 villages suivent la pesée du fonio et du bissap et sont présentes le jour de réception des recettes.
- Des dizaines de femmes se sont présentées à l'état civil pour se faire établir des extraits de naissance.
- Leur production de fonio et de sésame a doublé et le prix de vente du fonio a augmenté
- Le nombre de femmes candidates aux élections locales a augmenté à Koussanar et Paniath.

- La fréquentation des réunions par les femmes a augmenté à Paniath
- A Koussanar Socé, les femmes ont demandé l'attribution d'une parcelle pour le maraîchage par le conseil rural...

L'impact le plus appréciable de ce projet réside dans l'ouverture d'esprit adoptée par les hommes. Grâce à l'approche genre, ces derniers ont su faire preuve de compréhension à l'égard de leurs épouses et commencent à leur faire confiance en les laissant participer aux rencontres de formation et d'information, et même à les soutenir dans leurs activités économiques et politiques. Ce projet a été intégré dans les préoccupations de la fédération.

L'engagement de la fédération YNW pour une meilleure visibilité des femmes est très déterminant. Toutefois, l'analphabétisme constitue un facteur limitant de taille dans l'évolution de l'organisation, autant au niveau des femmes que des hommes. En effet, si dans une organisation regroupant 90 villages nous avons des difficultés à trouver des personnes capables de lire et écrire, il est à craindre que son développement et ses capacités d'autogestion soient faibles, malgré la volonté et l'engagement de ses membres.

D'importants efforts restent à fournir dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle et la scolarisation des enfants.

Enfin, la fédération YNW dispose d'atouts importants, en l'occurrence la disponibilité des terres, une assez bonne pluviométrie et la diversité des spéculations agricoles. En outre, un marché régulier avec des prix compétitifs favoriserait des changements futurs.

Dans ce processus de recherche-action dans lequel Pronat s'est engagé il est apparu clairement que l'agroécologie ne pourrait évoluer de façon durable si toutes les couches sociales ne trouvent pas leur place dans le processus, particulièrement les femmes et les jeunes. Le renforcement des capacités des femmes est devenu un axe très fort dans le programme de Pronat.

6.5- La mise en synergie et le renforcement des capacités de communication des mouvements associatifs

En 1999, la FAO a confié Pronat la gestion de son programme de renforcement des capacités de communication entre les différentes organisations d'appui qui travaillent avec les femmes. Ce programme (DIMITRA) couvre six pays ouest-africains (Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, et Sénégal). Une organisation d'appui local constitue un point focal dans chaque pays et Pronat est chargée de coordonner le travail avec les femmes rurales avec ces organisations d'appui. Le programme consiste à collecter des informations sur les initiatives importantes menées par les femmes rurales afin de pouvoir constituer une base de données qui est mise à la disposition de toutes les organisations de femmes et personnes intéressées par les préoccupations des femmes rurales.

Après quatre années de réalisation, une évaluation s'est imposée. Après évaluation et restitution des résultats auprès des organisations d'appui et les organisations des femmes basées au Sénégal, ces dernières ont émis le vœu de se retrouver de temps en temps pour échanger sur les expériences vécues dans les différents pays. Pour elles, l'exploitation de données écrites est moins vivante et moins profitable que les échanges de vives voix pendant les moments de rencontre. Ce fut la naissance de l'idée d'un réseau d'organisations qui s'est concrétisée par le Réseau National des Femmes Rurales.

▪ Le Réseau National des Femmes Rurales (RNFR) et ses liens internationaux

Le réseau a pour objectif de renforcer la solidarité et la capacité des femmes rurales pour une meilleure participation dans le développement de leur terroir. La réalisation de cet objectif passe par l'amélioration qualitative de l'information dans les organisations, l'intégration des sphères de prise de décision au niveau des villages et des collectivités locales afin de pouvoir développer des plaidoyers pour l'accès équitable

aux ressources notamment foncières et lutter pour leur sécurisation au profit des générations futures.

Né en 2001, le RNFR compte aujourd'hui 130 organisations de bases et 12 organisations d'appuis localisées dans toutes les régions du Sénégal. En extrapolant, on peut estimer que le réseau compte aujourd'hui environ 36 000 femmes rurales et périurbaines.

Le programme de DIMITRA a fortement contribué à la légitimation et à la reconnaissance du réseau avec l'appui de Pronat en particulier par l'organisation d'une série d'ateliers d'information nationaux et sous-régionaux.

L'atelier sous-régional sur «*Femmes rurales et foncier*» tenu Thiès en février 2003 avait été une première opportunité d'échange entre les femmes venues du Burkina-Faso, du Mali, du Niger du Sénégal, et de la Tunisie. Une cassette vidéo sur les vécus des femmes au Sénégal et les sentiments des personnalités religieuses, coutumières et institutionnelles avaient servi de base de discussion.

Après ce premier atelier qui a permis de camper la problématique, d'autres ateliers ont été successivement organisés afin de permettre aux femmes de construire des stratégies de plaidoyer malgré les votes de multiples de lois qui n'arrivent pas avoir des impacts positifs sur la vie des femmes rurales.

- Participation en ligne à l'atelier international organisé par WOUNET/Kampala, sur «*L'accès des femmes rurales à l'information*». Facilitation de la participation d'une trentaine d'organisations de base du réseau à cette rencontre ;
- Atelier national : «*Les femmes, les radios rurales et les nouvelles technologies de l'information et de la communication*». 30 mars au 1er avril 2005 à Thiès (études préalables de faisabilité présentées lors de l'atelier). Les radios rurales constituent un outil d'échange et d'information pour le monde rural. Mais force est de constater que ces radios ne sont pas écoutées par tous les décideurs.

- Atelier sous-régional : *«Quelles stratégies pour améliorer l'accès des femmes rurales au pouvoir pour une pratique des politiques de développement de leurs terroirs»* 3-5 juillet 2007 à Mbour. Après avoir fait le constat sur la problématique de l'accès des femmes au foncier en 2003 et la tenue de deux ateliers de renforcement des capacités



sur les technologies de communication. Cet atelier a permis de définir des stratégies et a abouti à l'élaboration d'un programme de recherche-action sur l'accès des femmes au foncier.

- Atelier national *«Renforcement des réseaux de femmes rurales pour tout ce qui touche à*

l'information et la communication et la lutte contre le VIH/SIDA dans des zones rurales». 12 au 16 février 2007 à Thiès.

- Atelier sous-régional *«L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso»* juillet 2008 – Mbour.

Ces ateliers ont constitué des espaces d'échange importants qui ont permis de comprendre que toutes les femmes rurales du Sénégal et de l'Afrique, pour ne pas dire du monde, partagent beaucoup de similitudes : elles sont toutes des actrices du développement avec peu de visibilité et de reconnaissance; des agricultrices dépourvues de terres, avec des limites pour accéder à la formation, à l'information et aux moyens de production. Elles sont toutes des mères de famille engagées qui constatent la dilapidation des ressources naturelles, forestières et foncières. Elles subissent la destruction de leurs sociétés

par des personnes avides de pouvoir sans avoir les moyens de s'y opposer alors qu'elles sont les premières à subir les conséquences avec leurs enfants. Elles sont victimes des conséquences des mauvaises politiques agricoles, commerciales, etc. Et, de façon globale, elles sont victimes des agissements de personnes dont elles ont contribué à leur arrivée au pouvoir.

A partir de l'atelier de 2008 sur le foncier, les quatre fédérations se sont engagées dans un programme de recherche-action sur l'accès des femmes au foncier avec l'appui financier du CRDI. Pronat est chargée de coordonner le groupe de recherche appelé GRAFOSEN qui est composé de chercheurs des Universités de Dakar et de St-Louis, du RADI, des OP et de chefs religieux.

Les actions de PRONAT ont d'abord visé la valorisation des activités économiques des femmes dans les foyers, les GPF, puis dans les organisations paysannes et enfin dans les instances de la gouvernance locale où elles exercent des responsabilités au même titre que les hommes. Les AGR n'auront servi que de prétexte et de porte d'entrée par lesquels les femmes se forment et prouvent leurs capacités. C'est en associant l'information sur les droits et l'approche genre qu'elles sont amenées à réfléchir sur leur statut et leurs rôles. C'est à travers des compétences qu'elles se font reconnaître par les hommes et qu'elles peuvent être écoutées et participer aux décisions. Le point faible reste encore le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation.

7. De l'école à la communauté éducative

Depuis la nuit des temps, les jeunes ruraux ont toujours appris le métier de leurs parents en commençant dès leur plus jeune âge. C'est ainsi que, le fils de forgeron devient forgeron, le fils de pêcheur devient pêcheur et le fils d'agriculteur devient agriculteur. Peut être n'avaient-ils d'autres choix que de suivre la voie de leurs parents ? Néanmoins, cela permettait aux familles d'assurer un certain équilibre au sein de leur terroir, car de père en fils se transmettait le savoir

qui permet de gérer durablement les ressources essentielles à la survie de la communauté. Cette gestion rationnelle de l'espace et des ressources était rendue possible grâce à une répartition des activités minutieusement organisées entre les différents groupes et à l'intérieur même des familles. Par exemple, dans le Fouta, pendant qu'une partie de la famille accompagnait le bétail dans les prairies du Diéri, les autres membres cultivaient des céréales sur les rives du fleuve. Et quand la récolte était finie, on amenait le bétail au fleuve pour qu'il profite des résidus de récolte. Dans d'autres zones, c'est la complémentarité des activités entre les différentes ethnies qui permettait d'articuler très judicieusement l'agriculture et l'élevage. Dans toutes les sociétés rurales, on apprenait à l'enfant à gérer son patrimoine (terres, animaux, végétaux...) de manière qu'il puisse assurer un avenir à sa descendance.

Bien que les temps fussent durs, les travaux continuèrent, le confort était limité, ce mode de vie a néanmoins permis aux sociétés africaines d'exister pendant des millénaires sans mettre en péril leur avenir.

La colonisation est venue perturber ce système équilibré en 'révolutionnant' les méthodes agricoles, en introduisant une école inadaptée au contexte, en développant les villes pour l'exportation des matières premières vers la métropole. Dans un premier temps, l'exploitation de l'arachide a permis un certain développement du monde rural avec, notamment, l'introduction de matériel agricole qui a facilité le travail de l'agriculteur. Mais, mal gérée, la mécanisation va aussitôt entraîner la dégradation de l'environnement due la coupe des arbres, élément essentiel du maintien de la fertilité des sols. Ce nouveau mode d'exploitation des terres, couplée à l'utilisation abusive de l'agrochimie, va progressivement affaiblir l'agriculture sénégalaise. A cela s'ajoutent les changements climatiques, la substitution des cultures vivrières au profit des cultures de rente qui ont peu de valeur sur le marché mondial, le désengagement de l'Etat du monde rural, etc. Ce sont autant de facteurs qui ont contribué à dévaloriser l'agriculture au Sénégal et à pousser les jeunes hors des campagnes devenues de plus en plus pauvres.

Pour ceux qui sont restés au village, la seule porte de sortie est l'école. Les parents agriculteurs sont persuadés que l'école permettra à leurs enfants de trouver un emploi salarié. Dès lors, ils commencent à éloigner leurs fils des activités agricoles en pensant que l'école leur offrira un meilleur avenir. Quelques-uns vont « réussir » et devenir de grands chercheurs, des fonctionnaires, des enseignants, mais dans quelle mesure reviendront-ils réinvestir ce qu'ils ont appris dans leur communauté d'origine ? La plupart ne le font pas, certains même quittent le Sénégal pour exercer dans des pays où ils pourront percevoir de meilleurs salaires. Ceux aussi qui échouent à l'école, ont des difficultés à retourner à la terre. A la sortie de l'école, ces jeunes ont perdu tout lien avec le milieu de leurs parents. Ils ne se sentent pas concernés par l'avenir de leur terroir et préfèrent, dans des conditions difficiles de production, de baisse des rendements et d'insécurité des marchés, aller tenter leur chance en ville.

D'une certaine manière, on ne peut les incriminer car leur seule motivation est de chercher des revenus pour améliorer les conditions de vie de leur famille. Il n'en demeure pas moins que le village s'est davantage appauvri avec le départ de ces jeunes. Peu à peu les métiers d'agriculteur, de berger, de forgeron disparaissent... Cependant, les ressources, même dégradées, continuent d'attirer les convoitises et d'autres, qui ont les moyens, viennent les exploiter. Des agrobusiness men et de grandes sociétés s'accaparent de plus en plus des terres et ainsi dépossèdent les paysans du peu qui leur reste. La communauté qui reposait sur une agriculture paysanne responsable est alors vouée à disparaître au profit d'un mode d'exploitation non durable des ressources.

Alors que les OP ont pris conscience des enjeux sur la maîtrise des ressources, elles sont toutes confrontées à un déficit de jeunes en leur sein et se demandent qui assurera la relève. Quant à l'Etat, plutôt que de soutenir l'agriculture paysanne en donnant aux paysans les moyens d'exploiter, il distribue les terres aux plus offrants.

Pourquoi la politique de l'Etat ne promeut-elle pas une modernisation de l'agriculture dans un esprit durable ? Une modernisation qui valorise le savoir-faire, les valeurs sociales de l'Afrique, particulièrement celles des sociétés rurales (solidarité et entraide) et qui repose sur une meilleure gestion des ressources naturelles, notamment du foncier, des ressources énergétiques et des ressources humaines.

Enda-Pronat anime des réflexions, au sein des fédérations, et développent des initiatives avec ces dernières pour la réintégration des jeunes dans l'agriculture, des jeunes qui auront un comportement plus citoyen pour un développement durable. Ainsi, les fédérations tentent de professionnaliser l'activité agricole en vue d'améliorer les rendements et de mettre en place des procédés de valorisation des produits allant de la diversification à la transformation. Elles essaient également de trouver des marchés et de communiquer avec les consommateurs sur les avantages de cette production saine.

A Guédé, Pronat organisait chaque année des ateliers de restitution des résultats des expérimentations agroécologiques auprès de l'ensemble de la population pour voir comment diffuser ces pratiques. Les services d'encadrement et les enseignants, en tant qu'éducateurs, ont toujours participé à ces rencontres. Intéressés, ils proposèrent d'intégrer les questions agricoles et environnementales dans le programme scolaire au niveau du village. C'est ainsi, qu'en 2003, Pronat a signé un partenariat avec l'école primaire de Guédé-Chantier pour initier des activités de reboisement et un jardin scolaire.

C'est au cours d'un atelier d'échange sous-régional sur les pratiques agroécologiques en 2006 que le directeur de l'école a évoqué la pertinence de formaliser l'implication des écoles dans l'éducation des élèves sur les dangers des produits agrochimiques et la protection de l'environnement de manière globale : « *L'introduction de l'éducation environnementale dans nos écoles nous permet d'avoir des jeunes qui porteront la sensibilité environnementale tout au long de leur vie.* » Oumar Sow, Directeur de l'école I de Guédé-Chantier.

A partir de cette idée, Pronat a renforcé sa réflexion avec les fédérations pour donner une plus grande envergure à cette expérimentation sur l'éducation environnementale. Ainsi, l'expérience menée au niveau des écoles primaires 1 et 2 de Guédé-Chantier s'est poursuivie dans l'école secondaire de la communauté rurale.

7.1- De l'éducation environnementale en classe à l'action sur le milieu

A travers son programme d'éducation environnementale, Enda Pronat cherche à montrer aux jeunes la valeur de l'agriculture, à leur faire comprendre qu'ils sont responsables de l'avenir de leur communauté à travers la gestion des ressources de leur terroir. Ce programme vient en complément aux programmes scolaires classiques pour renouer le lien entre le jeune élève et le métier de ses parents ; pour le conscientiser sur le fait qu'il existe des richesses dans son terroir et que s'il part, d'autres viendront exploiter ces richesses à sa place.

Cette réconciliation de l'homme avec son environnement s'appuie sur une formation des jeunes aux métiers de l'agriculture durable pour faciliter leur retour à la terre. Globalement, il s'agit de former de futurs citoyens à être plus conscients des grands enjeux environnementaux de leurs terroirs.

Le but du système mis en place avec l'organisation paysanne, les parents d'élèves et les enseignants est d'assurer l'insertion socioéconomique d'élèves volontaires par un apprentissage où l'on alterne entre les exploitations des producteurs et une salle de classe. Pour cela PRONAT a prévu de créer un volet formation qui serait suivi par un cadre de concertation associant la CR, la fédération, l'Inspection d'académie, les enseignants et les parents d'élèves. Cette concertation est nécessaire dès l'instant que ce processus de recherche-action a produit des résultats susceptibles d'améliorer le système éducatif.

Les résultats de Guédé ont progressivement motivé d'autres écoles à intégrer le programme.

Aujourd'hui, 11 écoles primaires et l'école secondaire qui reçoivent tous les admis au cycle secondaire ont mis en place un réseau

intitulé **écol'èco**. Cette concertation interécole a permis de mettre au point un plan d'action pour l'ensemble des écoles de la communauté rurale impliquées dans le réseau. Les travaux de ce réseau ont permis d'élaborer un guide pédagogique sur l'éducation environnementale et des modèles de fiche pour adapter l'éducation sur les concepts de l'environnement aux différentes classes.

Chaque enseignant est en même temps chargé de faire la promotion de l'éducation environnementale dans son village dans le cadre de **l'approche école-milieu**. Il a un programme qui sert de pont entre l'école et les parents et tient des réunions avec les parents sur l'éducation environnementale. Lors de ces réunions, il fait le compte-rendu de ce qu'il enseigne et cherche à les orienter vers le suivi de l'application. L'objectif est aussi d'inculquer des gestes simples sur la gestion des déchets et la connaissance des produits dangereux. La pédagogie associe l'observation sur le terrain à des séances de questions en rapport à un thème qui correspond à un objectif pédagogique opérationnel. Afin de valoriser cet enseignement, les enseignants ont créé en 2009 un prix d'excellence en éducation environnementale, une manière supplémentaire de sensibiliser les parents d'élèves.



Préparation de leur jardin agro écologique par les enfants de l'école de Guédé

Ecole- Milieu : Mise en application...

Le programme de jardins scolaires des écoles (8) a été conduit à terme pour l'année scolaire 2007-2008 et une suite a été donnée pour la rentrée 2008-2009. Les recettes générées par ces jardins peuvent alimenter les coopératives scolaires gérées par les parents d'élèves et les maîtres.

Des formations sur le tri de déchets ont abouti à la mise en place au sein des familles des élèves de deux poubelles avec une fosse compostière pour les déchets biodégradables. Des journées d'investissement humain ont été organisées par les écoles au cours desquelles élèves et enseignants des deux écoles et du collège ont ramassé les ordures ménagères en triant les déchets non biodégradables. Cette action a permis de collecter plus d'une tonne de déchets plastiques, mais la question de son incinération ou recyclage demeure dans l'attente d'une solution moins polluante.

Le manuel pédagogique à l'usage des enseignants basé sur les différents sujets liés à la gestion durable de l'environnement a été mis à jour progressivement par les enseignants.

- L'activité de reboisement des écoles a été initiée par les deux écoles primaires de Guédé avant de se heurter à certaines difficultés : la divagation du bétail pendant les vacances, le manque de clôture et la non-maîtrise des techniques de reboisement et du suivi.

L'analyse de la première expérience a permis d'améliorer les conditions du reboisement par la formation des enseignants, la mise en place d'un système de suivi et de protection des plantations, et d'élargir cette activité à l'ensemble du réseau éco'éco.

Cette approche de l'éducation environnementale telle que décrite permet de rétablir progressivement le lien entre l'enfant et son milieu. Ce processus lui permettra d'évoluer avec une ouverture et avec amour

et d'élargir son champ d'insertion après ses études. Cette démarche donne aussi l'espoir aux fédérations paysannes sur leur pérennité.

7.2- Un premier programme d'alphabétisation des agriculteurs biologiques.

Comme nous l'avons déjà dit, le programme de promotion de l'ASD est confronté à l'analphabétisme chez la plupart des producteurs. Le cas de la fédération YNW se situe parmi les plus dramatiques. Nous allons voir comment l'OP s'est impliquée dans le renforcement de ses membres en concevant un programme d'alphabétisation fonctionnelle qui réponde à ses préoccupations.

De 1994 jusqu'en 2006, le suivi et la gestion de l'association étaient effectués par 2 techniciens de Enda-Pronat, qui accompagnent la fédération depuis sa naissance. Mais, compte tenu du nombre croissant de producteurs (de 100 en 2005 à 1900 en 2008) et du besoin d'autonomie exprimé par la fédération, une nouvelle démarche de suivi a été adoptée. Elle repose sur un suivi par les producteurs eux-mêmes. Désormais, dans chaque village, un responsable est choisi parmi les producteurs pour suivre les parcelles biologiques ; il est contrôlé par un responsable d'union (regroupement de plusieurs villages) ; et, à la tête de la fédération, une équipe supervise l'ensemble des 12 unions.

Alors que ce suivi rapproché apportait de bons résultats en termes de respect des normes de l'agriculture biologique et de production, il présentait une faille importante en termes de traçabilité au niveau de la base, puisque plus de 95 % des producteurs de cette région (Sénégal oriental) sont analphabètes. En effet, on trouve régulièrement des fiches techniques de suivi mal remplies dans les villages, et des registres administratifs et de trésorerie peu exploités dans les unions.

Ce sont les femmes qui souffrent le plus de ce manque d'instruction, puisque les hommes utilisent cet argument pour accaparer les postes de responsabilité, même s'ils ne sont guère plus instruits que leurs compagnes.

Pour pallier ces contraintes et renforcer l'organisation et ses membres, la fédération a élaboré un programme d'alphabétisation fonctionnelle triennal (2007-2010). Commencé en 2008 avec 1 classe dans chacune des unions de la fédération, ce programme pourtant très apprécié par les producteurs/trices, n'a pu se poursuivre en raison de l'interruption avant terme des financements.

Grâce à ce programme, la fédération a commencé à enregistrer des améliorations dans la tenue des fiches de suivi des parcelles bio par les producteurs-animateurs et dans la participation des femmes à la vie politique de la fédération. D'autre part, ce programme profite également aux jeunes, principalement aux filles déscolarisées prématurément, dans la mesure où il leur fournit les capacités d'écrire et de compter dans leur langue, tout en apprenant à protéger l'environnement, la bonne gouvernance et l'équité à travers la vie de l'organisation paysanne.

Ce programme renforce les capacités des responsables du suivi dans la gestion des données relatives à la production qui sont indispensables à l'organisation de la commercialisation. En effet, c'est sur la base de bonnes estimations que l'on peut solliciter des prêts, contracter des marchés et satisfaire la demande.

7.3- Reconstitution d'une communauté éducative

A chaque fois que l'on parle de la dégradation de l'agriculture africaine, l'on pense à la détérioration des ressources naturelles, ce qui est vrai, mais il existe un autre facteur important : le déracinement des sociétés rurales sous l'effet de la mondialisation. La mondialisation est perçue uniquement comme une entrée des idées novatrices qui font qu'on prête moins attention aux histoires de terroirs qui certainement regorgent des potentiels culturels, économiques et sociaux qui pourraient être complémentaires aux innovations. Ceci permet de valoriser de façon continue toutes les sources de savoir. Et ainsi, le milieu naturel devient **une communauté éducative**.

Les champs écoles, les expérimentations faites par les paysans dans leurs exploitations, les enseignements qu'ils ont tirés des échanges entre eux et entre les zones, les enseignements qu'ils ont reçus dans des ateliers de formation, les démarches qu'ils ont menées pour créer les mutuelles, les plans d'action qu'ils ont élaborés, les débats au sein du Conseil rural, la gestion de leurs organisations, etc. sont des situations éducatives qui ont développé des compétences. La démarche qui a conduit à ce développement est une recherche-action collective, car continuellement les paysan(ne)s ont été poussés à réfléchir, à dégager des enseignements et à faire de nouvelles hypothèses qu'ils ont traduit en actions. Ainsi, la communauté villageoise qui avait perdu cette production du sens la retrouve, non seulement à l'échelle du village, mais au niveau de la CR et au niveau national.

Chaque porte d'entrée est donc le départ de la création d'une communauté éducative, si on comprend que le principal résultat ne se calcule pas en journées de formation, en personnes formées ou en personnes satisfaites, mais en compétences. Or, les compétences sont reconnues par les autres à travers leur application et leur démonstration afin que d'autres en soient bénéficiaires. Ainsi donc Guédé, les Niayes et Koussanar sont des processus d'auto-apprentissages collectifs qui induisent des changements de comportement qui aboutissent à des changements dans la société.

Extraits « **Apprentissage tout au long de la vie. Une relance et des chances nouvelles pour l'Apprentissage de l'Education de Base des Adultes (AEBA) dans les Pays du Sud** ». Education des adultes et développement, supp. 60, 2003 ; Rosa Maria Torres. Institut de Coopération Internationale de la Confédération Allemande pour l'Education des Adultes.

Construire des communautés d'apprentissage pour édifier une société de l'apprentissage

La seule possibilité de réaliser dans le Sud l'EPT et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous consiste à faire de l'éducation et de l'apprentissage un besoin et une tâche pour tous, à les rendre utiles et pertinents pour la vie quotidienne et les luttes des populations. Cela exige de rapprocher l'éducation et l'apprentissage des populations, de développer et de synchroniser le potentiel d'apprentissage et les initiatives des communautés locales au sein d'une stratégie de développement local globale et intégrée, avec le soutien des niveaux intermédiaires et centraux afin d'en assurer la faisabilité, la qualité et l'équité.

La communauté d'apprentissage que nous proposons ici ne renvoie pas à une institution particulière (centre communautaire d'apprentissage, école ou réseau), mais plutôt à une zone ou un territoire : une communauté urbaine ou rurale organisée qui se constitue en communauté d'apprentissage, définit et met en œuvre sa propre stratégie d'apprentissage collectif pour satisfaire et élargir les besoins d'apprentissage de base de tous ses membres – enfants, jeunes et adultes-, afin d'assurer le développement personnel, familial et communautaire.

Une communauté d'apprentissage valorise, articule et fait participer tous les apprenants ... ; tous les éducateurs potentiels, ... tous les moyens et modalités d'apprentissage : éducation et formation ; enseignement formel, non formel et informel ; apprentissage entre pairs et apprentissage intergénérationnel ; tous les besoins fondamentaux (secteurs)... toutes les organisations....

Or, la société, par le développement de la division du travail a créé une division sociale avec des statuts, des rôles où il est important de se différencier des autres par le savoir et le pouvoir, en oubliant que les savoirs sont des constructions collectives. Ainsi donc les formateurs et les chercheurs en s'identifiant trop à leurs statuts, souvent acquis

duement et donc semblant justifiés, oublient que leurs savoirs et même tout leur cursus de formation est un produit social dont ils sont redevables. En rapprochant les paysans et les scientifiques, PRONAT a donné une orientation dans le sens de la reconstitution d'une communauté éducative, dont la méthode DIOBASS a été un exemple de mode de communication, mais il s'agit de ne pas oublier que le milieu est un système social et politique, pas seulement technique.

C'est cela qui a servi de fil conducteur de l'approche thématique de Pronat vers une approche globale. Une approche qui redonne au milieu toutes ses capacités de gouvernance politique, socioéconomique de son propre terroir. Pour mieux exercer cette gouvernance, il rentre dans le processus d'apprentissage de production des instruments de gestion qu'il a presque perdu et qui conditionnent sa souveraineté.

8. Reconquête de la gouvernance, une condition pour l'atteinte de la souveraineté

Un peuple souverain est un peuple qui arrive à se nourrir, se soigner, assurer son éducation et son épanouissement en ayant une vision prospective. Pour atteindre cet objectif de souveraineté, il doit mettre en place un dispositif et se doter d'outils qui lui permettent de maîtriser la gestion des ressources de son terroir.

8.1 - A l'origine, des villages souverains

« Les fondateurs de ce village avaient des projets bien définis au moment de sa création : arriver à se nourrir de l'agriculture malgré l'insuffisance des terres ; parvenir à développer l'élevage qui procure des revenus, fertilise les terres, nourrit les populations ; propager l'éducation par l'enseignement du coran. Aujourd'hui, nous constatons que tous ces projets ont été réalisés. Grâce aux activités, aux cultures maraîchères et fruitières, et même céréalières, certains habitants ont des maisons en ciment. En matière d'élevage chaque famille élève des animaux qui peuvent être des ovins, des bovins, des caprins.

L'aviculture est pratiquée par toutes les femmes... Les générations actuelles se sont bien approprié ces projets. Les spéculations des terres très fréquentes dans cette zone des Niayes ont épargné jusqu'ici Ndamé Lô. Malgré une pluviométrie continuellement en baisse, les producteurs gardent encore les terres que leurs parents leur ont léguées, en ayant la ferme détermination de les transmettre à leur descendance. »

Fatou Kane Sarr du village de Ndamé Lô
(capitalisation 2006 de la FAPD).

« Nous avons des terres mais il faut les aménager. Jusqu'ici il n'y a que 40 ha aménagés pour un village de 3000 habitants. Nous devons trouver des solutions. Il est hors de question que je devienne manœuvre sur les terres de mon terroir. »

Samba Bida Sow,
chef du village de Lérabé au cours de l'atelier diagnostic de son village.

« Mon grand père Dialaw était en justice dans le cas d'un litige foncier avec le village voisin. Le chef de canton lui dit qu'est-ce que tu fais avec toutes ces terres? Je vais y élever des singes. Pour lui, le village habité par des agriculteurs et des éleveurs avait besoin d'espace pour sécuriser ces activités. Il avait besoin de ces terres pour organiser la jachère, la rotation et gérer ainsi la fertilité et la bonne santé des terres. »

Boly Sow, Notable de Lérabé

« Les questions de santé ont toujours été à notre charge. Nos grands-parents utilisaient plus de vingt médicaments traditionnels à base de plantes pour le traitement des diarrhées, conjonctivites, rhumes, angines et autres maladies. Certaines plantes sont réputées pour leur pouvoir protecteur pour le bébé de la naissance jusqu'au sevrage... Une fois les récoltes engrangées la vie était rythmée par les fêtes que chaque village organisait selon les classes d'âge... Notre consommation était modeste et essentiellement basée sur les produits du terroir et les échanges avec l'extérieur étaient très limités. »

Wédji Mbengue de Dara.

A la lecture de ces témoignages, on se rend compte qu'historiquement, la souveraineté était assurée par la communauté villageoise qui gérait le patrimoine du terroir et le mettait en valeur. Une division du travail était organisée et la diversité des compétences permettait des échanges de semences, de connaissances, de services, au sein de la communauté ou avec d'autres. Ces compétences étant le résultat du long apprentissage et de la créativité des civilisations africaines. Cette recherche donnait du sens et une identité aux peuples.

On sent également que les anciens étaient porteurs d'une vision pour la rationalisation prospective des ressources de leur terroir : le foncier, l'eau, le patrimoine génétique. Cette souveraineté historique a été préservée par un certain nombre de valeurs et de pratiques culturelles et par l'élaboration d'institutions et d'instruments comme la loi coutumière.

8.2- Le monde rural a perdu sa souveraineté

La colonisation, puis les politiques postindépendances et les années de sécheresse ont fragilisé le monde rural, rendant les paysans dépendants des instruments de souveraineté qui n'étaient plus les leurs. Le principal instrument de cette dépossession a été la monnaie ; son introduction par les cultures de rente a fortement modifié les systèmes locaux de production, entraînant une déperdition du savoir-faire paysan. Ils ont perdu en grande partie leur pouvoir de gouvernance du terroir et, par la même occasion, de maîtrise des ressources. C'est par là que commence la pauvreté.

Ainsi, la plupart des villages, non seulement du Sénégal, mais de l'Afrique en général, n'ont pas réussi à préserver les valeurs de souveraineté que Ndamé Lô incarne jusqu'à présent. De nombreux

facteurs ont progressivement induit cette pauvreté dans le monde rural à tous les niveaux (endettement, analphabétisme, etc.), entraînant chez les paysans une perte de confiance en leurs capacités et en leur pouvoir de changer les choses, particulièrement chez les jeunes qui considèrent aujourd'hui l'exode rural comme une alternative première à leur situation.

De ce fait, le pouvoir de donner du sens à son existence a été perdu avec la perte de la gouvernance et des instruments de souveraineté par lesquels elle s'exerce. C'est la perte du pouvoir d'une communauté sur son destin. Les jeunes ne se reconnaissent plus car ils n'ont plus de place et sont attirés par l'aventure. Les mères et pères de familles sont réduits à mener des activités de survie. Pendant ce temps, les jeunes en exode ne mesurent pas les dangers qui planent sur les ressources de leur terroir, particulièrement le foncier en ce temps de mondialisation.

8.3- D'autres effets de la mondialisation contribuent à déposséder les paysans...

Le modèle capitaliste qui s'est répandu au cours du siècle dernier à travers le monde a engendré de nouveaux modèles de gouvernance. Nous sommes entrés dans une ère où le pouvoir économique a dépassé le pouvoir politique. Désormais, ce sont les sociétés multinationales qui dictent leurs lois. Au nom de la lutte contre la faim, elles proposent/ imposent des moyens qui permettent, dit-on, de produire plus. Ainsi, après l'échec de l'arsenal agrochimique de la Révolution verte, la solution miracle s'appelle aujourd'hui OGM. Dans le monde entier, des firmes contraignent les Etats, grâce à d'importants moyens financiers, d'adopter les semences OGM.

Deux types d'outils sont utilisés par les multinationales pour empêcher les paysans d'utiliser leurs propres semences :

Le premier est d'ordre biologique : les hybrides qui dégénèrent dès la 2e génération, la stérilité mâle de certaines plantes sélectionnées, les OGM, les semences « Terminator », etc. Les paysans sont obligés de racheter chaque année de nouvelles semences ; Le second d'ordre juridique : les accords mis en place dans le cadre l'OMPI (Organisation Mondiale de Propriété Intellectuelle) et de l'OMC conduisent à considérer le « matériel végétal et animal » comme une propriété privée brevetable, soumise aux mêmes lois commerciales que les autres marchandises industrielles.

Avec l'accord de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), un certain nombre de règles et normes sont établies pour contrôler les risques sanitaires, standardiser la qualité industrielle, garantir l'identification des variétés, etc. Ces règles et normes constituent des obstacles aux droits des paysans et ouvrent la voie aux multinationales qui veulent contrôler le marché des semences dans le monde entier.

Parmi ces obstacles normatifs et commerciaux, on peut compter :

- Les accords de l'OMC sur les droits de propriété intellectuelle
- Les certificats d'obtention végétale (COV)
- Les brevets sur le vivant,
- Le Catalogue officiel de l'UPOV.

L'UPOV (Union internationale pour la Protection des Obtentions Végétales), créée en 1961 par des représentants de firmes semencières, défend les intérêts des multinationales.

Elle a créé un Catalogue Officiel où doivent être inscrites toutes les variétés disponibles dans le commerce. Les firmes inscrivent leurs

variétés hybrides, et les variétés anciennes, qui de par leur nature ne peuvent être certifiées, disparaissent ainsi.

▪ **L'accaparement des terres africaines**

Certains pays commencent à manquer de terres pour nourrir toute leur population, c'est le cas de la Chine et d'Israël qui sont en train d'acheter des centaines de milliers d'hectares dans plusieurs pays d'Afrique (Mali, Madagascar, Sénégal,...). Il y a aussi des privés qui dépossèdent les paysans de leurs terres pour en faire des ouvriers agricoles. Mais la communauté internationale ne bouge pas sous prétexte que ces investisseurs contribuent au développement local en apportant des technologies, en créant de l'emploi, en construisant des infrastructures... La Banque Mondiale pousse les pays en développement à privatiser leurs terres pour que les paysans qui n'ont que leurs terres puissent devenir solvables auprès des instituts bancaires.

Accaparement des terres africaines ou néocolonialisme foncier ?

Au moins 2,5 millions d'hectares de terres ont été achetés en Afrique par des Etats étrangers, des multinationales ou des fonds de pension. C'est ce que révèle un rapport de la FAO – l'Agence de l'Onu pour l'agriculture et l'alimentation. La FAO s'inquiète un peu des violations des droits des paysans que ces accaparements de terres peuvent entraîner, et s'interroge sur la participation des populations locales aux bénéfices générés...

« Les transactions sur la terre peuvent créer des opportunités (débouchés garantis, emplois, infrastructures et hausse de productivité agricoles) mais peuvent aussi causer des dommages si les populations locales sont exclues des décisions et si leurs droits fonciers ne sont pas protégés ». Tout dépend du modèle commercial mis en place, des modalités de partage des bénéfices et de la gouvernance qui encadre le tout, affirment les chercheurs

de l'IIED. On se doute que la promotion du commerce équitable ne figure pas parmi les objectifs des investisseurs (fonds spéculatifs, multinationales de l'agroalimentaire, gouvernements cherchant à assurer leurs approvisionnements) lorsqu'ils cherchent à acquérir des terres.

Investissement ou razzia ?

... Le rapport confirme l'augmentation substantielle ces cinq dernières années des investissements liés à la terre. Le secteur privé y est dominant même si nombre d'entreprises sont soutenues par leurs États d'origine par le biais des fonds gouvernementaux de développement qui pourvoient des prêts ou des assurances. Dans plusieurs pays, des investisseurs étrangers entrent dans le capital des entreprises locales. Si les questions de sécurité alimentaire sont les principales raisons des gouvernements étrangers pour investir dans les terres, beaucoup d'opérations sont dirigées vers l'agriculture non alimentaire, les agrocarburants par exemple, dont ils espèrent un très haut niveau de rentabilité.

Double langage

... Mais à qui profitent ces investissements ? Aux élites des pays « hôtes » ou aux paysans dont la terre est le seul moyen de subsistance ? Le rapport fait état « d'une perception biaisée d'une abondance de terres inutilisées en Afrique subsaharienne » et d'une pression qui s'accroît sur les terres les plus fertiles. Gouvernements locaux et investisseurs ont tendance à oublier que ces terres sont déjà occupées par des paysans. En l'absence d'une législation adéquate, les populations locales ne sont guère protégées et les contrats passés au crible sont « remarquablement courts et simples au regard des réalités économiques de la transaction. »...

Selon la FAO, ce rapport constitue une première étape d'un processus à long terme d'établissement des directives pour la

bonne gouvernance foncière et des règles pour ces investissements. Processus à long terme ? Voilà qui rassurera les « accapareurs » qui pourront œuvrer encore longtemps en toute quiétude. Outre l'expropriation des paysans, se joue ici une bataille moins visible, celle de la normalisation juridique de ce néocolonialisme foncier, avec peut-être à la clé la disparition des droits coutumiers au profit d'une conception plus occidentalisée de la propriété foncière.

Le Journal des Alternatives, article du 03/09/2009

▪ **L'Etat africain délaisse son peuple**

Face à cet ensemble de pressions qui s'exercent sur eux, les gouvernements des pays en développement ont des difficultés à défendre les droits de leurs peuples. De la même manière, au niveau local, les élus préfèrent se placer du côté de l'Etat plutôt que d'agir pour l'intérêt collectif. Ainsi, malgré le transfert de compétences qui leur est conféré, les conseils ruraux ne jouent pas leur rôle auprès des populations pour assurer un développement durable des terroirs. Et même si parfois ils en ont la volonté, ils n'en ont pas toujours les capacités. Quant aux populations qui ne sont associées à aucune prise de décision par l'Etat, elles ne comprennent pas forcément les enjeux et sont contraintes par la nécessité de survivre dans un contexte de pauvreté extrême d'accepter « tout » ce qu'on leur propose, même si elles savent qu'en fin de compte ce n'est pas bon pour elles.

8.4- A la reconquête de la souveraineté

Dès lors, un défi s'impose : celui d'aider la société rurale à reconquérir sa souveraineté en la dotant d'instruments et d'outils nécessaires à mobiliser l'ensemble des acteurs qui la compose.

La recherche-action conduite par Pronat s'inscrit dans cette dynamique avec la production d'un premier instrument que sont les

fédérations paysannes porteuses d'une **vision pour un système de production saine et durable**.

Toutes ces fédérations mettent en œuvre des stratégies politiques de reconquête de la gouvernance de leur terroir pour sécuriser les principales ressources nécessaires au développement des activités rurales.

Les enjeux de la gouvernance locale

1. Attribution et mise en valeur des terres
2. Récupération d'aires géographiques dégradées
3. Gestion des ressources naturelles (eau, sols, énergie)
4. Accès aux moyens de production (financement, mutuelles, etc.)
5. Sécurité alimentaire (banque de céréales)
6. Protection du patrimoine génétique
7. Valorisation du savoir paysan associé au savoir scientifique
8. Reconnaissance des Fédérations paysannes comme acteurs du développement local

Plusieurs activités de formation ont été organisées avec les fédérations sur la sécurisation des terres, notamment dans les zones menacées des Niayes et de la vallée du fleuve.

8.5- Attribution et mise en valeur des terres

Le foncier est régi par deux lois :

- la loi étatique sur le Domaine National dont le décret et le conseil rural sont les principaux instruments et le comité domanial, l'outil du conseil rural.

- la loi coutumière dont l'exécution est à la charge du chef des terres, du chef du village ou simplement du chef de famille selon les situations. Dans les trois cas, le consensus est l'outil le plus pratiqué.

La Loi sur le Domaine National (LDN) s'inscrit dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs de l'État qui sont transférés aux communautés rurales ; un instrument intéressant pour la gouvernance locale des terroirs quand bien même elle serait maîtrisée par les intéressés. Cette loi pourrait certainement apporter des réponses aux problèmes des populations défavorisées en ressources foncières, notamment les femmes et les jeunes, dès lors qu'elle accorde les mêmes droits d'accès aux terres à toute personne qui peut les valoriser, dans un délai de moins de deux ans, sans aucune discrimination. Votée depuis 1964, elle confie la gestion des terres, désormais considérées comme domaine national de l'État, au Conseil Rural qui est constitué d'élus locaux. Dans le cas de non mise en valeur ou en cas de décès, la terre est réaffectée. Dans ce contexte, l'usage de la terre devient problématique, car l'agriculteur a peur d'investir sur une terre qui ne lui est confiée que pour un usage limité.

Dans la plupart des cas, la LDN se heurte à la loi coutumière qui compromet son application. Selon la coutume, les terres appartiennent à de grandes personnalités, il est donc difficile pour les conseillers ruraux d'appliquer la LDN compte tenu des enjeux politiques (l'électorat). Par ailleurs, dans certaines zones, les anciens propriétaires terriens s'auto-affectent des terres qu'ils n'utilisent pas. D'autres, avec la complicité des élus se procurent un acte de délibération pour camoufler des ventes illicites, car la loi condamne celui qui achète ou vend les terres du domaine national. Enfin, personne n'accepte de prêter sa parcelle à un voisin de peur que ce dernier ne profite de la loi pour s'en accaparer. D'autres acceptent de prêter, mais récupèrent la terre dès que la personne réalise un petit investissement. Les femmes, qui ne sont traditionnellement pas propriétaires, ont donc en réalité, peu de

chances d'accéder durablement à des terres dans la mesure où les propriétaires traditionnels continuent d'exercer leur pouvoir avec la complicité des élus locaux.



« Je suis agricultrice et je voulais le demeurer. Mais cela n'était pas possible. Dès le départ, j'ai été confrontée aux manques de terres. J'ai d'abord essayé avec l'argent emprunté auprès des agropasteurs. Mon père m'a prêté un champ où j'ai foncé un puits. J'y ai cultivé

des poivrons dont la récolte se révéla très fructueuse. Par la suite, mes frères ont confisqué les champs sous le prétexte que je suis une femme. Ils ne voulaient pas que j'aie ultérieurement des prétentions sur la propriété. Je me suis résignée à subir cette interdiction de mettre en valeur ce champ. »

Diakher Ndiaye.

Par ailleurs, avec les projets actuels de l'Etat, si la LDN n'est pas revue, elle constitue une opportunité pour les capitalistes de s'accaparer des terres au détriment des petits paysans. Pronat a appuyé l'organisation de plusieurs ateliers qui ont regroupé les élus, les populations, les chefs de village, les notables, les femmes et les jeunes pour renforcer leur compréhension de la loi.

Les ateliers ont permis d'éveiller les consciences des producteurs sur le danger qui les guette s'ils continuent de vendre leurs terres. Ils ont révélé que les agriculteurs et les conseillers ruraux avaient besoin d'informations sur la loi foncière pour mieux comprendre les enjeux et ainsi trouver des solutions. Alors que la notion de valorisation est

ambiguë pour les juristes, les paysans disposent de peu de moyens pour mettre en valeur la terre. Dans les Niayes par exemple, la valorisation des terres, d'après les paysans, nécessite le remplacement des séanes par des puits cimentés et la plantation d'arbres dans les exploitations.

Ateliers portant sur l'accès à la terre, Mbawane, 2001

«Autrefois les vieux donnaient une partie de la terre à leurs fils et il y avait un partage du travail. Nous travaillons sur la partie du vieux le matin, et l'après-midi sur notre partie. Les jeunes vont maintenant ailleurs, les ventes de terres ont rétréci le domaine foncier.

Si la femme n'a pas accès à la terre c'est parce qu'on a utilisé la tradition, mais si on s'était remis au Coran, la femme aurait droit à la terre en héritant d'une partie

Quand la gestion des terres a été confiée aux Conseils Ruraux, ils ont commencé à abuser de leur position et à vendre les terres à des fonctionnaires pour leur propre compte alors que la vente des terres est interdite par la loi. Et cela a été la même chose avec l'élection, car les conseillers sont liés à leurs partis et ils ne voient plus l'intérêt général, il arrive même qu'ils votent contre l'attribution d'une terre à un parent parce qu'il est d'un autre parti. Il faudrait désigner les conseillers en fonction de leur amour du terroir.»

Rane Ciss, défunt chef du village de Beer.

A la différence de la loi coutumière, la religion musulmane n'exclut pas les femmes. Elle dit que la femme a un droit d'héritage à hauteur de la moitié de ce qui revient aux hommes.

Dans tous les cas de figure, c'est une mauvaise application de la loi qui rend souvent la situation difficile : même si le système traditionnel présente des inconvénients pour les femmes et les jeunes, le transfert de la gestion au Conseil Rural ne change rien, au contraire, puisqu'il

favorise la vente illicite des terres aux plus offrants, excluant ainsi progressivement les habitants du terroir.

« Il reste peu de terres, nous devons tout faire pour sauvegarder, nous devons bannir toute vente illicite, reboiser et régler le problème de la salinisation des terres. Le reboisement est une solution, de même que renoncer à l'emploi des engrais chimiques et des pesticides, afin de récupérer les terres. »

Mamadou Ba de Khar Yalla dans les Niayes.

« Avec la sécheresse, beaucoup de terres ont été vendues à des fonctionnaires car face à la baisse de la nappe phréatique les propriétaires n'avaient pas de moyens d'exhaure de l'eau. »

Diakher Ndiaye du village de Bayakh (fondé en 1850).

Par une sensibilisation et des formations sur le foncier, PRONAT a favorisé le renforcement de la réappropriation de la gestion foncière par les populations en s'appuyant sur les organisations paysannes. La Loi sur la décentralisation qui permet aux organisations paysannes d'investir les instances décisionnelles des CR a propulsé le processus. Cela a permis de développer les capacités de plaidoyer local pour stopper des investisseurs étrangers ou valoriser des terres menacées de disparition par la salinité et l'érosion.

▪ **A Koussanar, mobilisation contre l'attribution du patrimoine foncier à un étranger**

La zone dispose de ressources foncières importantes qui sont de plus en plus accaparées par des marabouts ou des hommes d'affaires. La fédération YNW, qui détient une grande légitimité au niveau de la CR de Koussanar et de la population de la zone, mène un travail important dans ce domaine. En 2004, elle a réussi à stopper une délibération de 6000 hectares au profit d'un étranger qui voulait créer une réserve autour d'une mare très utilisée par les éleveurs. Tous les villages membres de la Fédération se sont mobilisés pour faire annuler la cession qui avait été approuvée par le Conseil Rural, le sous-préfet et même le préfet.

▪ **A Guédé, le problème foncier au centre des préoccupations paysannes**

La CR de Guédé Village regorge de potentialités foncières et de cours d'eau qui permettent de cultiver durant toute l'année. Néanmoins, la mise en valeur des terres par le système d'irrigation actuel nécessite des coûts d'aménagements qui dépassent les moyens des paysans. Et comme la loi dit que la terre appartient à celui qui la valorise, le paysan se trouve dans l'insécurité.

En 2008, pour apporter une réponse à l'insécurité alimentaire le Chef de l'Etat à initié le projet GOANA (« Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance»). A l'annonce de ce projet, les populations ont eu peur que les terres soient, au nom de la Loi sur le Domaine National, affectées à des personnes qui ont les moyens de les aménager. Face à cette offensive, producteurs, chefs de villages, élus locaux et ressortissants basés à Dakar, avec l'appui de Pronat se sont mobilisés autour de l'élaboration d'un plan d'action qui a pu démontrer que toutes les terres étaient utilisées pour des activités agricoles, d'élevage ou de pêche. A partir de ce plan, ils ont demandé à l'Etat de les appuyer à réaménager la cuvette de la CR pour qu'ils profitent davantage des potentialités de leur terroir. C'est ainsi qu'ils ont réussi à freiner les demandes d'affectation de grandes autorités qui cherchaient à devenir de nouveau propriétaires terriens.

8.6- Récupération d'aires géographiques dégradées

Le lac Tanma était un plan d'eau permanent, qui s'est asséché, autour duquel la vie économique de 5 villages était organisée. Avec la longue sécheresse des années 70, sa surface s'est considérablement réduite et des croûtes de sel (sulfates) se sont formées sur une bande qui est devenue quasi-stérile. La couverture végétale autour du lac a presque disparue, aggravant les problèmes d'érosion et d'exposition au vent.

Quand ils ont constaté les effets néfastes du sel sur les terres cultivables autour du Lac Tanma (CR de Diender), les membres de la

FAPD ont décidé de mener des actions pour les réhabiliter afin qu'elles ne tombent entre les mains de privés à la quête de terres valorisables.

Les agropasteurs se sont alors mobilisés avec l'appui des Eaux et Forêts pour reboiser les rives du lac. Cette initiative illustre une stratégie d'adaptation des populations locales aux changements climatiques et leur capacité d'anticipation sur la préservation de leurs ressources.



Rives du lac Tamna reboisées par la FAPD

La fédération s'est donnée comme objectif de poursuivre cette action de gestion communautaire en reboisant chaque année une distance minimum de deux kilomètres.

Au total, plus de 150 hectares ont été récupérés et près de la moitié a été remise en culture avec des productions diversifiées (maïs, gombo, chou...), le reste étant laissé en jachère.

▪ **L'initiative de restauration des sols dans les villages de la CR de Keur Moussa**

La CR de Keur Moussa vit la même situation que Diender avec l'accaparement des terres par des notables et des agrobusiness men. Cependant, dans cette zone, le problème est aggravé par l'effet de l'érosion hydrique qui menace les terres de culture et les villages de manière directe.

En 2005, la fédération Woobin a identifié dans son programme de diagnostic 17 villages qui sont fortement menacés par l'érosion. A partir de 2006, 5 d'entre eux ont successivement engagé des initiatives en matière de lutte antiérosive. Les populations de Landou, Soune, Lélo, Kessoukhate, Touli et Mbirdiam, principalement les femmes et les jeunes, se sont mobilisées bénévolement pour réaliser des aménagements antiérosifs avec des matériaux locaux. Pronat a appuyé la formation et le matériel technique et pédagogique. Les réalisations, particulièrement remarquables à Landou avec près de 2 km de cordon pierreux, témoignent d'un dynamisme et d'une prise de conscience de plus en plus accrue des populations quant à leur participation à la gestion de leur terroir. Au début, c'étaient surtout les femmes et quelques vieux hommes restés au village qui se sont engagés dans les travaux souvent pénibles. Mais après les premiers résultats positifs de Landou, on observe de plus en plus l'engagement de jeunes ressortissants qui viennent de Dakar ou de Thiès tous les weekends travailler sur le site. Ces réalisations sont fortement suivies par les élus locaux en l'occurrence le Président du Conseil Rural.

Grace aux aménagements, plusieurs dizaines d'hectares ont ainsi pu être remis en culture et sont devenus des lieux de formation. Dans chaque village, des paysans pilotes reprennent dans leurs parcelles les travaux collectifs d'aménagement et les activités de cultures. Les populations ont mis en place des observatoires qui ont révélé le retour de certaines espèces végétales disparues, la remontée de la nappe

phréatique, la constitution de dépôts de sable pour la construction et la diminution des inondations dans les villages pendant les pluies.

« Depuis plus de dix ans, cette parcelle n'a pas été cultivée car le sable a été emporté par les eaux de ruissellement, mais depuis que nous avons commencé les aménagements le sol se reconstitue, et c'est ce qui nous a permis d'y faire pousser des plantes, même s'il faut reconnaître que les rendements sont encore faibles ».

Diatou Pouye

8.7- Gestion des ressources naturelles

En Afrique Sub-saharienne, l'eau est sacrée car elle est rare et demeure l'élément premier qui conditionne la réussite des récoltes. En effet, la majeure partie des territoires ouest-africains sont occupés par une agriculture pluviale. Au Sénégal, seules les vallées des fleuves Sénégal et Gambie, certains de leurs affluents et la zone des Niayes ont accès à l'eau toute l'année. Et là encore, les moyens d'exhaure sont coûteux et impliquent une gestion rationnelle. La gestion de l'eau est étroitement liée à celle du sol. Lorsqu'il est riche en matières organiques, le sol possède de meilleures capacités de rétention de l'eau.

De nombreux facteurs climatiques, humains et physiques ont conduit à affaiblir ces deux ressources au cours des cinquante dernières années. La sécheresse, les pratiques culturelles inadaptées comme l'utilisation des engrais chimiques sans apport de matières organiques, les barrages, l'ensevelissement des cours d'eau du fait de l'érosion, le gaspillage à partir de moyens d'irrigation mal maîtrisés, etc.

Tout cela a conduit à la raréfaction et à la contamination de cette ressource entraînant ainsi de plus en plus de conflits entre agriculteurs et éleveurs, sans compter les dangers pour la consommation. Dans les Niayes, quand certains agriculteurs nantis ont installé des forages à la place des puits, les petits producteurs se sont trouvés dans des difficultés, obligés de creuser plus profondément leurs séanes pour atteindre la nappe. Ils ont fini par s'équiper de pompes, augmentant ainsi leurs coûts de production.

Dans certains villages de Keur Moussa, c'est l'eau de consommation qui manque aux populations. Face à cette situation, la fédération Woobin a plaidé auprès de l'Etat qui a finalement donné la possibilité aux maraîchers de s'approvisionner à partir du branchement de la SDE ou des forages existants avec une tarification spéciale.

Dans la région du Fleuve, l'installation des stations de pompes et leur électrification rend disponible l'eau mais à des coûts très élevés. Ainsi, les coûts de production ont augmenté du fait de la cherté des intrants, des coûts de fonctionnement des motopompes, des mauvaises pratiques culturales (riziculture quasi-aquatique, occupation inefficace de l'espace à l'intérieur des parcelles maraîchères) et d'un mauvais entretien des infrastructures (canaux, diguettes, etc.). La faible capacité organisationnelle empêche les exploitants d'augmenter le coefficient cultural pour faire une économie d'échelle sur les charges d'exploitation. Par exemple, sur les 800 ha aménagés dans le périmètre de Guédé Chantier - Mbantou, jamais plus de 300 ha n'ont été cultivés à la fois. Les stations d'irrigation tournent à moitié, voire au tiers de leur puissance alors que la redevance (facture d'électricité) est à moitié incompressible. A cela s'ajoute :

- la baisse des rendements entraînée par l'impact négatif de certaines pratiques agricoles telles que l'utilisation abusive d'engrais chimiques;
- l'indisponibilité et/ou l'inadéquation du matériel agricole (seulement cinq tracteurs fonctionnels dans toute la CR) qui retarde le calendrier agricole ;
- les faibles capacités de création de la valeur ajoutée. Du fait de l'absence des structures de transformation et d'appui à la commercialisation, les producteurs ne mettent sur le marché que des produits bruts vendus à des prix à peine supérieurs à leur coût de production.

Par rapport à cette situation, Pronat travaille avec les fédérations sur l'économie de l'eau et l'atténuation des coûts liés à l'exhaure. Cette recherche-action vise à renforcer la capacité des OP dans la maîtrise des alternatives et à les valoriser par la diffusion auprès des communautés, et ainsi, elles pourront avec l'ensemble des acteurs, notamment institutionnels, définir des modèles de gestion qui assurent la pérennité.

La compréhension de cet enjeu fondamental pour l'ASD fait l'objet d'une sensibilisation auprès des fédérations pendant les ateliers d'échange et de formation :

- sur les pratiques agroécologiques, notamment sur la question de modes d'utilisation de l'eau afin d'éviter le stress hydrique des cultures, le lessivage des sols, certaines maladies de plantes, etc. Il importe de mentionner toutes les pratiques qui atténuent l'évaporation rapide de l'eau telles que la fertilisation organique, les techniques de paillage ou mulching, les associations, les plantations d'arbres sous différentes formes et la régénération spontanée assistée selon le contexte ;
- sur la gestion de l'exploitation afin d'atténuer les surcoûts et d'introduire des moyens d'exhaure moins coûteux à partir de l'utilisation des énergies renouvelables.

A ce niveau, certaines pratiques culturelles et techniques sont en train d'être expérimentées comme le système d'intensification de riziculture (SIR) dans la vallée du fleuve Sénégal et l'association des cultures dans les parcelles maraîchères et la micro-irrigation dans les Niayes.

Face à la cherté des coûts d'exhaure dans les Niayes et au Fleuve des réflexions ont été engagées avec Enda Energie, la GTZ, le CIFRES/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar, WELTAARE et d'autres autour des énergies renouvelables qui devraient permettre de réduire les

coûts à partir du développement de moyens adaptés au besoin des petits producteurs.

Depuis 2009, le partenariat entre le CIFRES de l'université de Dakar, la FAPD et Pronat a permis l'installation d'une première éolienne dans une exploitation maraîchère familiale (0,8 ha) de la CR de Diender. La recherche continue avec WELTAARE, Enda Energie et le groupe SEPA de l'Université de Giessen en vue d'identifier des systèmes plus puissants, notamment éoliens et solaires, qui puissent apporter une réponse aux besoins énergétiques plus importants (stations de pompage, unités de transformation, etc.) et décentralisés.

Le coût des installations de ces alternatives énergétiques est important en termes d'investissement. Les expériences qui ont démarré en 2009 aideront la FAPD et la FNT à voir clair sur la rentabilité de ces opérations. Ce qui a été constaté déjà, c'est qu'après les coûts d'installation, les dépenses deviennent moins importantes, dans la mesure où les populations maîtrisent l'entretien technique. Les fédérations, déjà séduites par ces nouvelles technologies, devront étudier les possibilités de financements collectifs ou individuels à partir de leur mutuelle d'épargne et de crédit pour participer au financement de leur installation.

8.8- Accès aux moyens de production : les mutuelles d'épargne et crédit

Le financement des activités agricoles fait partie des enjeux d'un terroir qui cherche à reconquérir sa souveraineté. Le besoin de financement de la production a été ressenti par les producteurs dès les premières expérimentations. Pronat a d'abord tenté une expérience avec quatre villages en préfinançant une partie de la campagne, avec la condition que ces derniers remboursent après la récolte. Quelle expérience ! Les responsables de ces quatre villages n'ont pas accepté de rembourser, ce qui aurait pourtant permis de financer les autres et d'élargir l'activité. Ce n'est qu'après plusieurs analyses

avec des consultants qu'un système de financement plus cohérent a été identifié. Il s'agissait de mettre en place des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC). Cette fois-ci, Pronat s'est tenu à l'écart, facilitant le rapprochement entre les responsables de la fédération et des professionnels de la microfinance, en l'occurrence le réseau des MEC appuyé par Enda Graf Sahel. Ainsi, fut créée la MEC de la FAPD au service des producteurs et gérée par les populations elles-mêmes.

Deux jeunes ont été formés à la gestion dans le souci de valoriser les ressources locales. Durant les trois premières années, tout semblait fonctionner correctement au niveau de la gestion. Les difficultés ont été remarquées à partir du bilan de 2006 ; la MEC présentait une situation de crédits en souffrance qui a poussé le Conseil d'Administration à procéder à un audit externe. L'audit a permis d'identifier l'origine des problèmes : les gestionnaires présentaient des compétences insuffisantes et le manque de suivi du CA et du réseau des MEC les avait induits en erreur. Face à ces constats, le CA a pris ses responsabilités en renvoyant les gestionnaires pour en recruter de nouveaux. Cette fois-ci, ils ont choisi une professionnelle extérieure à la zone en pensant qu'elle aurait plus de compétences. Et désormais, la MEC est régulièrement suivie par le réseau.

En 2008, la MEC a fait d'importants efforts pour rembourser les épargnants et recouvrer les crédits en souffrance. Selon le président, *« la mutuelle des agropasteurs de Diender est en pleine relance, la confiance des sociétaires revient petit à petit, cependant l'enveloppe financière est très petite et ne permet pas de financer les demandes d'équipement lourd comme le forage de puits et l'achat de grosses motopompes pour les producteurs »*.

Il faut noter que bien que la mutuelle ait été mise en place par la FAPD, la réglementation du Ministère de l'économie et des finances impose aux mutuelles de ne pas faire une discrimination au niveau de l'octroi des crédits, car tout acteur ou opérateur économique doit bénéficier d'un crédit. Compte tenu d'une fructification financière moins rapide de l'activité agricole que d'autres secteurs, notamment le commerce,

cette disposition lèse un peu les producteurs qui voient ainsi leurs demandes revues à la baisse d'autant plus que la ligne de crédit obtenue par le réseau n'est pas très importante. Les responsables de la MEC et de la FAPD se sont engagés à trouver des fonds supplémentaires, des mécanismes qui serviront à financer davantage les activités de production et des investissements plus importants pour renforcer les équipements des producteurs. A cet effet, la création de modalités des prêts à plus long terme s'imposent.

- La MEC Kawral Diwaan Tooro de la fédération NT a été montée de la même manière avec l'appui de la FAPD et d'un consultant. Cette MEC connaît plus de difficultés à avancer car les activités génératrices de revenus sont moins développées dans la zone. La rentabilité de la production de riz doit être améliorée et la commercialisation vient tout juste de commencer. C'est en 2009 seulement que Pronat et la fédération ont mis en place une filière riz produit sans pesticides ni engrais qui se vend dans les supermarchés de Dakar. La MEC Kawral Diwaan Tooro ne parvient pas encore à trouver des lignes de crédit compte tenu des lenteurs dans la mobilisation de l'épargne local qui constitue un indicateur très fort de la viabilité. Les bailleurs considèrent l'épargne comme un fonds de garantie du financement. Mais il est très difficile de mobiliser l'épargne au moment où les activités agricoles ne produisent pas encore suffisamment de revenus.
- La zone de Koussanar connaît des problèmes similaires de financement, sauf que dans ce cas, c'est la fédération elle-même qui assure certains services de préfinancement pour ses membres (voir chapitre sur la commercialisation). Elle fait appel à une institution bancaire locale (CMS) avec laquelle elle arrive à négocier des montants allant jusqu'à 3 millions de Fcfa maximum, mais cela reste insuffisant pour toutes les opérations à mener. La fédération peut difficilement emprunter de plus grands montants auprès des instituts bancaires locaux en raison des conditions de garanties (10% du montant), des taux d'intérêts et des durées d'emprunts qui

ne sont pas adaptées aux besoins des producteurs. La fédération aurait besoin d'au moins dix fois plus, sur un an, pour préfinancer la campagne de coton, fonio et sésame, la transformation de ces produits et leur mise sur le marché.

Pour l'investissement en termes de matériel agricole, la fédération a mis en place une mutuelle d'équipement. Jusqu'ici, le succès est seulement partiel compte tenu du niveau de revenu des producteurs encore plus faible que dans les autres zones. L'amélioration de l'équipement est jugée trop lente par les populations car c'est le remboursement qui se fait sur trois ans qui permet de refinancer du nouveau matériel.

Le financement des activités agricoles et rurales est une nécessité, mais le système approprié n'a pas encore été trouvé car les conditions des lignes de crédit qui existent au niveau national sont lourdes et exigent une forte mobilisation de l'épargne locale pour des producteurs qui ne maîtrisent pas encore suffisamment leurs productions et le marché. Le modèle de mutualisation actuelle favorise beaucoup plus les nantis.

En général, le développement de la microfinance appuyé par les institutions de coopération étatiques et des ONG n'a pas pu résoudre le problème d'investissements nécessaires à une modernisation des exploitations familiales. Le système financier tel qu'il s'opère actuellement risque de continuer à faire de l'agriculture un métier de pauvre, une alternative à celui qui n'a rien d'autre. Pour garder les jeunes ruraux dans les terroirs, permettre aux villes de se développer, l'agriculture doit redevenir un métier de choix. Et pour cela, les Etats doivent faire de l'agriculture un support fondamental pour le développement de leurs pays.

8.9- Sécurité alimentaire : les banques de céréales

La fédération YNW a intégré une autre forme de mutualisation dans ses préoccupations : les banques de céréales. Dans cette zone, l'enjeu de la sécurité alimentaire se fait davantage sentir car la dépendance

d'une agriculture sous pluie et l'enclavement rendent la situation précaire. Face au risque alimentaire posé par les mauvaises récoltes, généralement dues à la sécheresse, les paysans ont revalorisé une ancienne pratique de grenier collectif avec la banque de céréales en l'élargissant à la communauté villageoise.

En 2002, la zone de Koussanar a été durement touchée par une sécheresse qui a entraîné une famine dans plusieurs villages membres de la fédération. Cette situation d'urgence a poussé des réflexions avec la fédération pour initier des « banques de céréales ».

« Avant la mise en place des banques de céréales une grande partie des producteurs avaient l'habitude d'abandonner leurs champs et d'aller chercher de quoi manger en allant travailler pour d'autres paysans. Ces difficultés ont contribué à de très faibles rendements annuels, car en se déplaçant de village en village, ils délaissaient leurs champs et donc se retrouvaient l'année d'après avec le même problème. L'idée qui en est ressortie était de mettre en place des banques de céréales. On en a maintenant 11, soit une dans chaque union. La banque de céréales distribue en période de soudure. Le remboursement se fait à partir des récoltes avec un intérêt sur le capital à rembourser. »

Mamadou Camara, président de la fédération YNW.

« Dans chaque union, il y a une banque de céréales qui, en période de soudure, aide les producteurs à mieux gérer leurs parcelles de culture en apportant une sécurité. On a constaté que juillet -août, est une période importante pour les paysans, c'est à la fois le moment des travaux et celui où ils manquent de nourriture, donc ils cherchaient à manger. En mettant en place les banques de céréales, on attend jusqu'au mois de juillet pour distribuer le mil sous forme d'un prêt remboursable. Cela leur permet de rester dans les champs et cela améliore la production. »

Gando Souaré, président de l'union de Koussanar.

C'est en 2003, que les paysans de Dawady Coto, vivant une situation de famine à cause des mauvaises récoltes de l'année précédente dues à la sécheresse, se sont concertés pour créer la première banque de céréales. Chaque famille a apporté 5 kilos par personne. A la soudure ils ont récupéré leur épargne et ont décidé de continuer en augmentant le stock à la prochaine récolte. En mettant cette épargne de côté, ils étaient souvent obligés d'acheter du mil aussi, mais à un prix normal, alors que pendant la soudure les prix flambent à cause des spéculateurs.

Pronat a appuyé l'initiative paysanne en complétant l'apport des 2/3 du stock de départ. L'exemple réussi a été suivi dès 2004 par d'autres, jusqu'à ce que chaque union possède sa banque.

D'après la situation du 30 avril 2009, 66,520 tonnes de céréales ont pu être stockées et redistribuées. Quant aux remboursements, les tonnages ont été recouverts avec les intérêts, ce qui porte la quantité à 75,376 tonnes soit une augmentation de 13% pour l'année. Néanmoins, ces banques sont à la merci du feu dans la mesure où la plupart d'entre elles sont logées dans des cases au toit de chaume. Les populations n'ont pas les moyens de les abriter dans des magasins sécurisés.

Ces trois exemples montrent l'importance des apprentissages effectués dans la réappropriation des instruments de souveraineté en créant de nouveaux outils et en les expérimentant. Il en résulte un renforcement des capacités en recherche-action et en mutualisation.

8.10- Protection du patrimoine génétique

L'agriculture et l'élevage n'ont pu se développer que grâce à la sélection et à la conservation des semences et des espèces animales par les sociétés paysannes.

C'est le fondement de la recherche paysanne qui vise à limiter les risques de mauvaises récoltes. On trouve encore de nombreuses localités au Sénégal où les cultures céréalières sont uniquement basées sur la reproduction de semences de variétés locales adaptées à l'écologie

du milieu. Des échanges importants de semences ont toujours existé entre les localités, c'est ce qui a permis de préserver la biodiversité.



Avec le développement du modèle productiviste, la recherche scientifique s'est intéressée à la sélection des semences et à la création de variétés permettant d'augmenter les rendements. Les semences améliorées sont diffusées par les réseaux commerciaux et les sociétés d'encadrement en complément du paquet agrochimique. Ces nouvelles technologies, introduites au Sénégal dans les années 60, ont rendu les paysans dépendants du système agro-industriel, au point que les croyances ont été changées et la mémoire des semences a été oubliée. Cette dépendance s'accroît davantage avec les semences hybrides et les OGM qui doivent être rachetés chaque année.

Le développement de la recherche scientifique financé par le système agro-industriel lui a donné le monopole de la certification, des brevets

et des répertoires, conduisant même dans certains pays à l'interdiction de diffuser les semences paysannes et à l'appropriation de semences locales par les industriels. L'enjeu est donc la gouvernance mondiale du patrimoine génétique et, à travers cela, le respect de la biodiversité et de la recherche paysanne.

Malgré cette pression importante du système agro-industriel qui a inféodé la recherche scientifique, de nombreux paysans ont continué à produire et conserver leurs semences, et à les échanger au niveau local. Des initiatives se sont progressivement organisées pour valoriser la production de semences locales et rechercher leur amélioration et leur diffusion ; ces initiatives ont trouvé des complicités au sein même de la recherche scientifique, du fait de la fragilité des hypothèses de diffusion des semences sélectionnées et des nouveaux risques posés par les semences hybrides et les OGM. Dès lors des résistances de la part des paysans et des scientifiques ont commencé à se faire sentir.

8.1 I - Valorisation du savoir paysan associé au savoir scientifique

La recherche-action engagée ne peut être valable que dans la reconnaissance du savoir-faire paysan et la croyance à sa capacité créative.



Procédé paysan
pour tracer les lignes
de semis parallèles

Cela implique aussi la reconnaissance de la pertinence du savoir scientifique et d'avoir les capacités de faciliter les synergies entre les différentes sources de connaissance. C'est à cet effet que l'approche-village et les champs-écoles sont utilisés comme outils de partage des connaissances et de valorisation du savoir paysan.

Les ateliers, les visites d'échange et les voyages d'études constituent des espaces pour le développement de ces connaissances.

Un premier séminaire sous-régional a été organisé par Pronat à Ouagadougou le 21 décembre 1996 sur « *Biodiversité, ressources phytogénétiques et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest* ». Ce séminaire a réuni des chercheurs, des animateurs ruraux, des professeurs d'université et des paysans venus du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée Conakry, du Mali, du Togo et du Sénégal. Il a été le point de départ de la constitution d'un réseau sous-régional autour de la valorisation des semences paysannes.

Suite à cet atelier, une étude sur les « *Méthodes et techniques traditionnelles de production, de collecte et de conservation des semences de céréales* » a été menée au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. L'étude a permis de répertorier les principales variétés de chaque localité et les techniques de sélection et de conservation dans ces pays.

Cette activité s'est poursuivie avec l'association Kokopelli qui a appuyé plusieurs formations nationales et sous-régionales, en 2001-2002, sur les techniques de démultiplication des semences maraîchères. Parallèlement, à toutes ces dynamiques entre paysans et scientifiques, le débat sur les OGM a fait surface et s'est amplifié dans le milieu scientifique. Une fois de plus, les paysans étaient absents des débats dont ils sont les premiers à subir les impacts.

Ainsi, en 2003, Pronat et ses partenaires ont organisé un atelier sous-régional à Thiès sur « *Les impacts des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture sur les petits producteurs* ». L'objectif de l'atelier était de permettre aux paysans de présenter aux scientifiques leurs constats sur l'évolution du patrimoine semencier au Sénégal et de débattre la

question des OGM, à savoir les avantages et les inconvénients. A l'issu de l'atelier, tous étaient d'avis de s'engager dans la sécurisation des semences paysannes comme alternative et de développer des réseaux de résistance aux OGM au niveau national et sous-régional. Aussitôt fut créée l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP).

A la suite de cet atelier, Enda-Pronat a initié en 2006 un programme de suivi au Sénégal dénommé « *Une meilleure gestion de la biodiversité comme alternative à l'insécurité alimentaire des petits producteurs* », avec l'objectif de renforcer la valorisation du patrimoine génétique et la lutte contre les OGM en associant les instituts de recherche et les OP. Ce programme a permis à l'ensemble des OP membres de l'ASPSP d'organiser plusieurs rencontres nationales et sous-régionales autour d'échange de semences et d'expériences et de débats (Guédé Chantier 2006, Koussanar 2006, Djimini 2007). Ensemble, les OP, les scientifiques et Pronat, ont capitalisé leurs expériences sur la production des semences paysannes en 2008 dans un ouvrage intitulé « *Semences paysannes face aux hybrides et aux OGM pour la sécurité alimentaire et la sauvegarde de l'humanité* ».

8.12- La fédération Woobin et la réappropriation de la gouvernance locale

Nous donnons ci-dessous le chronogramme des principales activités appuyées par PRONAT à Keur Moussa à partir de 2005. Il y avait une histoire avant avec des initiatives, mais elles restaient trop limitées, on n'avait pas une vue d'ensemble et une approche au niveau de la CR.

Thèmes	2001 - 2004	2005-2006	2007-2008	2009
Gouvernance locale et renforcement organisationnel	Installation de CVD dans 9 villages avec plans d'action par le CADL. Elaboration d'un PDL de la CR	Diagnostic et mise en place d'une première organisation avec CP et 3 commissions	En juin-juillet, nouveau diagnostic dans 11 nouveaux villages et mise en place de la Fédération Woobin en décembre	Approfondissement du diagnostic Plans d'action Plans de zones et Programme de la Fédération
Gestion foncière	Décisions d'attribution du Conseil Rural	Actions de sensibilisation par la Commission foncière et démarches auprès du PCR	Plaidoyer auprès du Conseil rural et de l'ARD pour un POS	
Restauration des terres	Aménagements antiérosifs dans le village de Santhie Serere	Aménagements antiérosifs dans le village de Landou par la commission érosion	Poursuite des travaux de restauration de sols dans 5 villages	
Agriculture			Mise en culture des terres récupérées	
Promotion des femmes	Appui à l'aviculture par ENDA GRAF ensuite par ENDA Pronat, à des groupements des unions de Diender et de Keur Moussa Evaluation en 2002	Poursuite de l'appui à l'aviculture par ENDA Pronat et appui à la capitalisation et publication d'un ouvrage	Reprise de l'appui à l'aviculture par ENDA Pronat et à une action de plaidoyer pour le renforcement de la représentation politique des femmes	Poursuite des activités d'aviculture par les animatrices paysannes et la Fédération Woobin
Accès à l'eau potable	Programme de la SONES d'adduction d'eau dans les villages	Action de plaidoyer de la commission eau	Démarches auprès de la SONES	Adduction d'eau en cours

Tableau: Chronogramme des actions d'ENDA Pronat à Keur Moussa

8.13- Des actions de terrain à l'influence des politiques

Dans le prolongement de toutes ces initiatives, Enda Pronat s'est rapproché du Ministère de l'Agriculture afin que les zones où il existe des expérimentations de Pronat puissent être reconnues comme zones pilotes à protéger contre certaines innovations présentant des risques pour la santé ou l'environnement telles que les semences d'origine inconnue.

A la suite de plusieurs rencontres et discussions, le Ministre de l'Agriculture a pris l'engagement de partager au niveau national l'ensemble des résultats obtenus par quelques organisations pionnières tel que Enda Pronat en matière de production agricole biologique. Il s'agit de voir comment trouver des stratégies pour une meilleure valorisation de ce système de production non seulement pour régénérer les sols, mais aussi pour préserver la santé humaine, animale et environnementale.

Pour cela ENDA-PRONAT a co-organisé en août 2008 avec le Ministère de l'Agriculture du Sénégal et la Fondation agir pour l'Education et la Santé un **atelier national sur l'agriculture saine et durable**. Il faut rappeler que cet atelier a servi de prétexte à la Fondation pour vulgariser les biofertilisants et les biopesticides qu'elle commencé à produire. L'objectif de cet atelier était de réfléchir sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour engager l'agriculture sénégalaise sur d'autres voies, respectueuses de l'environnement et de la santé.

Le séminaire international organisé avec Hecks et l'USE à Mbour en octobre 1999 sur « *Agriculture et communautés durables au 21^{ème} siècle* » avait permis de dégager les principes de l'agriculture saine et durable (ASD). Bien qu'un réseau régional d'alliances soit un des résultats de l'atelier, celui-ci a eu peu d'influence sur les politiques publiques. Hecks a donc renouvelé son appui afin d'organiser un nouvel atelier en novembre 2008.

Les structures de recherche, d'encadrement, d'appui, les décideurs (ISRA, ITA, ANCAR, DPV, DA, DCI, DE, SAED, SODEFITEX,...) les ONG et les organisations paysannes ont constitué des groupes de travail pour faire un état des lieux de la situation agricole au Sénégal et proposer des stratégies alternatives qui soutiennent une ASD.

➤ **L'état des lieux de l'agriculture au Sénégal**

Après la présentation des expérimentations ASD par la FENAB et ENDA Pronat, les participants ont procédé à l'identification des contraintes de production, transformation, commercialisation et réglementation sur les pesticides.

Selon une étude de la FAO, les analyses effectuées dans le fleuve Sénégal ont permis de déceler des **produits très toxiques dont 7 présentent des concentrations 100 fois supérieures aux normes Européennes et Nord américaines** : *diéldrine, dichlorvos, ethion, monocrotophos, lindane, deltamethrine et endosulfan*.

Or, 20 à 30 % de l'eau consommée dans l'agglomération dakaroise (3 millions d'habitants) proviennent du fleuve Sénégal.

A partir de l'état des lieux de l'agriculture au Sénégal, une définition consensuelle de l'ASD et un plan d'action national ont été élaborés.

➤ **Définition de l'Agriculture Saine et Durable**

L'Agriculture Saine et Durable (ASD) peut être définie comme un type d'agriculture qui vise à produire plus et mieux et qui s'inscrit dans une approche respectueuse de la santé des populations (humaines et animales) et de l'environnement.

L'ASD a été caractérisée comme étant une agriculture :

- économiquement viable,
- écologiquement saine,

- répondant à des impératifs de sécurité alimentaire et soutenue par une dynamique organisationnelle des producteurs en partenariat avec les structures d'appui et de recherche.

➤ **Plan d'action national**

1. Sécuriser les zones ASD

- Demander la reconnaissance par l'Etat.
- Renforcer le suivi, l'application et le contrôle de la réglementation de l'utilisation des produits chimiques.
- Elaborer des POAS selon une approche communautaire.
- Mettre en place un dispositif de protection environnementale.

2. Augmenter la production issue de l'ASD

- développement de centres de production de semences et de réseaux de distribution
- promotion et subvention des biofertilisants et de biopesticides
- diffusion et formation sur les techniques agroécologiques
- Facilitation de l'accès des petits producteurs au matériel agricole par la création et le renforcement des systèmes mutualistes

3. Assurer une garantie au consommateur

- élaboration et diffusion d'un cahier des charges ;
- mise en place de structures de contrôle de la conformité.

4. Créer de la valeur ajoutée par la transformation

- Créer/ mettre aux normes les infrastructures de stockage et de transformation.
- Mettre à disposition des équipements adaptés (utilisation/ entretien, énergie...).

- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des transformateurs.
- Mettre en place une politique de soutien à l'entrepreneuriat rural.

5. Assurer l'écoulement des produits ASD

- Réaliser une étude de marché pour identifier les consommateurs.
- Créer un réseau organisé de points de ventes de référence.
- Instaurer un système de reconnaissance des produits ASD.
- Promouvoir la consommation de produits ASD.

6. Assurer une meilleure connaissance de l'ASD

- sensibilisation des consommateurs à travers les médias :
- renforcement de la recherche développement :
- Mettre en place un dispositif permanent de collecte et traitement des informations :
- éducation environnementale.

Après l'atelier, plusieurs actions figurant dans le plan national ont été réalisées par les différents acteurs qui étaient présents à l'atelier (FAO, FENAB, Pronat, CNGPC).

L'Etat également, malgré tous les remaniements ministériels, a inscrit l'ASD dans sa politique agricole et a dégagé, pour l'année 2010, une ligne budgétaire pour appuyer la promotion des biofertilisants et des biopesticides. Un signal encourageant pour l'ASD...

▪ Les enseignements suivants peuvent être tirés sur la gouvernance :

- Une forte mobilisation des populations est la condition principale à toute réappropriation de la gouvernance locale et elle suppose que les intérêts collectifs soient clairement définis. Les fédérations

paysannes ne sont pas indemnes de tous les obstacles qui perturbent les institutions locales (manque de transparence et d'équité, influence politique, etc.). L'approche-village qui mobilise l'ensemble des acteurs villageois (hommes, femmes, jeunes) autour des différentes situations constituent un outil de veille pour la transparence, la démocratie et l'équité dans la vie des fédérations paysannes.

- Afin de pérenniser cette réappropriation, l'investissement des organisations paysannes dans les instances de décision (le conseil rural et les commissions) est une autre condition, car elle permet d'influencer, voire de guider la planification locale et de s'opposer à des décisions foncières qui vont contre les intérêts collectifs des populations ;
- Les ressortissants sont un appoint important dans les négociations avec les instances nationales de décision et avec la mobilisation des ressources humaines et financières pour appuyer le développement des initiatives.

Même si la décentralisation demeure incontestablement un outil fondamental dans la gouvernance des terroirs par les populations elles-mêmes, dans le processus de notre apprentissage avec les fédérations et les Conseils Ruraux, nous avons ensemble fait le constat de quelques obstacles qui ralentissent la réappropriation de cet outil :

1. le niveau général d'instruction des populations,
2. la pauvreté et la corruption entraînées par la politique politicienne.
3. le manque de ressources financières

Les sociétés paysannes sont en train de vivre des mutations profondes ; elles méritent un accompagnement dans une alternative de développement durable qui prenne en compte leurs valeurs socioculturelles et économiques.

PARTIE IV

Plan d'orientation de Pronat 2010-2020

A partir du processus de capitalisation de son expérience, Pronat et ses partenaires de base se retrouvent avec huit lignes de force qui lui permettent de continuer son projet de promotion de l'Agriculture Saine et Durable qui vise un développement rural intégré.

Ces lignes de force sont :

1. De la sensibilisation sur les dangers des pesticides aux premiers essais agroécologiques.
2. Du renforcement des capacités techniques en agroécologie au développement des compétences
3. Du renforcement organisationnel à l'autonomisation des fédérations
4. Des échanges locaux au plaidoyer national et international
5. La nécessité de la maîtrise des filières de commercialisation
6. Le renforcement des compétences des femmes : du foyer à la gouvernance locale.
7. De l'école à la communauté éducative.
8. De la reconquête de la gouvernance à la souveraineté.

A la base de l'évolution de ces lignes de force se situent les OP avec leur participation effective favorisée par l'écoute mutuelle et

leur responsabilisation. Cette évolution est également influencée par les contextes nationaux et internationaux auxquels les populations essaient de s'adapter. Au fur et à mesure qu'elles progressent dans leurs recherches, elles découvrent avec nous combien il est difficile de modifier le système tant les interactions entre les facteurs naturels, sociaux, économiques et politiques sont complexes. La recherche-action sur les alternatives permet, à partir de chaque résultat, de formuler de nouvelles hypothèses et des pistes de solutions. Le grand succès de ce processus est d'être parti d'une approche thématique pour aller vers une approche globale.

Dans les différentes lignes de forces on découvre des situations sur lesquelles il faut agir en mettant en place un dispositif qui permet d'arriver à un changement social au niveau des acteurs ruraux :

- ***l'analphabétisme des acteurs et la faible implication de la jeunesse*** ont une réponse commune avec l'éducation environnementale et l'alphabétisation des jeunes et des adultes ;
- le ***faible accès des femmes aux ressources*** appelle un travail sur l'approche genre par un renforcement des capacités pour un meilleur accès aux instances de décision et pour porter le plaidoyer auprès des décideurs ;
- la ***faible implication des acteurs de base dans les instances de décision*** nécessite un renforcement des capacités pour une participation efficace et effective dans la gouvernance des ressources ;
- le ***manque de performances techniques*** pour augmenter les rendements implique un renforcement des capacités et un approfondissement des connaissances en agroécologie ;
- la ***difficulté de mobiliser le financement*** des activités appelle un accompagnement des mutuelles pour trouver des lignes de crédit adaptées aux besoins de la production, de la commercialisation et de l'investissement dans les secteurs de la modernisation

écologique et durable telles que la micro-irrigation, l'exhaure de l'eau et la transformation des produits agricoles à partir des énergies renouvelables.

- le **manque d'organisation de la commercialisation** aux niveaux local, national et international nécessite un accompagnement pour la mise en place d'un système de commercialisation qui profite au petit producteur (marketing, négociation, etc.)
- un **manque de communication** a des répercussions sur l'ensemble des points précités. Pour pallier ce problème, il faut travailler sur les performances de l'ensemble des outils de communication dans le cadre des formations, de l'animation, du suivi-évaluation et de la capitalisation afin de faciliter la diffusion des résultats et la recherche de l'information.

En dehors de ces points, la situation se complique avec les autres menaces qui empêchent l'émergence des petites exploitations familiales. Il s'agit principalement de :

- l'accaparement des terres,
- les changements climatiques,
- l'introduction des biotechnologies non maîtrisées, en l'occurrence les OGM,
- la décentralisation « contaminée » par les intérêts politiques,
- les effets d'un commerce international néolibéral.

Tous ces phénomènes contribuent à déposséder chaque jour un peu plus les populations de leurs ressources et de leur droit, les rendant toujours plus dépendantes et attentistes. Face à toutes ces calamités, la construction de la citoyenneté demeure hypothétique et l'agriculture paysanne est mise en péril, ce qui risque d'entraîner la disparition des sociétés paysannes.

I. La disparition des sociétés paysannes, une tendance lourde

Malgré la volonté de Pronat, et d'autres organisations de la société civile et de structures d'encadrement, la pauvreté dans le monde rural est à tous les niveaux. Un manque de vision et de volonté politique a contribué à dévaloriser l'agriculture et le métier de paysan. Ainsi, nous assistons à la promotion d'un développement inéquitable en termes d'investissements entre le rural et l'urbain. La dégradation progressive des ressources naturelles et la disparition des instruments traditionnels de leur gestion sont les conséquences de ce processus. L'exode des ruraux vers la ville et à l'étranger reste l'alternative, un espoir de désillusions.

Et pourtant, les lois sur la décentralisation et l'orientation agro-sylvo-pastorale constituent des instruments pour un développement décentralisé participatif qui ouvre la voie à cette réappropriation de la gouvernance et de la souveraineté par les populations dans les communautés rurales. Mais, dans les pays africains, la loi, telle qu'elle est formulée, et son application sont différentes car le conseiller, une fois élu, priorise les intérêts de son parti politique au détriment de ceux de son terroir. Seule la prise en compte d'une vision collective consensuelle par des conseillers choisis pour leurs compétences et leur attachement à leur terroir permettra une utilisation efficace des instruments. C'est dans cette démarche qu'ils pourront élaborer des plans locaux de développement qui prennent en compte les préoccupations et les besoins des populations. Ils pourront développer leurs compétences en percevant la communauté comme une communauté éducative qui évolue dans une démarche de recherche-action pour trouver une issue à cette tendance lourde.

Après analyse, on se rend compte que la situation est encore plus complexe. De nouveau, nous approfondissons et élargissons le champ des hypothèses :

	Tendances	Hypothèses
1	Une croissance démographique en milieu rural qui va contribuer à la pression foncière, à la surexploitation des ressources et provoquer un exode rural.	L'éducation, la formation et l'insertion socioéconomique réduit la croissance démographique.
2	Une plus grande instabilité climatique due aux changements climatiques (succession d'années de sécheresses suivies d'années de précipitations importantes provoquant des inondations)	La régénération des ressources naturelles, la valorisation des énergies renouvelables et l'agroécologie constituent une réponse aux changements.
3	Une pression foncière accrue du fait des investisseurs et du développement urbain.	L'entente entre acteurs (paysans, ressortissants, personnes ressources) au niveau des CR et leur plaidoyer amènent l'Etat à adopter des politiques agricoles et foncières qui visent l'intérêt des populations rurales.
4	Un développement urbain ouvre des opportunités pour la commercialisation des produits vivriers et la transformation des produits locaux.	Le renforcement des capacités de populations rurales dans la commercialisation, la transformation et la création de petites industries rurales augmente la valeur ajoutée en milieu rural.

5	L'appauvrissement du monde rural se manifeste par une augmentation des inégalités sociales en milieu rural et entre urbains et ruraux, au détriment des petits producteurs, des victimes de l'exode rural et des déscolarisés.	L'orientation des investissements économiques, sociaux et éducatifs vers les petits producteurs peuvent réduire les inégalités et freiner l'exode rural à travers la création de métiers ruraux viables.
6	Les transferts de fonds de l'aide internationale et des immigrants bénéficient d'abord aux centres urbains.	La décentralisation de l'aide et le plaidoyer des OP et des CR sur leurs besoins et leurs capacités peuvent orienter ces transferts.
7	La poursuite d'un déséquilibre de la balance commerciale, en particulier sur les produits agricoles.	L'Etat régule et contrôle les importations afin de favoriser le développement de la production nationale.
8	Un sous-emploi permanent et la poursuite de la marginalisation d'une grande partie des enfants et des jeunes.	L'éducation, la formation et l'insertion socioéconomique dans des métiers ruraux viables réduisent la marginalisation.
9	La non viabilité d'au moins 50% des exploitations agricoles, du fait de leur tenure foncière exploitée et de la précarité de leurs situation (dépendance par rapport aux aléas climatiques et aux moyens financiers).	L'orientation des ressources financières vers des investissements et l'accompagnement technique et organisationnel de l'agriculture paysanne permettent de rentabiliser les exploitations familiales.

10	Une centralisation du pouvoir politique contrôle les relations extérieures et l'aide internationale.	<p>Au niveau rural, la prise en compte d'une vision collective et consensuelle par les conseillers choisis pour leurs compétences permet de regagner la souveraineté au bénéfice de tous.</p> <p>Au niveau national : Une restructuration qui rationalise les institutions de l'Etat (ministères, directions, agences, etc.) aboutira à une meilleure répartition des transferts en faveur des zones rurales.</p> <p>Au niveau international : la coopération décentralisée entre les collectivités et les associations orientera l'aide.</p>
----	--	---

L'analyse du contexte fait ressortir la nécessité d'aborder le développement rural de manière intégrée. A partir de là, une hypothèse stratégique se dessine : celle de développer le réseau d'alliances locales, nationales et sous-régionales en vue de renforcer notre projet de reconquête de la souveraineté des sociétés paysannes.

Cette hypothèse stratégique s'adresse aussi aux politiques publiques qui doivent orienter les fonds de l'aide internationale et ses propres investissements vers le développement du monde rural. Pronat consolide également sa collaboration avec les instituts de recherche, indispensables à une modernisation durable de l'agriculture.

2. La vision de Pronat

Le processus de capitalisation de son expérience a permis à Pronat de faire une analyse des changements progressifs identifiés dans les huit lignes de force de son programme. La réappropriation de la gouvernance des terroirs devient incontournable pour la sécurisation des sociétés paysannes, d'autant plus que l'Etat en fait une préoccupation à travers la décentralisation même s'il ne va pas jusqu'au bout de sa logique. La

reconquête de la gouvernance demeure un challenge nécessaire pour les communautés locales.

Les résultats, tels que décrits et analysés dans le cadre de la promotion de l'ASD, encouragent Pronat à poursuivre son action pour **un développement rural durable et intégré**, qui repose sur la protection naturelle.

Pronat poursuit sa mission sur la réduction de la pauvreté en milieu rural. La démarche de recherche-action avec les organisations de base permet de produire des instruments, des stratégies et des outils perfectibles à travers l'apprentissage. Les résultats qui en découlent nourrissent le plaidoyer que ces organisations, Pronat et les alliés vont porter dans les terroirs et au niveau national pour arriver à des changements dans les sociétés qui rendent à l'agriculture sa place. La revalorisation des activités rurales contribuera fortement à reconstruire la démocratie, la citoyenneté, l'équité du genre, la justice et la paix.

L'objectif général de Pronat serait de promouvoir un développement rural durable et intégré par la protection naturelle des êtres vivants et de l'environnement.

Pour y parvenir Pronat définit ses stratégies :

- continuer la recherche sur les alternatives agroécologiques sur les sites expérimentaux avec les OP dans l'objectif de restaurer les écosystèmes et d'augmenter les rendements ;
- partir de la production de savoirs en facilitant le rapprochement entre la recherche scientifique et la recherche paysanne et arriver à stimuler l'esprit créatif et innovateur ;
- renforcer les capacités dans la réappropriation de la gouvernance locale pour une meilleure gestion des ressources locales ;
- valoriser la production à travers l'amélioration des rendements, la transformation des matières premières et la régulation des marchés pour créer de la valeur ajoutée dans les terroirs ;

- introduire l'éducation environnementale dans les établissements scolaires et coraniques et renforcer l'alphabétisation des adultes ;
- instaurer, avec les laboratoires de recherche, un système de suivi et de contrôle de la production sur les niveaux de contamination par les pesticides, et leurs impacts sur l'environnement, la santé humaine et animale et la durabilité des systèmes de cultures ;
- travailler sur l'approche genre pour un accès équitable aux ressources du terroir et aux instances de décision ;
- développer le plaidoyer pour amener l'Etat à orienter les investissements dans l'agriculture paysanne et renforcer les lignes de crédits pour alimenter les mutuelles d'épargnes locales ;
- mettre en place un dispositif de communication et de diffusion qui permette une meilleure utilisation et adaptation des outils de formation, du suivi-évaluation et de la capitalisation des résultats ;
- renforcer les alliances locales, nationales et sous-régionales afin d'aller au plaidoyer pour influencer les politiques en vue d'une participation démocratique, citoyenne et éthique, des populations locales à la gouvernance.

Nécessité d'une synergie d'acteurs

Notre objectif semble être très ambitieux par rapport aux ressources humaines et financières de l'équipe de Pronat. Mais notre stratégie se repose aussi sur la valorisation des ressources humaines qui composent les fédérations et sur les interventions périodiques des scientifiques et des consultants. Les stagiaires nationaux et internationaux apportent également des contributions importantes.

Cet objectif ne pourrait être atteint avec succès que s'il trouve une alliance très forte entre des organisations du Sud et du Nord, des institutions, des individus et des décideurs politiques qui partagent la même vision. L'appropriation par les Etats des résultats de la recherche est fondamentale. Ainsi, la démarche engendrera des changements très significatifs aux niveaux national et sous-régional.



des pesticides à une agriculture saine et durable la souveraineté des peuples

Dès sa création, Enda Pronat a travaillé sur les trois fronts du combat d'ENDA (local, national et international) par des recherches, des expérimentations et des actions de plaidoyer afin de proposer une alternative au modèle de l'agriculture productiviste. Enda Pronat s'est appuyé sur un constat : l'utilisation abusive des pesticides, l'agriculture conventionnelle peu respectueuse de l'environnement, l'accaparement des terres avec son corollaire l'exode rural.

Cette capitalisation essaie d'expliquer comment Enda Pronat à travers ses activités tente d'apporter des réponses aux problématiques de l'agriculture en Afrique de l'Ouest qui sont perçues aux trois niveaux de l'exercice de la gouvernance (la maîtrise des terroirs, les politiques publiques, les régulations internationales).

Il s'agit de montrer comment la démarche d'accompagnement des dynamiques paysannes par Enda Pronat a provoqué des changements aux niveaux social, économique et politique. L'accent a été mis sur la recherche-action qui est un processus qui associe continuellement l'analyse des situations à partir desquelles des hypothèses d'action vont être mises en œuvre :

- La recherche des moyens (financiers, commerciaux, techniques, humains, environnementaux) qui conditionnent l'amélioration de la production agricole ;
- l'aménagement et la gestion des terroirs (foncier) ;
- l'amélioration des conditions de vie (promotion des femmes, santé, éducation, etc.) ;
- la recherche des moyens de communication qui permettent le renforcement organisationnel et le plaidoyer...



enda,
dakar